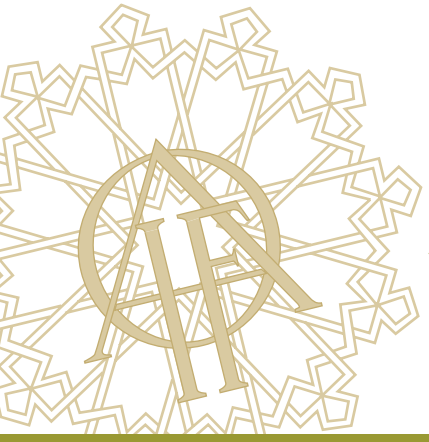
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 10 (1972), p. 149-205

Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb

Introduction à l’étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].

Conditions d’utilisation

L’utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l’éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l’éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d’Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l’Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d’Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d’archéologie orientale - Le Caire

INTRODUCTION À L'ÉTUDE DES MAISONS ANCIENNES DE ROSETTE

A. LÉZINE et A.-R. ABDUL TAWAB

La description des maisons anciennes de Rosette, contenue dans les pages qui vont suivre, n'est que l'introduction à une étude plus poussée de ces monuments historiques, prévue au programme des travaux de la Recherche coopérative sur programme, créée par le C.N.R.S. en 1970 et qui a pour titre « Etude scientifique des palais et maisons du Caire et de Rosette, XIV-XVIII[e] siècles » [1].

Cette recherche constitue une première étape de la coopération franco-égyptienne dans le domaine de l'archéologie de l'Islam, prévue par les accords culturels dont les actes ont été signés par les représentants des pays intéressés, en mars 1968 [2].

[1] L'équipe de chercheurs français ainsi constituée est placée sous la direction de A. Raymond, Directeur de l'Institut d'études arabes de Damas et de A. Lézine, Maître de recherches au C.N.R.S. Des chercheurs égyptiens participent aux travaux et en premier lieu M. A.-R. Abdul Tawab, Directeur Général des monuments coptes et musulmans à la Direction Générale des Antiquités de la R.A.E.

[2] Le protocole de ces accords avait été paraphé le 2 novembre 1965. La Direction Générale des Relations culturelles au Ministère des Affaires Etrangères participe avec le C.N.R.S. au financement des recherches. Cette administration a donné à A. Lézine et J. Revault l'occasion d'effectuer un premier séjour au Caire et à Rosette en mars 1969. Un voyage d'étude, effectué en Turquie par A. Lézine, en Mai 1969, a permis de comparer utilement les maisons de Rosette et celles de la Turquie. Il nous plaît de remercier ici M. Sarwat Okacha, Ministre de la Culture de la R.A.E., M. Gamal Mokhtar, Secrétaire d'Etat aux Antiquités, M. Mahrez, Directeur Général des Antiquités, qui ont facilité de toutes manières notre séjour en R.A.E. et notre travail sur le terrain. Nos remerciements vont également à M. E. Laroche, Directeur de l'Institut français d'archéologie d'Istambul, qui a rendu possible notre enquête en Turquie. Ce travail est le résultat de la réunion de deux articles écrits séparément à des dates différentes. Le plus ancien, celui de M. Abdul Tawab a été rédigé en arabe en 1965. La traduction française qu'on en trouvera ici a été allégée de descriptions que la publication de plans et de photographies, non prévue lors de la rédaction originale ne rendaient plus indispensables.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La ville La ville de Rosette est actuellement située à treize kilomètres environ de la mer, sur la rive ouest de la branche du Nil qui porte son nom [1]. Il y a dix siècles, elle se trouvait encore sur le rivage méditerranéen [2]. A l'époque musulmane, deux branches du Nil seulement se déversaient dans la Méditerranée, celles de Rosette et de Damiette. Les branches canopique, mendésienne, tanitique et pélusiaque étaient colmatées [3].

Sur les périodes les plus reculées de l'histoire de Rosette nos renseignements sont rares et paraissent parfois contradictoires.

D'après certaines sources, la ville aurait été fondée par Ibn Touloun en 870 seulement [4]. Avant le IX^e^ siècle, les bateaux remontaient directement le Nil jusqu'à Fuwa [5].

Ce port qui se trouvait à une vingtaine de kilomètres de l'embouchure était encore au XIV^e^ siècle l'une des villes les plus florissantes de l'Egypte musulmane [6].

Mais, selon d'autres chroniqueurs, Rosette existait bien avant 870, puisqu'elle aurait été le théâtre d'une révolte copte en 749-750 [7]. Elle aurait en outre, avec Damiette et Tinnis, possédé l'un des arsenaux maritimes les plus anciens de l'Egypte musulmane, ceux qui furent fortifiés au cours du IX^e^ siècle et plus particulièrement sous le califat d'Al-Mutawakkil [8]. Force nous est donc de comprendre qu'Ibn Touloun n'a fait que restaurer la ville ou en compléter les fortifications.

C'est devant le port de Rosette que la flotte fatimide d'Ifriqiya fut détruite le 11 Mai 920 par les vaisseaux abbassides, lors d'une des premières tentatives d'Obayd Allah pour s'emparer de l'Egypte [9].

A la fin du XII^e^ siècle, Rosette n'a encore qu'une très faible importance. Ce n'est pas « normalement un port de commerce » comme l'étaient alors Alexandrie, Tinnis et Damiette [10]. Elle n'en fait pas moins, comme ces autres villes, l'objet

(1) «Dictionnaire Quillet» 1962, art. *Rosette.*

(2) Ch. A. Julien, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord,* t. II, p. 58, «Dict. Quillet», *loc. cit.* Sur la rapidité du gain de l'Egypte sur la mer, cf. Strabon, livre XVII.

(3) «Encyclopedia Britannica», art. *Rosetta.*

(4) Jean Léon l'Africain, *Description de l'Afrique,* p. 499.

(5) E.I. (1) art. *Rosette.*

(6) Ibn Batouta, *Voyages,* p. 50.

(7) Makrizi, trad. Bouriant, p. 228.

(8) *Ibid.* p. 634.

(9) Ch. A. Julien, *loc. cit.*

(10) C. Cahen, *Douanes et commerce dans les ports méditerranéens de l'Egypte médiévale d'après le Minhadj d'Al Makhzumi,* p. 222.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

en 1155 d'un raid par les Normands de Sicile [1]. Cependant, s'il faut en croire Edrisi, elle aurait déjà connu à cette époque une grande prospérité. On pouvait s'y rendre en venant d'Alexandrie par le canal Chabour mais seulement en période de crue du Nil [2].

La branche de Rosette n'est pas encore la voie de pénétration habituelle pour les voyageurs se rendant au Caire. Débarqué à Alexandrie, Ibn Jobaïr s'achemine vers la capitale égyptienne en empruntant la route terrestre qui passe par Damanhour [3].

Au XIII[e] siècle Rosette ne semble pas avoir profité du démantèlement de Damiette qu'accompagna en 1250-51 l'obstruction volontaire de son embouchure [4].

Au siècle suivant, on nous la représente sous l'aspect d'un poste militaire dont la garnison aurait été composée de *murabitun* comme ceux qui occupèrent autrefois les ribats ifriqiyens [5]. Le canal reliant Rosette à Alexandrie avait alors été remis en état. Il semble s'être définitivement ensablé vers 1368 [6]. Selon certaines sources, le commerce français se serait déjà implanté à Rosette avant le XV[e] siècle, époque où nos compatriotes furent évincés par les Vénitiens [7].

Ces informations s'opposent à celles que l'on peut tirer d'autres documents qui ne font état de marchands français dans ce port méditerranéen qu'à partir du XVI[e] siècle [8]. Au XV[e] siècle, Rosette joue un rôle important pendant la guerre contre les Chrétiens de Chypre. C'est le point de ralliement de toute la flotte musulmane d'Egypte [9].

A cette époque, Makrizi décrit Rosette comme un port fluvial. Il y signale une abondance de palmiers. A la bouche de la branche de Rosette, sur la côte, se trouvait alors un village du nom de Ashtoum [10].

(1) W. Heyd, *Histoire du commerce du Levant au Moyen-Age*, 1936, p. 384.

(2) Makrizi, p. 635. R. Grousset, *Histoire des croisades et du Royaume franc de Jérusalem*, 1935, t. II, p. 494 : en 1167 la ville fait l'objet d'un blocus par Amaury.

(3) Ibn Jobaïr, *Voyages*, trad. p. 45.

(4) E.I. (2) art. *Dimiyat*.

(5) E.I. (1) art. *Rosette*.

(6) W. Heyd, *o.c.*, p. 436.

(7) J.M. Carré, *Voyageurs et écrivains français en Egypte*, p. 10.

(8) R. Clément, *Les Français d'Egypte aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*, p. 13.

(9) A. Darrag, *L'Egypte sous le règne de Barsbay*, p. 285.

(10) Makrizi, p. 465.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dès le début du XVI[e] siècle, le commerce y prend un certain développement. On y construit des khans et des fondouks, tandis que le port est dragué [1].

En 1517, Jean Léon l'Africain visite la ville qui est alors à 7 kilomètres environ de l'embouchure du Nil. C'est, selon lui, plutôt un gros bourg qu'une cité. Aucune enceinte ne la protège [2]. Rosette est devenue le port d'où l'on se rend au Caire en toutes saisons [3].

1535 est la date de la signature des capitulations entre Soliman et François I[er], aux termes desquelles les comptoirs commerciaux français sont rétablis, notamment à Rosette. Néanmoins, vers la fin du même siècle (1599) les Vénitiens obtiennent certains privilèges parmi lesquels figurent la libre contrebande du blé avec Rosette et d'autres ports égyptiens [4].

Au milieu du XVI[e] siècle c'est encore un port de commerce où abordent les grands navires. On y débarque du bois de Turquie. La pêche dans le Nil constitue une ressource supplémentaire [5].

Il semble que le XVII[e] siècle ait été pour la ville une période d'apogée. Elle nous est décrite comme une cité jeune et prospère, la plus grande d'Egypte après le Caire [6]. Son port fluvial est actif. C'est un relai entre la capitale égyptienne et Alexandrie. Les marchandises, embarquées au port de Boulaq sur des bateaux plats (germes) y sont transbordées sur d'autres bateaux qui les portent jusqu'à Alexandrie. Là s'effectue leur chargement sur des vaisseaux de haute mer [7]. Néanmoins le port de Rosette accueille directement les caboteurs grecs (saïques) et turcs (caramonsaux) et même de plus gros vaisseaux mais en période de crue seulement [8].

(1) En 1509, E.I. (1) art. *Rosette*.

(2) Jean Léon, p. 498-499.

(3) A. Darrag, *o.c.* p. 274. Ce canal avait été creusé par ordre d'Ibn Touloun mais les travaux furent achevés en 944 seulement (Makrizi, p. 488). En 1800 il n'était plus navigable que vingt jours par an.

(4) F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, p. 447.

(5) Belon du Mans, *Voyages en Egypte*, 1547, éd. IFAO, p. 98 b-99 a, mentionne la présence d'un consul vénitien en 1547 et signale qu'on y parle l'arabe. Il écrit que les maisons de Rosette sont « semblables à celles du Caire » ce qui est pour le moins surprenant.

(6) P. Masson, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVIII[e] siècle*, p. 406. J.M. Carré, *o.c.* p. 17, citant J. de Thevenot, *Relation d'un voyage fait dans le Levant*, (1665).

(7) *Ibid.* p. 403.

(8) *Ibid.* p. 407. R. Paris, *Histoire du commerce de Marseille*, 1957, t. V, p. 380.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Un vice-consul français y réside. De 1685 à 1719, on dénombre 29 marchands français établis à Rosette qui n'était pas seulement un port de transit mais aussi le plus important centre de production de riz du Delta [1]. Une partie en était exportée.

On y faisait également un commerce d'esclaves. De « jeunes personnes des deux sexes », pour la plupart originaires de Géorgie arrivaient en Egypte de Constantinople ou de Salatieh. La Turquie recevait en échange des noirs amenés du Soudan [2]. Enfin, des bateaux syriens venaient décharger du bois provenant des forêts libanaises [3].

La population de la ville était alors surtout constituée de Turcs auxquels s'ajoutaient des Coptes et des Nubiens [4].

Au milieu du XVIII[e] siècle, elle était estimée à 30.000 âmes. A la même époque le commerce avec la France périclite [5]. On ne compte plus à Rosette que trois marchands français avec le consul et un drogman [6].

Cependant la ville demeure prospère. Au début du XIX[e] siècle c'est le port principal de l'Egypte, peuplé de 35.000 habitants, tandis que la population d'Alexandrie ne dépasse pas cinq ou six mille âmes [7].

Selon un voyageur qui visita Rosette en 1804, la ville aurait compté peu de Turcs à cette époque. La majorité de la population aurait été composée d'Arabes et de Coptes auxquels s'ajoutaient un millier de Juifs et une trentaine de familles catholiques syriennes.

Le déclin de Rosette est essentiellement dû à la création du canal Mahmoudieh qui a relié Alexandrie au Nil et qui fut achevé en 1819 [8]. Dès sa mise en service,

[1] *Ibid.* H. de Vaujany, *Alexandrie et la Basse Egypte*, p. 210.

[2] H. Dehérain, *L'Egypte turque*, p. 30.

[3] V. Denon, *Voyage dans la Basse et la Haute Egypte pendant les campagnes du Général Bonaparte*, p. XIII.

[4] J.M. Carré, *o.c.*, p. 84, citant C.E. Savary, *Lettres d'Egypte*, 1787. V. Denon, *loc. cit.*

[5] C.S. Sonnini (*Voyage dans la Haute et Basse Egypte*, an 7 de la République) qui fut à Rosette en 1771 précise, p. 268, que la plupart des marchands étaient Turcs.

[6] P. Masson, *Histoire du commerce dans le Levant au XVIII[e] siècle*, p. 601.

[7] H. de Vaujany, *o.c.*, p. 210. G.A. Olivier, *Voyage dans l'empire othoman*, 1804 — Rosette aurait compté 25.000 âmes avant 1783 mais seulement 12.000 au début du XIX[e] s. par suite de pestes et de famines.

[8] Il aurait été commencé en 1816, cf. A. Darrag, *o.c.*, p. 87.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Rosette perdit au profit d'Alexandrie les bénéfices du trafic avec le Caire. Elle devient alors essentiellement un port de pêche [1], tout en demeurant le principal entrepôt de riz d'Egypte [2]. En 1885 sa population se réduit à 20.000 habitants environ pour tomber en 1908 à 14.300 [3] tandis que celle d'Alexandrie s'accroît dans des proportions considérables. En 1962, on comptait à Rosette 23.000 habitants environ contre un million et demi à Alexandrie [4].

La croissance d'Alexandrie eut encore d'autres effets néfastes pour Rosette. A la fin du siècle dernier, on y détruisit beaucoup de maisons anciennes devenues inoccupées, pour en revendre les matériaux à Alexandrie.

Les constructions les plus anciennes de Rosette ne sont pas antérieures aux dernières années du XVI[e] siècle [5]. Nous avons vu qu'on la décrivait en XVII[e] sous les traits d'une « ville jeune ». Cela provient de ce que l'agglomération paraît avoir changé de place au cours de son histoire. Envahie par les atterrissements du Nil, elle se serait déplacée du Sud vers le Nord [6].

D'après les différentes indications que nous possédons, Rosette, qui se trouvait sur le rivage au IX[e] siècle, en aurait été éloignée de 7 kilomètres au XVI[e] et de 9 au XVII[e]. Sur une carte dressée en 1766 [7], nous constatons que l'embouchure du Nil n'avait pas à cette date la même conformation qu'aujourd'hui. La branche de Rosette se divisait en deux, en aval de la ville, avant de se jeter dans la mer. En 1962 la distance de Rosette à la mer était approximativement de 12 kilomètres [8].

Les descriptions anciennes de la ville comportent quelques inexactitudes. Il est vrai que leurs auteurs n'ont souvent fait qu'y passer. A la nature de ces erreurs,

[1] E.I. (1) art. *Rosette*.

[2] «La Grande Encyclopédie», art. *Rosette*.

[3] E.I. (1), *loc. cit.* donne 16.660 habitants en 1907.

[4] «Dict. Quillet», art. *Rosette*.

[5] La Mosquée la plus ancienne daterait de 1591; d'après Briggs, la plus ancienne maison daterait de 1620.

[6] H. de Vaujany, *o.c.*, p. 210.—Cf. R. Martin, *L'Urbanisme dans la Grèce antique*, p. 113-114 (sur les déplacements de Priène et de Magnésie, par suite des variations de cours du Méandre en Asie Mineure). Le Mascrier, *Description de l'Egypte*, Paris, 1735, p. 99 : « il est certain que Rosette est une ville toute nouvelle et dont la fondation remonte à peine jusqu'à cent ans ».

[7] J.M. Carré, *o.c.*, p. 74, carte signée J.B. d'Anville.

[8] Les indications qui nous sont parvenues sur ce point sont parfois en désaccord les unes avec les autres. La progression du rivage varierait de 1 à 3 km. par siècle. Théoriquement elle devrait diminuer au fur et à mesure que le temps passe puisque la pente du sol sous-marin va en s'accentuant.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

il est aisé de constater que ces comptes-rendus ont été composés, surtout de mémoire, faute de notes suffisantes rédigées sur place. Ainsi Jean Léon place Rosette sur la rive droite du Nil [1]. Or Rosette a toujours été sur la rive gauche, faisant face à un bourg du nom de Nasturu, situé de l'autre côté du fleuve [2].

Au XVII[e] siècle, Du Castel affirme que le « rez-de-chaussée » des maisons est surélevé de deux toises par rapport à la rue (soit près de 4 m.) et que l'on y accède par des escaliers extérieurs [3] ce qui est faux comme nous le verrons plus loin.

On relève aussi des erreurs dans la *Description de l'Egypte*. Et pourtant le représentant de la Commission de savants qui a accompagné Bonaparte a séjourné plus longtemps à Rosette que les auteurs précédents puisqu'il y a effectué des relevés de plans et de façades.

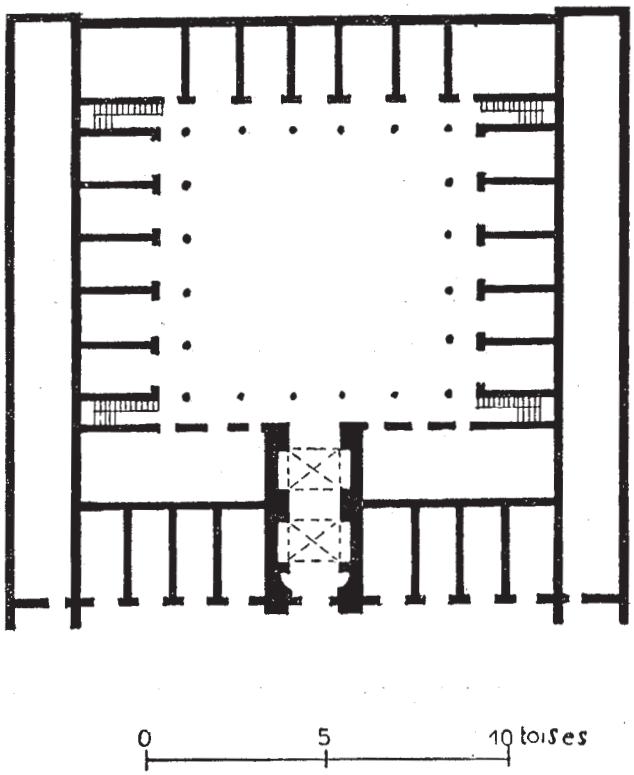


Fig. 1. — Plan d'un caravansérail de Rosette.

Or le plan qu'il donne d'une « grande maison » est en réalité celui d'un caravansérail [4] (Fig. 1).

En outre, il écrit que les rues de la ville sont tortueuses ce qu'elles ne sont nullement [5].

Le tracé urbaniste de Rosette a été beaucoup mieux décrit quelque 80 ans plus tard : « Les rues principales sont parallèles au rivage et sont coupées

(1) Jean Léon, p. 498 « Sur la rive d'Asie ».
(2) C. Cahen, *op. cit.*, p. 221.
(3) R. Clément, *o.c.*, p. 13, citant Du Castel, *Relation des voyages de M. de Brèves*, XVII[e] s.
(4) *Edifices musulmans*, t. I, pl. 82, fig. 1.
(5) *Texte*, t. XVIII, 1[re] partie, p. 518.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

régulièrement par d'autres plus petites »[1]. Or il est certain que les dispositions générales de la ville n'avaient pas changé depuis le siècle précédent.

Les maisons Le même auteur qui a correctement décrit l'aspect général des lieux, a commis une erreur d'interprétation à propos des maison d'habitation auxquelles il attribue quatre à cinq étages. Cette estimation prouve qu'il les a vues de l'extérieur seulement[2].

Dès la fin du siècle dernier, le Comité de Conservation des monuments arabes d'Egypte, fondé en 1881 s'est occupé de la conservation de ces maisons sur lesquelles plusieurs rapports ont été publiés à partir de 1896[3]. Mais elles disparaissent peu à peu, malgré les mesures de protection dont elles ont fait l'objet. Sur 38 maisons primitivement classées, il en restait 22 seulement en 1969[4].

Parmi celles qui ont disparu depuis 1896, plusieurs ont été détruites lors de la dernière guerre mondiale, les matériaux de récupération ayant atteint à cette époque un très haut cours[5].

Actuellement les vingt deux maisons subsistantes, acquises par l'Etat, sont toutes inoccupées[6]. Leur existence est menacée par des projets d'urbanisme qui prévoient notamment l'élargissement de la rue principale[7] où se trouvent précisément les constructions anciennes les plus intéressantes.

(1) « Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle », art. *Rosette*.

(2) *Ibid.*, voir plus loin.

(3) *Procès-verbaux du Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, Exercice 1896, t. 13, p. 61-74. 1899, t. 16, p. 132 ss. 1915-1919, t. 32, p. 217-234. 1920-1924, t. 33, 1936-1940, t. 38, 1941-1942, t. 39, p. 16-17, 188, 261, 263, 344. Un court article de vulgarisation a paru dans la *Revue égyptienne*. M. Herz, *Les maisons de Rosette*, 1^re année n° 4, 1899, p. 89-91.

(4) Lors de nos deux voyages à Rosette les 12 et 13 mars 1969. En 1966 il y en avait deux de plus.

(5) Et notamment le bois. En 1946 de nombreuses maisons construites avant ou pendant la guerre, dans les villages du Delta, étaient encore dépourvues de terrasses faute de solives en bois pour les réaliser.

(6) A l'exception de la maison Arab Killy qui abrite un musée militaire et les bureaux du représentant local du Service des Antiquités. On trouve encore quelques dépôts de corbeilles en stippes de palmier au rez-de-chaussée de deux ou trois maisons et deux boutiques incorporées à celui de la maison Alwan Bey. Dans certaines maisons (Tabak, Abouhoum) la façade seule est classée.

(7) La rue Dahliz al Molk, rebaptisée aujourd'hui rue Port Saïd où se trouvent six maisons classées.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'abandon des maisons classées de Rosette s'explique par leur inadaptation aux exigences de la vie moderne.

La suppression de l'esclavage, l'émancipation progressive de la femme musulmane, le développement du goût pour certaines formes de confort, font que ces maisons sont devenues aujourd'hui pratiquement inhabitables.

La *Description de l'Egypte* mentionne l'existence « presque toujours chez les riches » de châssis garnis de vitres. Nos premières observations ne le confirment nullement. Les très rares exemples de châssis vitrés, placés derrière les moucharabiehs des fenêtres qui subsistent encore, sont manifestement le résultat de modifications très postérieures à l'époque de construction des maisons.

L'extrême raideur des escaliers [1], indice d'un mode de vie végétatif, suffirait à elle seule à expliquer pourquoi les maisons de ce type qui sont encore utilisées aujourd'hui le sont par les couches les plus défavorisées de la population [2]. Les commerçants ou propriétaires terriens ont fait bâtir des habitations à l'européenne ou occupent un quartier de maisons neuves récemment créé en bordure de la vieille ville.

Or les maisons classées dont quelques-unes dateraient de la fin du XVI^e^ siècle et le plus grand nombre du XVII^e^ ou du XVIII^e^ constituent des témoignages d'un type d'habitat dont on ne trouve l'équivalent nulle part ailleurs.

Tous les visiteurs anciens et modernes de Rosette ont remarqué leur caractère original. Au XVIII^e^ siècle, Vivan Denon écrivait que ces constructions « ressemblaient davantage à nos maisons du XIV^e^ siècle qu'à des maisons orientales » [3]. A la fin du siècle dernier l'architecte M. Herz en faisait ressortir « l'aspect curieux et inattendu » [4].

Ces édifices remarquables n'ont jamais fait l'objet d'une étude archéologique véritable.

[1] Voir plus loin; la hauteur de leurs marches est de l'ordre de 28 cm. Celles d'un escalier normal varient de 15 à 18 cm.

[2] Ces maisons qui ne sont pas classées ont été passablement déformées extérieurement : enduits en plâtre sur les façades, suppression des moucharabiehs, remplacés par des fenêtres vitrées etc...

[3] V. Denon, *Voyage...*, p. XIII.

[4] *Les maisons de Rosette*, p. 89.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les « Procès-verbaux du Comité de conservation » les mentionnent toujours d'une manière très succinte. Ils sont illustrés de photographies de façades mais ne comportent pas le moindre plan [1].

Une documentation sur ces maisons, partiellement inédite, est conservée aux Archives photographiques de la Direction des Antiquités d'Egypte [2]. Un certain nombre de relevés architecturaux existent également, mais ils paraissent généralement assez approximatifs [3]. L'urbanisme de Rosette n'a pas été étudié en détail [4]. Nos deux visites nous ont néanmoins permis de nous rendre compte de l'exactitude de la *Description* de 1875 [5] sur la régularité relative du tracé des rues qui déterminent des îlots généralement de petites dimensions.

Il n'y a donc pas ici la moindre ressemblance avec l'urbanisme des « médinas » du Moyen-Age musulman, aux rues irrégulières, dont l'élément de base est l'impasse et qui est issu de l'adoption d'un type d'habitat tout à fait différent [6].

Dans les « médinas », les pièces habitables s'ouvrent toutes sur une cour intérieure. Ici, au contraire, elles prennent principalement le jour et l'air sur les rues.

Lorsque des cours existent, elles se réduisent souvent à un simple puits de lumière, généralement étroit et allongé, toujours placé le long d'un mur mitoyen, sur un côté latéral ou au fond du plan, jamais au centre [7] (Pl. XXXIV, A et XLVII, B-C). Les maisons qui ont des façades sur deux et même trois rues sont assez nombreuses [8]

[1] Sur le plan publié par la *Description de l'Egypte* et qui n'est pas celui d'une maison. Voir plus haut.

[2] Ce sont des clichés sur plaques de verre. Ils sont conservés à la Madrassa Sarghatmish.

[3] Les plans qui illustrent le présent article ont été dessinés d'après ces relevés. Leur exactitude ne saurait être garantie.

[4] Les procès-verbaux du Comité de conservation (t. 16, 1899, p. 219) signalent l'existence d'un plan de la ville sur lequel sont repérées les maisons anciennes et les mosquées. Il reste à retrouver. Un plan très sommaire, en relief, est exposé au musée militaire de la maison Arab Killy. Il existe par ailleurs un plan topographique plus récent de Rosette, mais une réglementation interdit actuellement la communication de cette sorte de document aux étrangers.

[5] « Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle », art. *Rosette*. Le Musée militaire de la maison Arab Killy conserve un bon plan en relief de la ville.

[6] Sur l'urbanisme des médinas, cf. A. Lézine, *Deux villes d'Ifriqiya* (sous presse).

[7] La maison Ramadan, très grande, comporte deux courettes. Dans la maison Hassiba Ghazal, la cour de la maison dessert également le moulin à blé qui a été mentionné par la *Description de l'Egypte*, texte, p. 528.

[8] Maisons sur deux rues : Amasyali, Mandili, Fahrat. Sur trois rues : Bakrawali. A

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

(Pl. XLVI, D et LIII, A). Dans l'ensemble, la plupart d'entre elles sont nettement moins larges que profondes.

La superficie [1] de 10 maisons, mesurées à rez-de-chaussée, s'élève, par ordre croissant à : 79 m^2 — 93 m^2 — 126 m^2 — 127 m^2 — 142 m^2 — 170 m^2 — 210 m^2 — 249 m^2 [2].

Les façades Extérieurement les maisons de Rosette sont caractérisée par leur grande élévation et l'emploi de briques apparentes accompagnées de chaînages horizontaux en bois également apparents (Pl. XXXIV, A, XLVI, B-C, XLVII, D, LII, B et LIII, B).

Elles ont de un à trois étages au-dessus du rez-de-chaussée. Une grande partie du premier étage forme toujours une saillie accusée sur le rez-de-chaussée, le porte-à-faux étant généralement maintenu par des corbeaux en bois. Ceux-ci sont le plus souvent masqués par un revêtement continu en planches [3] parfois décoré (Fig. 2 et Pl. LIII, A). Dans des cas moins nombreux le saillant de l'étage repose sur une poutre en bois soutenue par des piédroits en maçonnerie, des colonnes de granit [4] qui sont des remplois antiques (Pl. XXXVII, A) ou, plus rarement, par des corbeaux en bois [5].

Les 2e et 3e étages et aussi l'acrotère de la terrasse de couverture, sont également en saillie les uns par rapport aux autres. Ainsi la surface des niveaux successifs augmente-t-elle au fur et à mesure qu'on s'élève.

Mais les écarts sont beaucoup moins importants qu'entre le rez-de-chaussée et le 1er étage.

l'origine la maison Arab Killy était peut-être bordée par quatre rues.

[1] Mesures approximatives relevées sur les plans existants, cours éventuellement comprises.

[2] Mesures approximatives. La dernière maison est en réalité une maison double : maison Marzouni.

[3] Maisons Arab Killy, Ahmed Pacha, Alwan Bey, Tabak, Kandili, Fahrat, Maharem, Ramadan, Bakrawali, Thabet.

[4] Maisons Tokatli, Mandili : colonnes de remploi; Basiouni et Abouhoum : piles en briques.

[5] Corbeaux en bois : maisons Amasyali, Hassiba Ghazal, Gamal, où des corbeaux sont placés sous chaque about débordant des solives du plancher. Dans un cas (Bakrawali) un saillant d'angle est soulagé par des contrefiches, mais elles peuvent avoir été rapportées après coup.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

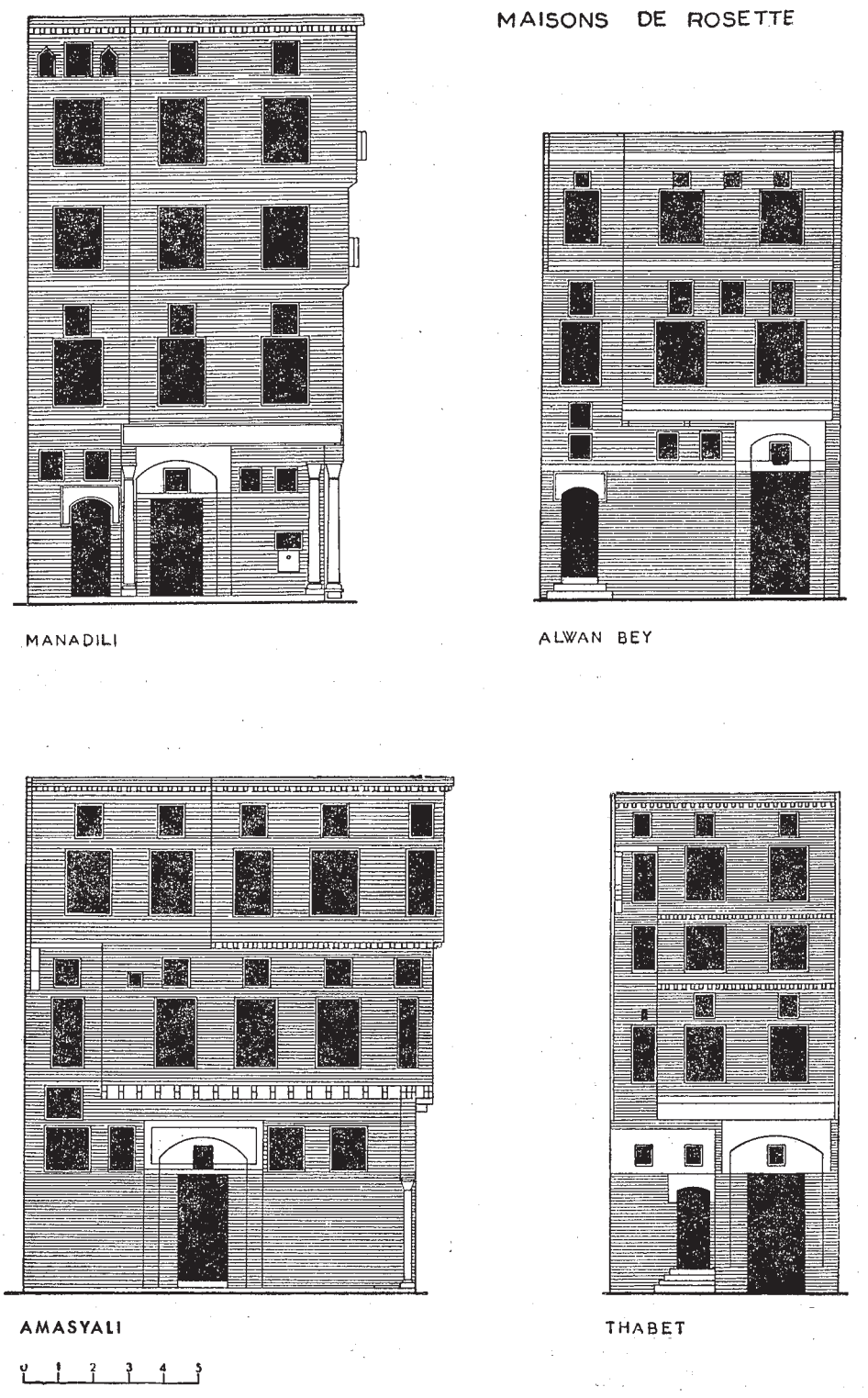


Fig. 2. — Façade de quatre maisons.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ces saillants reposent sur les abouts débordants des solives de plancher. C'est à ces porte-à-faux que les maisons de Rosette doivent d'avoir été comparées par Vivan Denon, à celles que l'on construisait en Europe au Moyen-Age [1].

Tous ces immeubles sont couverts de terrasses aux pentes accusées et dirigées vers des trous d'écoulement que prolongent extérieurement des gargouilles faites de bois évidées en V [2].

Les terrasses n'étaient pas utilisées, car la hauteur de leurs acrotères ne dépasse pas quelques centimètres.

Les souches des cheminées, dont il ne subsiste que de rares exemples, sont polygonales, construites en briques, percées de deux étages d'ouvertures sur la hauteur et terminées en cône [3].

Les baies des façades sont importantes aux étages. Les fenêtres principales sont de grands rectangles presque toujours surmontés d'un rang d'ouvertures plus petites. Cette disposition est la cause de l'erreur commise par l'auteur de la *Description* de 1875 qui attribue 4 et 5 étages aux maisons pour avoir cru à tort que chaque rangée d'ouvertures de la façade correspondait à un étage [4].

Dans la plupart des cas, on trouve au rez-de-chaussée deux portes d'entrée : une petite porte surélevée de plusieurs marches et une grande porte de plain-pied avec la rue. En outre, une série d'ouvertures, situées le plus haut possible, assure l'éclairage et la ventilation.

Les grandes portes sont généralement placées au fond d'un porche peu profond et sommé d'un arc surbaissé (Pl. XLVI, A et XLVII, D). De part et d'autre de l'ouverture, se trouvent toujours des sortes de banquettes dont le maître de maison se servait pour monter sur son cheval ou en descendre [5] (Pl. XXXV, A).

[1] Voir plus haut. Dans les maisons contemporaines d'Alger tous les étages ont une même saillie sur le rez-de-chaussée, l'ensemble étant supporté par de multiples béquilles en thuya.

[2] Il pleut beaucoup dans cette région, surtout en Décembre et Janvier.

[3] Il en existe deux exemples dans la maison Amasyali, elles correspondent à des conduits de fumée de cuisines ou de hammams (visibles à l'arrière-plan, pl. XLIX, A). Une ferme française de Bresse construite en 1707 possède encore une « cheminée sarrasine » du même type, cf. *Jardin des Arts*, n° 181, Déc. 1969, p. 60. C.E. Arseven, *L'Art turc*, p. 100 indique quece type de cheminée est habituel en Turquie.

[4] « Grand dictionnaire universel du XIX^e^ siècle», art. *Rosette*.

[5] Elles correspondent au *binek tashi* des

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sauf les portes dont les vanteaux sont en bois plein, toutes les ouvertures de la façade sont protégées par des grilles. Ce sont généralement des moucharabiehs en bois. On trouve cependant quelques grilles en fer rond, au rez-de-chaussée et parfois au premier étage (Pl. XLVI, C).

Les mailles de ces clôtures sont larges au premier étage et très serrées dans les étages supérieures.

Faisant saillie sur l'aplomb des grilles en bois, on remarque presque toujours aux fenêtres principales, une petite loge en moucharabiehs où l'on mettait à rafraîchir des gargoulettes en terre cuite poreuse.

Dans les maisons à trois étages, le second est très souvent moins élevé que le premier [1].

Les maisons qui ont une cour sont celles qui n'ont de façade que sur une seule rue. Parmi celles dont nous possédons les plans, on en compte quatre. Dans toutes, la cour est située à droite quand on regarde la façade.

La cour de la maison Tokatli (Fig. 3) est la plus grande (Pl. XXXIV, B). Elle mesure 4 m. 20 de large × 6 m. 20 de long. Celle de la maison Ahmed Pacha (Fig. 4) a 2 m. 50 × 8 m. 50. La cour de la maison d'Alwan Bey (Fig. 5, Pl. XLVII, B-C) mesure 2 m. 40 × 5 m. 10 au rez-de-chaussée pour se réduire au 2e étage à 2 m. 30 × 3 m. Enfin celle de la maison Kandili (Fig. 6) n'est plus qu'un puits de lumière de 1 m. 30 × 3 m. 10 qui ne descend pas plus bas que le sol du 1er étage [2].

Dispositions intérieures Il n'est pas toujours aisé d'identifier les différentes salles de ces maisons qui sont, nous l'avons dit, inoccupées depuis longtemps. La plupart des voyageurs qui ont visité Rosette n'y ont pas pénétré, sauf peut-être le savant de la *Description de l'Egypte* [3].

Au rez-de-chaussée, la petite porte d'entrée s'ouvre sur un vestibule où se trouve l'escalier d'accès aux étages.

maisons de maître de Constantinople, cf. R. Mantran, *La vie quotidienne à Constantinople au temps de Soliman le Magnifique*, p. 204. Elles pouvaient sans doute servir de sièges au gardien de la maison.

[1] Maison Thabet, Fahrat, Ramadan, Mandili, cf. *infra*.

[2] Parmi d'autres maisons à cours, on compte celles de Hassiba Ghazal, Maharem, Ramadan. Voir plus haut.

[3] Il semble du reste n'avoir visité qu'une maison inoccupée, *o.c.* p. 531.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fig. 3. — Maison Tokatli.

Annal. 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 Ainsi en ligne https://www.ifao.egnet.net

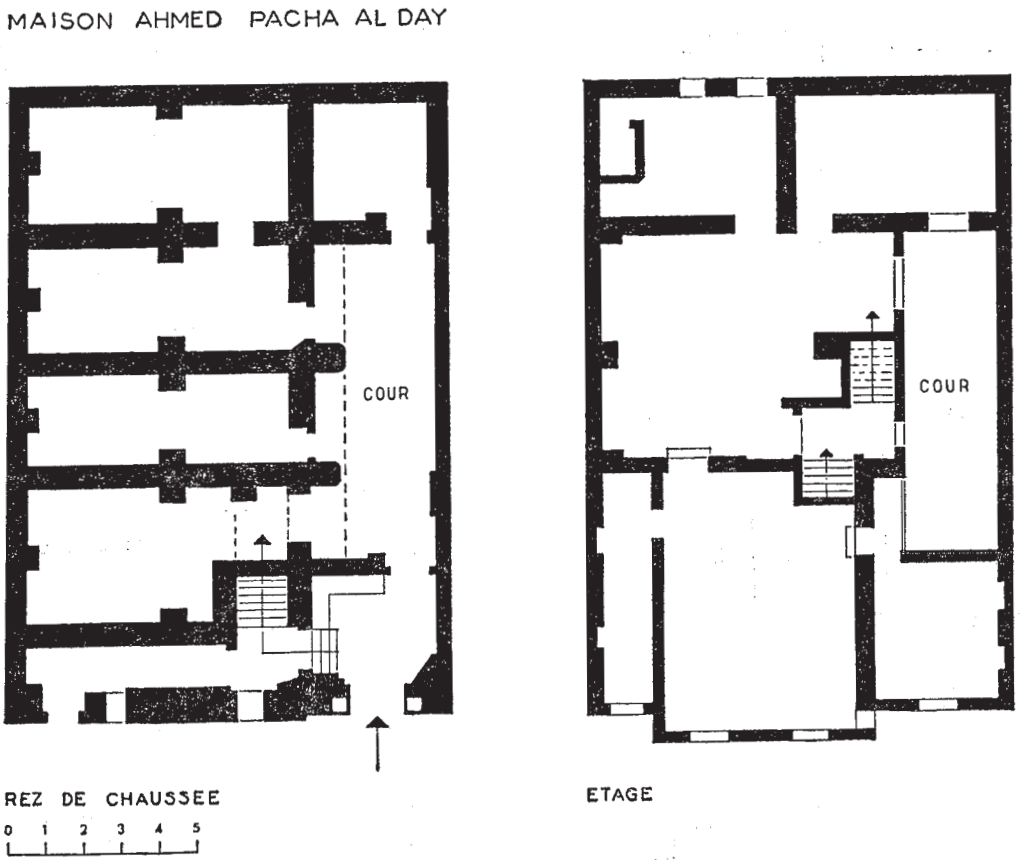


Fig. 4. — Maison Ahmed Pacha al Day.

Le sol de cette entrée est surélevé de 2, 4 ou 6 marches par rapport au restant du rez-de-chaussée, dans de nombreux cas [1] (Fig. 7 et 8). Tout le restant de la maison à ce niveau est occupé par des communs généralement voûtés : écuries pour chevaux ou chameaux, magasins à fourrage, salle des harnais, chambres de serviteurs [2].

Dans quelques maisons, on trouve une latrine au rez-de-chaussée [3] (Fig. 9).

Les voûtes s'appuient sur des murs, des piles et parfois des colonnes de remploi.

[1] Maisons Alwan Bey, Ahmed Pacha, Kandili, Tokatli, Arab Killy, Hassiba Ghazal.

[2] *Description de l'Egypte*, p. 528.

[3] Amasyali, Alwan Bey, Kandili. Nous n'avons pas vu les fosses d'aisance mentionnées dans la *Description*, p. 531.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, 'Abd al-Raḥmān 'Abd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026
AnIsl en ligne
https://www.ifao.egnet.net

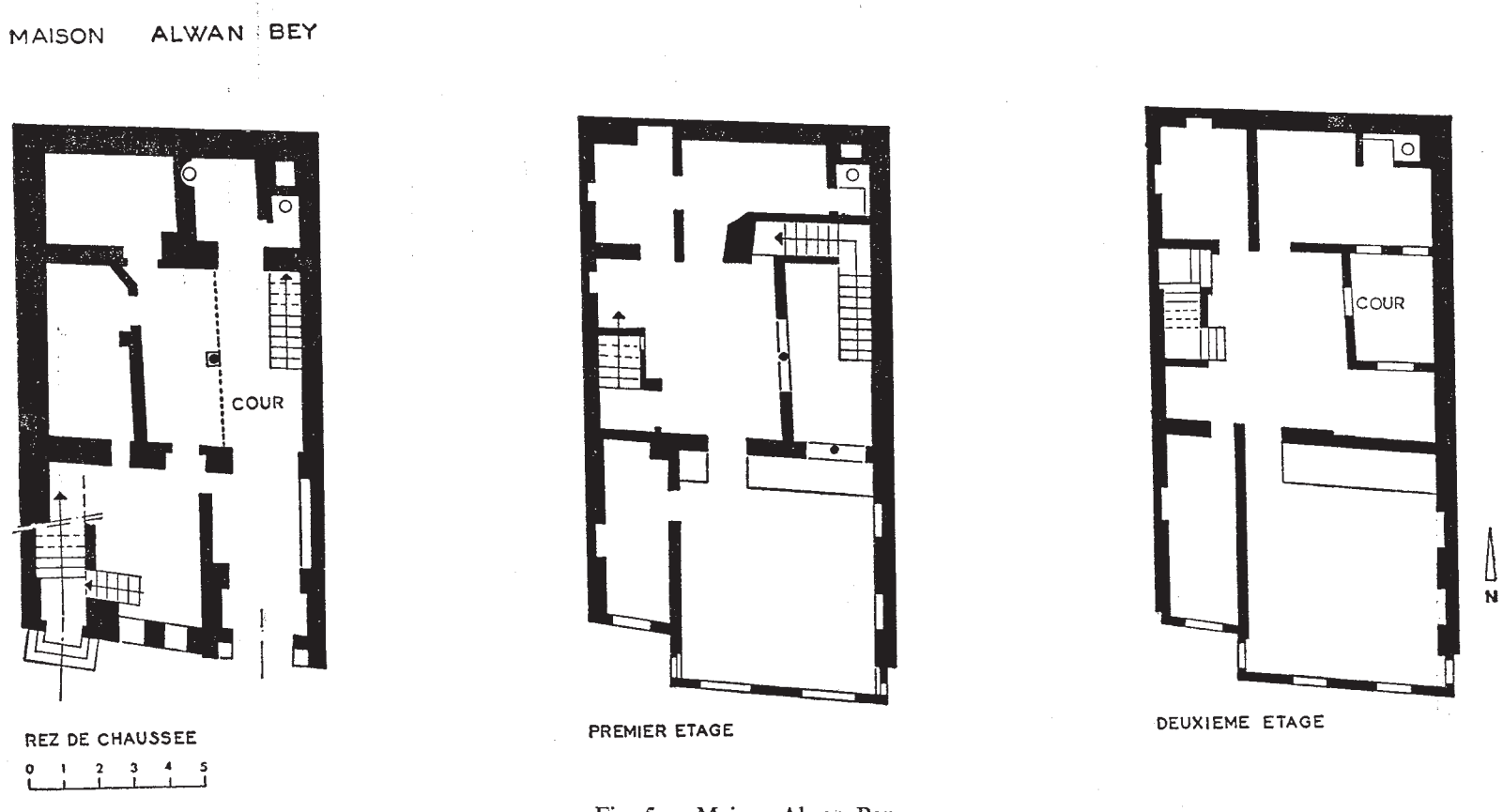


Fig. 5. — Maison Alwan Bey.

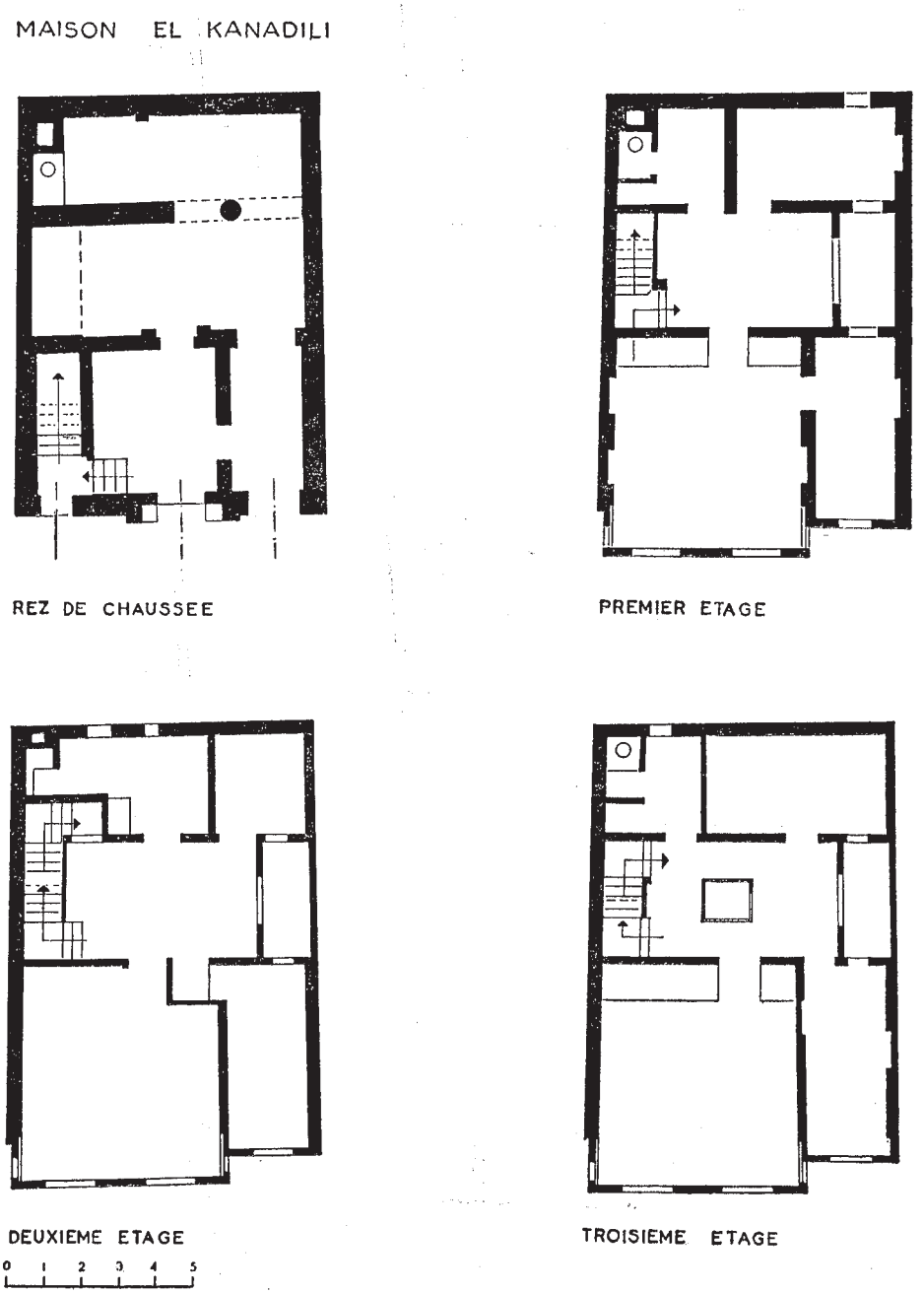


Fig. 6. — Maison el Kanadili.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Anlsl 10 (1972), p. 149-205 [Alexandre Lezine, 'Abd al-Raḥmān 'Abd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
Anlsl en ligne
© IFAO 2026
https://www.ifao.egnet.net

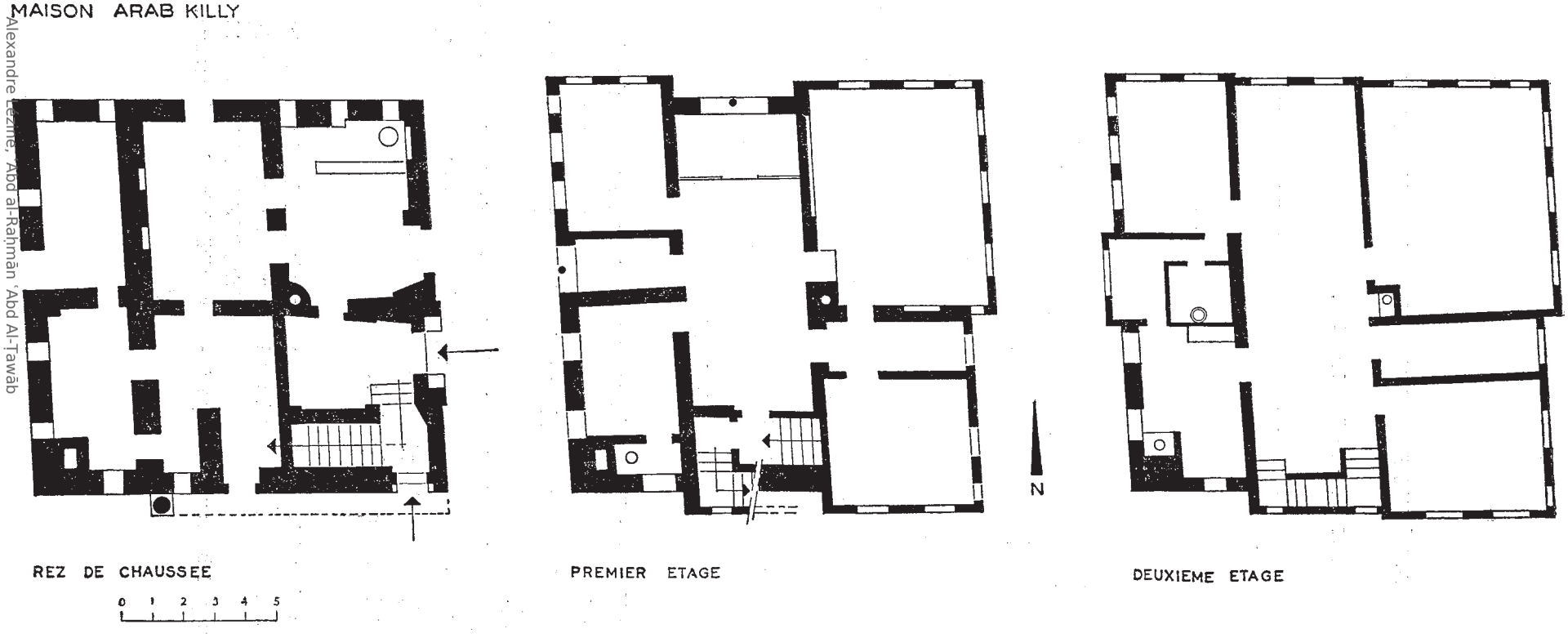


Fig. 7. — Maison Arab Killy.

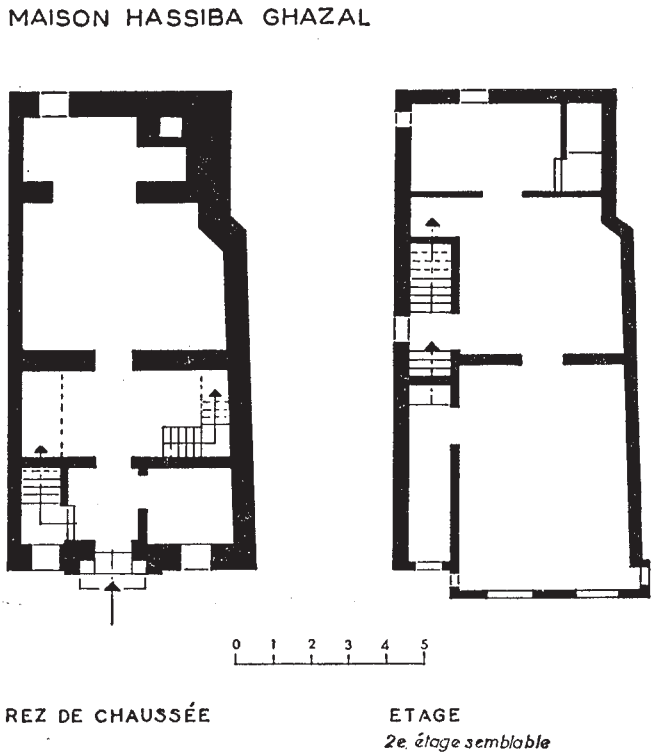


Fig. 8. — Maison Hassiba Ghazal.

Les « massifs » en saillie sur les murs sont en réalité creux puisqu'ils enferment les conduits de latrines situées aux étages et dans certains cas des puits qui descendent jusqu'à la nappe phréatique et dont les margelles se trouvent au 2e étage [1] (Pl. XLII, A).

Dans un cas unique (maison Amasyali), une salle de réception (mandara) a été aménagée au rez-de-chaussée (Pl. XLI, A). Dans plusieurs maisons (Bakrawali, Mandili, Marzouni etc.), une petite fontaine se trouve dans un local adossé intérieurement au mur de façade [2].

[1] Dans la maison Tokatli, cette margelle a été taillée dans un chapiteau ionique à canal incurvé.

[2] Elle est parfois surmontée d'une inscription, cf. L. Massignon, *Note sur l'avancement des études arabes en Egypte hors du Caire, BIFAO*, t. VI, p. 18 « série importante de sébils à inscriptions turques ».

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Anlsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, 'Abd al-Raḥmān 'Abd Al-Tawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026
Anlsl en ligne
https://www.ifao.egnet.net

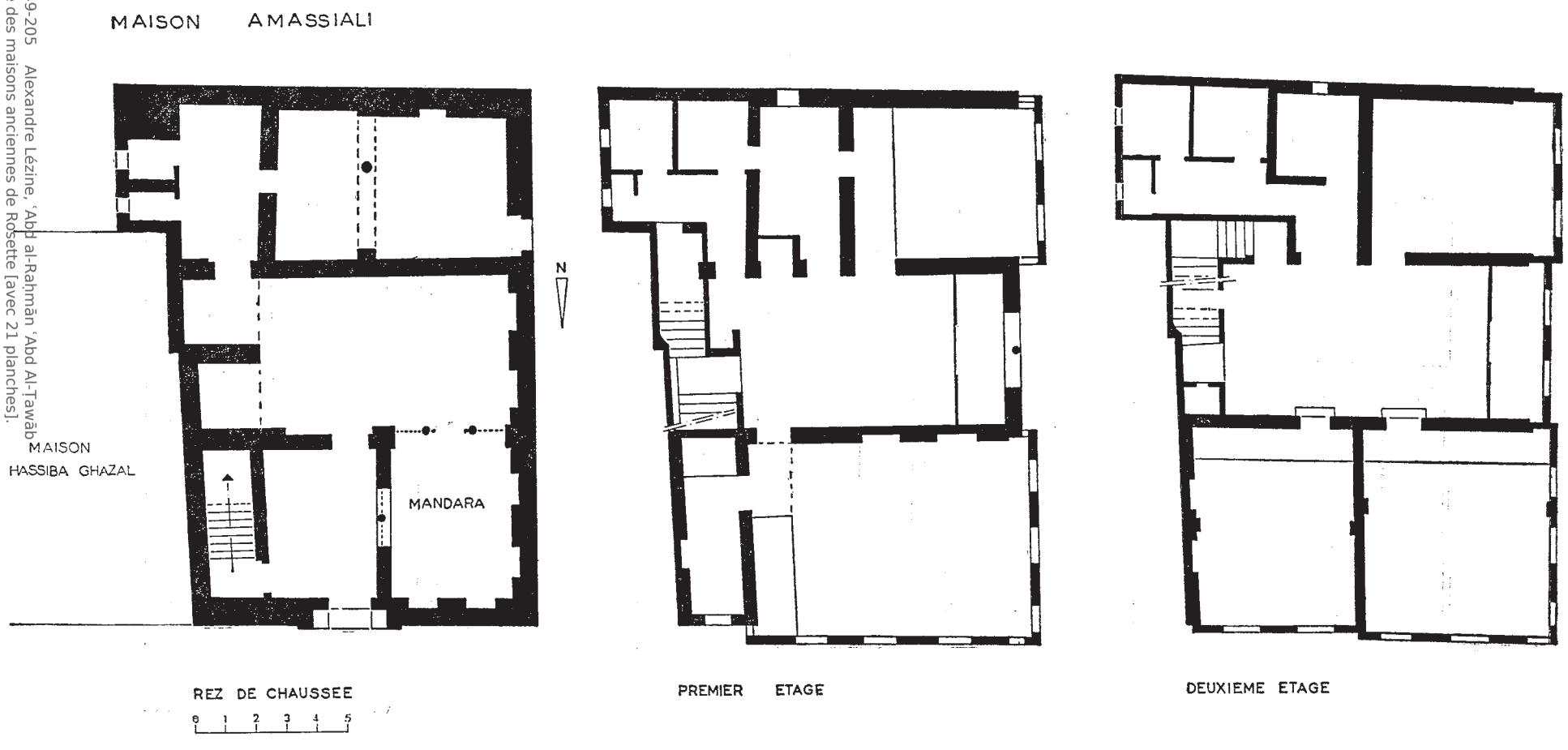


Fig. 9. — Maison Amasyali.

Anlsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026
Anlsl en ligne
https://www.ifao.egnet.net

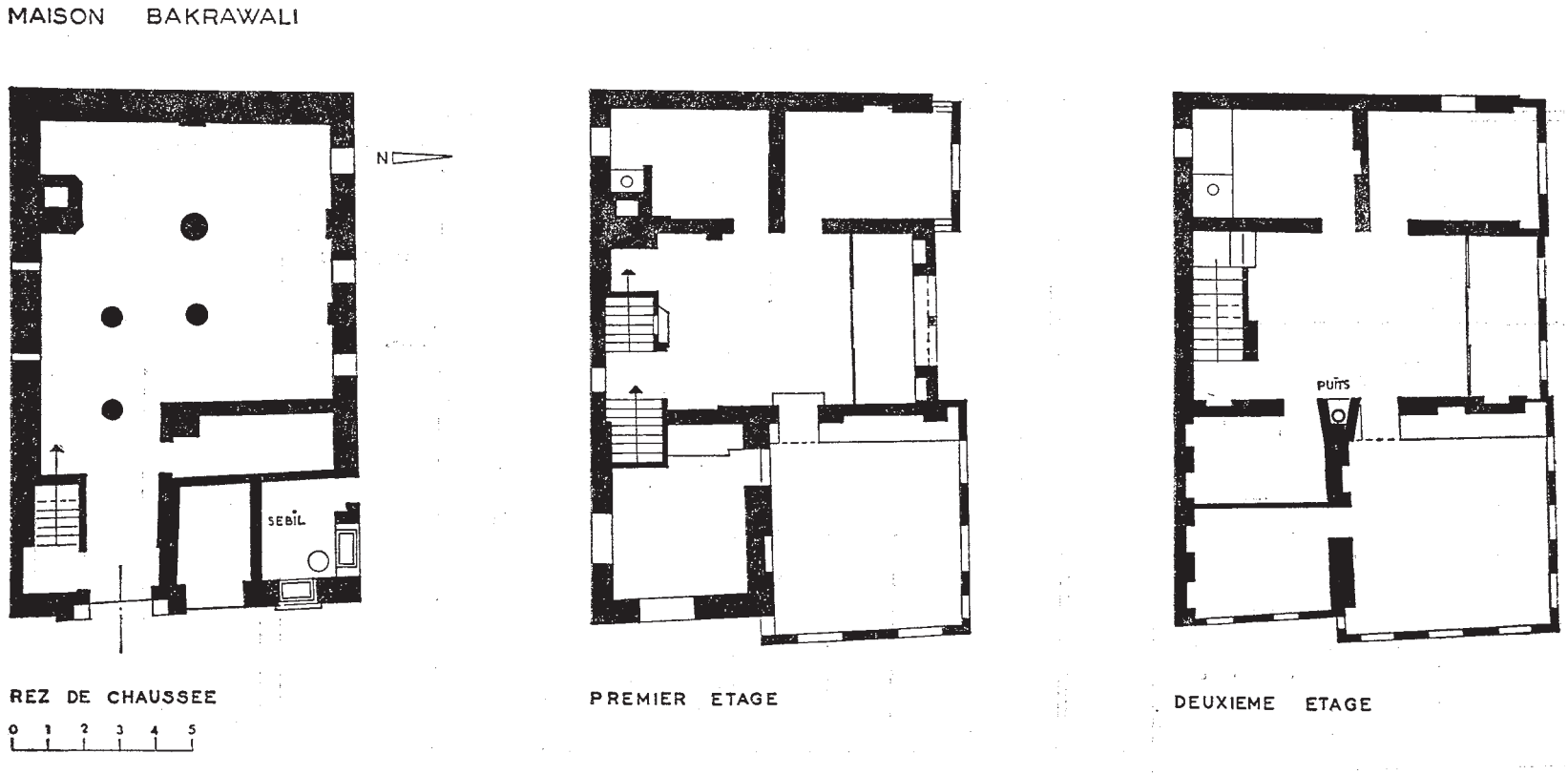


Fig. 10. — Maison Bakrawali.

Elle est destinée aux passants et communique souvent avec l'extérieur au moyen d'un simple suçoir (Fig. 10, 11 et 12).

Dans la salle centrale de la maison, on trouve très fréquemment un dispositif original qui concourt à l'éclairage et à la ventilation.

Le plafond du 2e étage est alors percé d'une ouverture, le plus souvent octogonale et moins fréquemment carrée ou rectangulaire [1] (Pl. XXXVII, B, XXXVIII, A et XL, D).

Ces ouvertures mesurent 3 m. de diamètre pour les octogones réguliers, 3 m. × 2 m. pour les octogones allongés ou les rectangles.

Au troisième étage, l'ouverture est entourée d'un garde-corps en bois (Pl. V, B). Au-dessus, percée dans le plafond, une seconde trémie, généralement carrée, communique avec l'extérieur. Sur la terrasse elle n'est protégée par aucun garde-corps [2].

Au-dessous de l'ouverture, le sol de la salle est traité au 2e étage d'une manière particulière. C'est, en général, dans un carré de côté égal au diamètre de l'octogone, un dessin géométrique simple réalisé avec des carrés de marbre ou de calcaire dur et dont les joints de couleur rouge sont en chaux mélangée de tuileaux pulvérisés (donc étanches) [3] (Pl. XL, D).

Le sol de cette surface carrée, véritable *impluvium* est incliné vers un angle de la pièce où se trouve un trou d'écoulement destiné aux eaux pluviales pénétrant dans la salle par les ouvertures des plafonds des 2e et 3e étages.

On notera que le sol des chambres et salles de toutes les maisons est fait de carreaux de calcaire tendre et non de terre cuite comme le voudrait la *Description de l'Egypte*. Les salles d'eau : hammams et latrines, sont généralement dallées en marbre [4].

[1] Ouvertures en octogone régulier : Arab Killy, Amasyali, Asfour, Mandili, Fahrat, Alwan Bey, Abouhoum. Octogone allongé : Ramadan Marzouni (moitié de droite). Carré : Tokatli, Bakrawali, Maharem. Rectangle : Marzouni (moitié de gauche).

[2] Dans la maison Arab Killy, le garde-corps se trouve néanmoins sur la terrasse mais il est à peu près certain qu'une salle de 3e étage, qui était primitivement là, a disparu au cours de remaniements. Dans la maison Ramadan, le garde-corps est essentiellement composé de montants rectangulaires. L'absence de garde-corps sur la terrasse est une preuve de plus de la non utilisation de celle-ci.

[3] Dans certains cas, ces bandes de mortier rouge sont remplacées par des carreaux de faïence (maison Maharem).

[4] On trouve actuellement des parquets de bois dans certaines chambres, mais ils proviennent de réfections relativement récentes.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La largeur des escaliers d'accès aux étages varie de 0 m. 88 à 1 m. 50 environ [1]. La hauteur des marches est considérable : 27 à 28 cm. pour un giron de 29 cm. Leur mode de construction révèle des maladresses significatives. Ainsi l'échappée n'a pas toujours été correctement calculée à l'avance. Le constructeur a souvent été obligé d'empiéter sur certaines salles en y aménageant des sortes de coffres en maçonnerie pour obtenir une hauteur libre suffisante au-dessus des marches à cet endroit [2].

Les dispositions intérieures primitives ont été parfois modifiées et modernisées au XIX^e^ ou au début du XX^e^ siècles en partie ou en tout, au point que, dans certains cas, seule la façade de la maison a été classée [3].

Il reste néanmoins encore de nombreuses maisons dont la décoration et les aménagements intérieurs primitifs sont restés tels qu'ils étaient il y a deux ou trois siècles.

Mais ces maisons ayant été abandonnées depuis longtemps, il n'est pas toujours facile aujourd'hui d'identifier l'utilisation de leurs différentes parties.

Pour l'essentiel, le plan des trois étages est semblable, étant commandé par la superposition des murs portant les planchers. La cage de l'escalier est généralement placée contre le mitoyen de gauche en regardant la façade. Aux étages, le plan est divisé en trois parties suivant la profondeur du terrain.

Dans la première tranche à partir de la rue [4], on trouve toujours la plus grande salle de la maison. C'est une pièce dont la surface peut varier de 27 m^2 à 57 m^2 [5], la superficie moyenne étant de l'ordre de 36 m^2. Son mur extérieur est toujours en saillie sur l'aplomb du mur de façade du rez-de-chaussée.

Le long d'une paroi, généralement celle qui regarde la façade, s'adosse un placard construit en bois. Il est surmonté d'une galerie assez basse, à laquelle on accède,

[1] La largeur moyenne varie de 1 m. 20 à 1 m. 30. L'unité de mesure employée semble être une coudée de 0 m. 58. Dans quelques maisons on trouve deux escaliers.

[2] Le nez de marche est en bois de section carrée. Le dessus de marche et la contremarche sont en dalles de calcaire.

[3] Plusieurs maisons ont fait l'objet de consolidations ou de restaurations partielles, œuvres du Comité de conservation et de la Direction des Antiquités.

[4] La rue principale, celle sur laquelle s'ouvre l'entrée de la maison.

[5] Premier étage de la maison Amasyali, cas exceptionnel.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

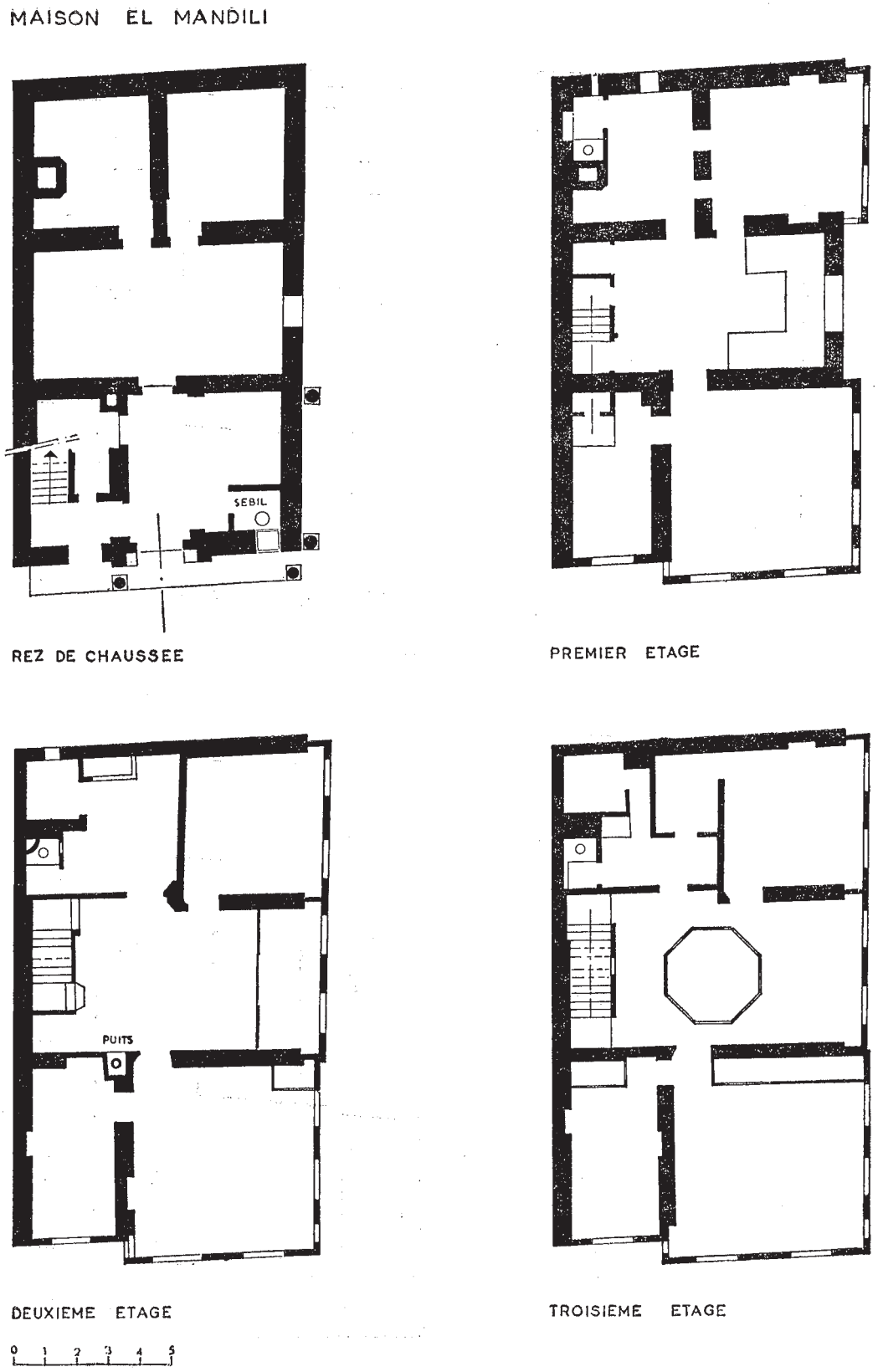


Fig. 11. — Maison el Mandili.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

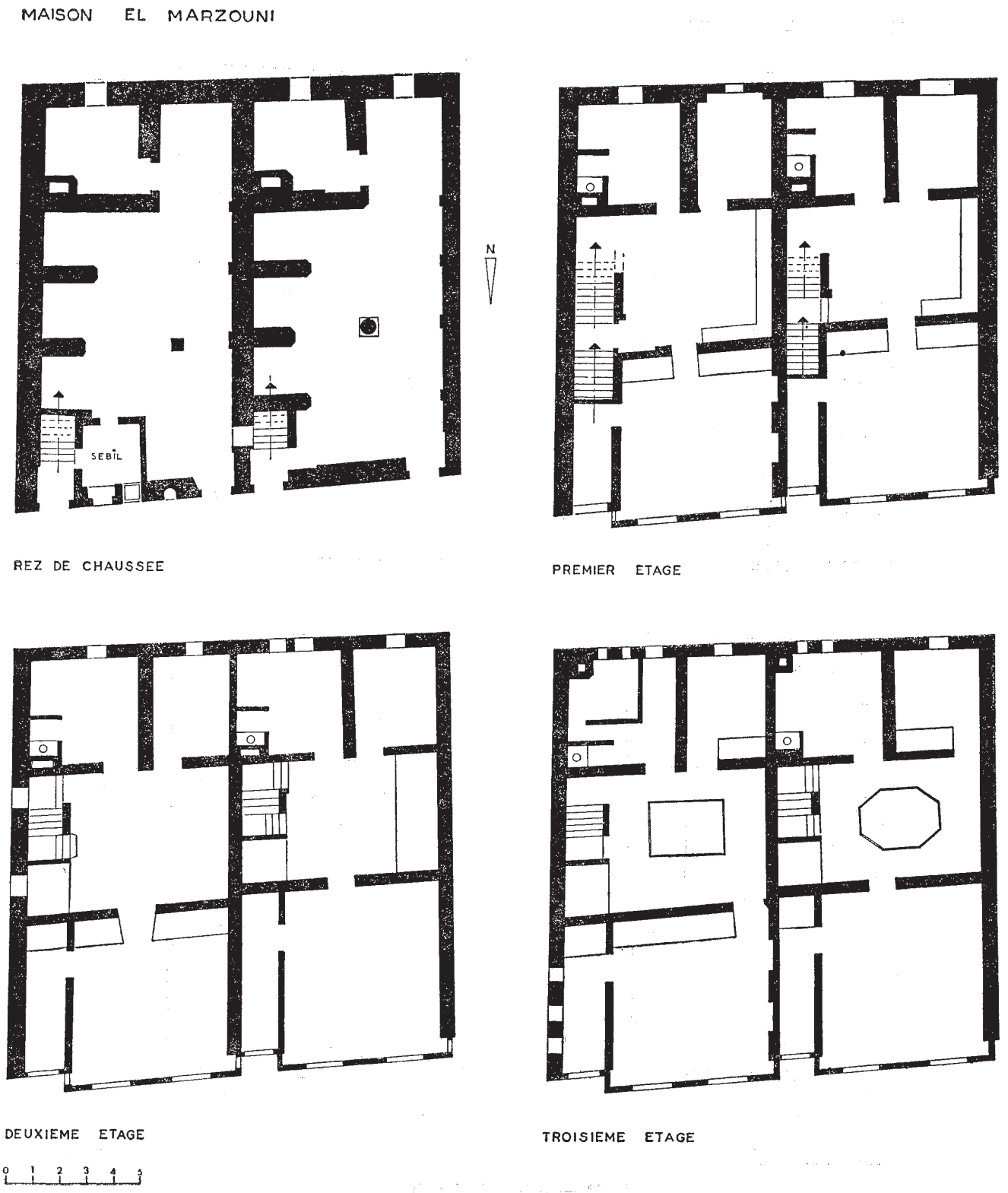


Fig. 12. — Maison double el Marzouni.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

soit par un petit escalier, soit par une simple échelle de bois située à l'intérieur du placard [1] (Pl. XXXIX, B, XLI, B, XLII, B et XLIV, A).

A côté de cette grande salle, on trouve souvent une chambre très étroite et allongée.

La deuxième tranche du plan comporte essentiellement une salle centrale dans laquelle débouche l'escalier. Face à l'arrivée de celui-ci, une estrade s'adosse au mur de façade [2] (Pl. XXXVIII, A, XLII, A et XLIII, A).

La troisième tranche est occupée par des chambres et salles secondaires. C'est là que l'on note le plus d'écarts entre les différents étages. Il y a une latrine à chaque étage. Lorsqu'il y a deux étages seulement, on trouve à côté l'un de l'autre la cuisine et le hammam. Quand il y en a trois, le hammam est invariablement au troisième. En revanche la cuisine est aménagée au 2e étage [3], niveau auquel on trouve par ailleurs la margelle d'un puits généralement située dans une niche, creusée dans l'une des parois de la salle centrale à estrade.

Le hammam se réduit dans certains cas à une seule pièce : l'étuve. D'autres sont plus élaborés et comportent une ou deux salles supplémentaires : salle de transition, salle de massage avec estrade surélevée en bois. On y accède alors par des passages en chicane [4].

La chaudière de l'étuve est un récipient cylindrique en cuivre, ouvert au sommet. Elle est encastrée dans l'épaisseur du mur qui sépare l'étuve de la chaufferie. Au-dessus du récipient, une niche semi-cylindrique, couverte en cul de four, s'ouvre sur l'étuve. Elle sert à canaliser la vapeur vers la salle.

Dans l'étuve et au-dessous du point le plus bas de la chaudière, on trouve, adossé au mur, un bassin circulaire en marbre [5] (Pl. XL, C). Deux robinets sont scellés dans la paroi au-dessus du bassin; ils sont en bronze. L'un communique avec la chaudière, l'autre devant vraisemblablement servir à l'alimentation éventuelle du bassin en eau froide.

[1] La *Description*, p. 531, situe ces « armoires à loge grillagée » uniquement dans le *haremlik* ce qui est inexact. On les trouve à tous les étages. Voir plus loin les analogies avec des maisons turques.

[2] Voir plus loin.

[3] Ces cuisines comportent des conduits de fumées.

[4] L'un des exemples les plus complets est celui de la maison Tokatli.

[5] Il peut exceptionnellement être rectangulaire. On en fabrique encore de semblables en Turquie et notamment à Brousse.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ces hammams sont souvent voûtés en maçonnerie ajourée avec incorporation de cabochons ou dalles de verre [1]. La hauteur des étages est très variable mais généralement assez forte, atteignant même dans un cas 4 m. 35 [2].

Cette hauteur peut varier d'une pièce à l'autre dans la même maison, les sols n'étant pas tous au même niveau [3]. Dans de nombreux cas, on doit monter ou descendre une ou deux marches en passant d'une chambre à la suivante [3].

Dans les maisons à trois étages, le deuxième est souvent moins élevée que les deux autres [4] (Pl. XLVIII, A).

La destination des étages est facile à identifier dans le cas des maisons qui n'en comportent que deux au-dessus du rez-de-chaussée [5].

Elle est indiquée par la nature des grillages des fenêtres. Au premier étage les mailles en sont larges : c'est l'étage des hommes, le *sélamlik* où des visiteurs étaient admis. Les maisons qui n'ont qu'un étage, telles que les maisons Tabak (Pl. LIII, B) ou Basiouni, sont celles d'habitants très modestes. Les grilles des fenêtres sur la rue ont des mailles larges. Le plan très simple se limite à deux ou trois pièces. On doit alors comprendre que les femmes s'y tenaient dans les pièces du fond.

La maison d'Ahmed Pacha n'a qu'un étage également mais elle couvre une superficie plus grande que les deux précédentes. Le plan comporte ici la division tripartite habituelle. Les fenêtres sur la rue ont des grilles à mailles serrées jusqu'à mi-hauteur. Elles correspondent donc, dans ce cas aux pièces réservées aux femmes. La salle des hommes, au centre du plan, est celle dans laquelle débouche l'escalier.

Lorsque la maison comporte trois étages, l'identification devient plus malaisée.

Le *sélamlik* est encore dans ce cas au premier étage, mais les grillages serrés des fenêtres des 2e et 3e étages indiquent que ceux-ci correspondent tous deux à des appartements privés.

[1] En Turquie, on utilise ce moyen d'éclairage non seulement dans les bains, mais aussi pour certaines salles des harems comme on peut le voir à Istambul au palais de Top Kapi.

[2] C'est le 3e étage de la maison Ramadan, exceptionnellement élevé. Le 2e étage de la maison Arab Killy mesure 3 m. 59.

[3] Dans la maison Bakrawali la salle centrale mesure 3 m. 32, au premier étage, les chambres voisines 3 m. 10 seulement.

[4] Maison Thabet, Mandili, Kandili, Fahrat Ramadan, Arab Killy.

[5] Maison Amasyali, Alwan Bey, Hassiba Ghazal, Bakrawali, Abouhoum.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Si ces étages avaient été rigoureusement pareils, on aurait pu penser qu'il s'agissait des appartements séparés de deux épouses du maître de maison [1]. Mais nous avons vu que ce n'était jamais le cas puisque la cuisine se trouve au 2e étage et les bains au 3e [2].

En outre, le deuxième étage est toujours plus bas que les deux autres. Cette différence pourrait peut-être suggérer une utilisation saisonnière. On aurait eu un *haremlik* d'été et un autre pour l'hiver [3]. L'étage le plus bas serait alors l'étage d'hiver comme étant le plus facile à chauffer. Peut-être encore ces maisons à trois étages abritaient-elles deux ménages, celui du maître de maison et celui de son fils aîné, un groupement que l'on trouve sous une autre forme à Alger, à la même époque [4].

Mais ce ne sont encore là que des suggestions. Seule une enquête plus poussée pourrait résoudre le problème.

Le climat d'Alexandrie est différent de celui du Caire. La classe sociale dont nous étudions ici l'habitat [5] n'est pas comparable à celle des riches seigneurs ou puissants hommes d'affaires qui se sont fait construire de somptueux palais dans la capitale égyptienne aux époques mameloukes ou ottomanes [6].

[1] Sur les appartements séparés des quatre épouses légitimes d'un émir d'Ifriqiya, voir A. Lézine, *La salle de réception au Palais d'Achir*, dans *REI* 1969, (2), p. 218.

[2] Cette situation du hammam était commandée par la nécessité de l'éclairer par le haut, voir Pl. XXXVI, B.

[3] On remarquera l'absence de la rangée de fenêtre du haut au 2e étage dans certaines maisons (Mandili, Thabet). L'utilisation saisonnière de certaines salles est attestée dans l'architecture domestique et aulique musulmane dans de nombreux cas à Samarra, Ukhaydir et Baghdad. Dans cette dernière ville on trouve encore de nos jours des salles d'été en sous-sol, cf. L. Massignon, *Note sur le dialecte arabe de Bagdad, BIFAO*, t. XI, 1914, p. 21; sur les souterrains (serdab) où on se réfugie en été. Cf. Berry, *The development of the bracket support in Turkish domestic architecture*, dans *Ars Islamica*, V, 1938, p. 272. cf. *infra*. L'étage supérieur serait l'appartement d'été. En Arabie du Sud, les étages supérieurs sont les plus prisés comme étant les plus frais, cf. M. Pillet, *Les gratte-ciel orientaux*, dans *Urbanisme*, 1937, p. 236, 240, parce qu'ils sont plus loin de la réverbération du sol.

[4] Les appartements n'y sont pas superposés mais juxtaposés.

[5] Les noms de certaines maisons donnent des indications sur la condition sociale de leurs habitants : Kandili, le marchand de lampes, Mandili, marchand de foulards.

[6] Sur ces palais, E. Pauty, *Les palais et les maisons d'époque musulmane au Caire*, Mém. IFAO, n° 62, 1933.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Une comparaison des palais cairotes avec les maisons bourgeoises de Rosette ne peut donc nous apporter que peu d'éclaircissements. Nous ne voyons rien ici qui puisse être mis en parallèle avec les *Ka'a, mandara, maq'ad,* ou *tahtaboch* du Caire [1].

Néanmoins il fait encore très chaud en été sur le rivage égyptien de la Méditerranée [2], aussi trouvons-nous dans l'architecture des maisons de Rosette le souci de s'opposer aux fortes chaleurs par des moyens qui, sans être identiques, ont cependant quelque analogie avec ceux qu'utilisent les architectes des palais du Caire.

Ici comme là-bas on note le même percement des parois par de larges baies dont les *moucharabiehs* laissaient passer le moindre souffle d'air et aussi la présence de réceptacles saillants où l'on mettait des gargoulettes à rafraîchir. Toutes proportions gardées, la grande hauteur des pièces est analogue à celle des palais du Caire. Elle a dû être de tous temps une caractéristique de l'architecture domestique égyptienne puisque au X^e^ siècle déjà Muqaddasi rapportait que les maisons du Caire « étaient hautes comme des phares ». Cependant on ne trouve rien à Rosette que l'on puisse comparer au système très étudié que l'on utilisait dans les palais cairotes pour capter le vent du Nord et le faire circuler à l'intérieur de l'habitation [3].

En revanche, il n'y a pas, au Caire, les ouvertures que nous voyons ici au plafond de la salle centrale aux 2^e^ et 3^e^ étages.

Ce dispositif s'apparente à travers les siècles à celui des maisons toscanes primitives où une ouverture semblable au plafond de la salle centrale, *l'atrium* assurait l'éclairage et la ventilation [4].

Mais *l'atrium* toscan n'avait que cette seule ouverture sur l'extérieur ce qui n'est pas le cas ici [5].

La salle du 2^e^ étage où l'on trouve une ouverture au plafond est, en effet, presque toujours pourvue à Rosette d'une baie géminée s'ouvrant sur la rue, une cour ou un puits de lumière.

(1) Sauf peut-être la salle de réception (*mandara*) située au rez-de-chaussée de la maison Amasyali.

(2) Le mois le plus chaud et humide est septembre. L'humidité à Rosette est telle que le fer y rouille en 24 heures selon Volney, *Voyage . . .*, p. 56.

(3) Au moyen de *malkaf* sortes d'auvents placés sur les terrasses et orientés vers le Nord.

(4) On connaît des maisons de ce type à Pompéi datant du début du III^e^ siècle avant J.C. Cf. D.S. Robertson, *Greek and Roman architecture*, 1954, p. 302 et fig. 126, p. 303.

(5) Sauf dans le cas unique de la maison Marzouni.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'ouverture au plafond apparaît donc principalement affectée à la ventilation. Elle contribuait sans doute à l'évacuation par le haut de l'air chaud qui se serait sans cela accumulé à l'intérieur de la maison.

Sur les façades, la petite baie qui surmonte la grande fenêtre inférieure est destinée également à la ventilation, c'est une sortie d'air chaud comme l'ouverture au plafond de la salle centrale.

La construction Les matériaux de base qui entrent dans la construction des maisons de Rosette sont la brique et le bois.

La brique a très bien résisté aux intempéries et au climat marin [1]. Elle est de section carrée, ses arêtes sont irrégulières et émoussées, suggérant un moulage à la main [2].

L'apparence régulière de l'appareil est due au rejointoiement à joints « ruban » minces en légère saillie, probablement réalisé avec du plâtre [3].

L'appareil est en « boutisses et panneresses à double chaîne emboîtée » [4]. On note aussi l'emploi exceptionnel aux étages d'un appareil tout en panneresses [5].

Avant l'établissement des barrages du Delta, dont le premier fut l'œuvre de Mehemet Ali, l'eau du Nil venait baigner le pied des maisons, lors de la crue annuelle, « sans leur causer le moindre dommage [6] ». D'après les observations de Volney, au XVIII[e] siècle, on peut calculer qu'il y avait environ 50 cm. d'eau dans les rues de Rosette pendant la crue. Une partie des locaux du rez-de-chaussée, celle qui était de plain-pied avec la voie publique, était donc inondée et par conséquent temporairement inutilisable [7].

L'épaisseur des murs du rez-de-chaussée varie de 0 m. 60 à 0 m. 80. Une poutre de bois court tout au long de la façade servant, au passage, de linteaux aux portes.

[1] *Description de l'Egypte*, p. 522 ces « briques résistent bien aux intempéries, tandis qu'à Alexandrie les édifices en pierre sont très attaqués ».

[2] On le voit aux endroits où le rejointoiement a disparu. Cependant on remarquera que le moule en bois était utilisé en Egypte dès l'époque pharaonique.

[3] Un rejointoiement analogue était utilisé à Fostat au IX[e] siècle. Cf. A. Gabriel, *Les fouilles de Foustat et les origines de la maison arabe en Egypte*, 1921, p. 17.

[4] G. Espitallier, *Notes et formules de l'architecte*, 1920, p. 647 et fig. 442.

[5] Aux étages de la maison Arab Killy.

[6] V. Denon, *o.c.*, p. 41.

[7] Volney, *o.c.*, p. 45.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

A l'endroit de ces ouvertures on peut constater que la poutre est, en réalité, composée de trois éléments juxtaposés. Il est probable qu'elle est triple sur toute sa longueur occupant ainsi partout toute l'épaisseur du mur. Au-dessous d'elle on trouve dans la plupart des cas trois rangs de chaînages en bois. Ils se composent de deux pièces de bois de l'épaisseur d'une brique séparées l'un de l'autre d'une hauteur du même ordre. Entre les deux bois horizontaux apparaissent, à intervalles réguliers l'extrémité de chevrons qui doivent se prolonger intérieurement sur toute l'épaisseur du mur [1]. Le premier architecte qui a examiné ces maisons s'est interrogé sur l'utilité de ces bois. Il a pensé que leur présence était due au manque de confiance que le constructeur éprouvait pour les fondations de l'immeuble [2]. Elles auraient couru le risque de s'affaisser lors des variations de la nappe phréatique, liées, en Egypte, à la crue du Nil. Que ces mouvements des fondations se soient effectivement produits est prouvé dans un cas précis, celui de la maison Kandili, dont plusieurs ouvertures très déformées sont les témoins d'un net tassement des substructions [3].

La comparaison faite par Vivant Denon de ces maisons avec celles du Moyen-Age européen n'est pas justifiée. En Europe, les maisons à étages en saillie les uns sur les autres sont construites en colombages, ce qui n'est nullement le cas ici. Les parois des saillants ne sont pas des « pans de bois » puisqu'elles ne comportent pas de poteaux ni de pièces de contreventement.

Toutes les pièces de bois qui sont ici incorporées aux murs de brique sont horizontales. Ce sont des chaînages simples. Aux angles, les bois sont décalés en hauteur de l'épaisseur de l'un d'eux de façon à reposer l'un sur l'autre pour être chevillés ou cloués ensemble.

Ces chaînages sont placés à la hauteur des appuis et les linteaux des fenêtres. Très souvent un chaînage passe en outre à mi-hauteur des fenêtres dont les grilles en bois ou en fer sont alors divisées en deux parties égales [4]. Lorsqu'il s'agit

[1] Maison Hassiba Ghazal, Amasyali, Kandili, Alwan Bey, Maharem, Ramadan, Fahrat, Arab Killy.

[2] M. Herz, *Les maisons de Rosette*, p. 89.

[3] Ce tassement semble s'être stabilisé depuis longtemps.

[4] Maisons Arab Killy, Tabak, Kandili, Ramadan, Basiouni, Abouhoum, Ahmed Pacha, Hassiba Ghazal, Gammal, Maharem. On note quelques exceptions. Dans les maisons Alwan Bey, Fahrat, Mandili, Tokatli, Bakrawali, le chaînage ne traverse pas les fenêtres

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'une maison d'angle, chaque étage en saillie sur le suivant repose sur les abouts apparents des solives du plancher et ce sur les deux façades. Il est alors manifeste — ces abouts étant au même niveau — que ceux de l'un des côtés ne peuvent se prolonger à l'intérieur de la pièce et sont alors des éléments purement décoratifs, sans aucune utilité constructive [1].

Formes architecturales Les arcs utilisés au rez-de-chaussée pour les portes ou les porches sont presque toujours surbaissés (Pl. XLVI, A et XLVIII, D). Toutes les autres ouvertures des façades sont rectangulaires.

A l'intérieur, on trouve au même niveau, des arcs brisés du type qui est généralement (quoique improprement) connu sous le nom d'«arc persan» [2] (Pl. XLVII, C). Aux étages, les arcs brisés sont encore utilisés pour les niches de puits ou celles des sorties de vapeur dans les hammams.

Beaucoup plus rares sont les arcs brisés et trilobés (Pl. XLVIII, C) semblables à ceux que l'on voit souvent dans les mosquées de Rosette [3]. On rencontre fréquemment dans ces maisons des baies géminées (Pl. XXXVI, A et XLIII, A). Elles sont surtout utilisées pour éclairer, les salles centrales. Les arcs de ces ouvertures sont surbaissés en anse de panier ou « persans ». Le meneau central est généralement constitué par une colonnette de marbre coiffé d'un chapiteau du type dit « en bonnet de cadi » [4].

Les communs sont très souvent voûtés d'arêtes au rez-de-chaussée. On rencontre aussi, mais rarement, des voûtes dans certaines pièces du 1er étage [5]. Ce sont des voûtes à profil d'arcs brisés, qui ne sont pas sans analogie avec des croisées d'ogives (Pl. XL, B et LI, A).

du premier étage. On remarque que, dans tous les cas, les grilles des fenêtres ne sont pas en bois mais en fer.

[1] Faute de pénétration suffisante dans les murs, certains de ces faux abouts ont aujourd'hui disparu.

[2] Le plus ancien exemple de cette forme est mésopotamien (Raqqa). Ces arcs ont quatre centres, cf. A. Lézine, *Architecture de l'Ifriqiya*, 1966, p. 135, fig. 56, nos 16, 17, 18.

[3] On trouve un arc trilobé dans les locaux du moulin à blé, dépendance de la maison Hassiba Ghazal.

[4] La base a la même forme elle se présente inversée.

[5] Exemples dans les maisons Mandili et Ahmed Pacha.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'architecture On sait que l'époque mamelouke a été marquée, au Caire, par l'éclosion d'une école d'architecture qui a compté parmi ses membres des individus remarquables et même des dynasties de maîtres d'œuvre dont les noms sont parvenus jusqu'à nous [1].

Dans l'histoire de l'architecture musulmane, cette période est même caractérisée par une nette amélioration de la condition sociale des architectes, qui a tranché avec la situation fort modeste que les constructeurs de l'Islam avaient occupée jusque là.

Que les descendants de ces praticiens aient possédé les mêmes capacités que leurs prédécesseurs, à l'époque ottomane, est amplement prouvé par la qualité de leurs réalisations aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, comme on peut le voir en visitant les palais de cette époque qui subsistent encore au Caire. Mais les constructeurs des maisons bourgeoise de Rosette n'avaient pas la même classe, il s'en faut de beaucoup. Les erreurs que nous avons signalées dans l'aménagement des escaliers notamment, prouvent au contraire que les habitations de notre petite ville étaient l'œuvre d'artisans très modestes, simples maîtres-maçons fort peu instruits et bien incapables d'exécuter les dessins et épures sans lesquels la réalisation des monuments du Caire ne serait pas concevable.

On devait se contenter d'esquisser les principales dispositions du plan et entamer aussitôt la construction, quitte à trouver des solutions — pas toujours heureuses — aux difficultés au fur et à mesure qu'elles se présentaient [2]. Les similitudes et redites que l'on constate d'une maison à l'autre, montrent qu'on s'inspiraient largement des modèles existants pour les constructions nouvelles.

La décoration extérieure L'architecture de Rosette est caractérisée par l'emploi, dans les façades de matériaux de construction apparents dont on tire en même temps certains effets décoratifs. Ainsi les chaînes en bois du rez-de-chaussée coupent la monotonie des murs par leurs bandes de teinte claire. Ces bois sont eux-mêmes décorés d'incisions horizontales.

[1] L.A. Mayer, *Islamic architects and their works*, 1956, p. 36.

[2] Ainsi procédaient les constructeurs de Tunis à la même époque, cf. J. Revault, *Palais et demeures de Tunis, XVI[e]-XVII[e] siècles*, p. 76.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Au-dessus des arcs surbaissés des portes et des porches, la paroi est décorée de dessins constitués par une véritable marquetterie de brique : entrelacs, tresses, swastikas, polygones, méandres, étoiles etc... Parfois les mêmes dessins sont simplement exécutés avec des filets en plâtre. Dans quelques cas ce décor s'étend à toute la partie supérieure de la façade du rez-de-chaussée [1] (Pl. LI, B). Plus rarement on trouve au-dessus des portes un décor de carreaux de faïence [2]. Dans des maisons plus simples on se contente de souligner avec des joints saillants, les claveaux en brique des arcs surbaissés [3]. Pour le restant de la façade, la décoration se limite à certains éléments en bois.

Les coffrages en planches dissimulant les corbeaux qui soutiennent les saillants du 1er étage, sont parfois ornés de dessins géométriques (polygones entrelacés par exemples) réalisés avec des baguettes demi-rondes clouées sur leur paroi [4] (Pl. LIII, A). Ces coffres sont quelquefois soulignés par une frise de *mouqarnas* en bois. On retrouve également des ornements analogues en amortissement de certaines consoles.

Les moucharabiehs des fenêtres sont généralement simples si on les compare à ceux, beaucoup plus riches, du Caire. Ils sont en bois tourné à grandes ou petites mailles. Celles-ci sont généralement en diagonales aux grandes fenêtres et orthogonales aux ouvertures plus petites de sortie d'air chaud.

Souvent le décor s'y limite aux logement de gargoulettes auxquels on donne différentes formes en plan : polygonales, carrées, rectangulaires, à angles arrondis, interpénétration de trois polygones [5].

A la base, ces logements saillants sont soulignés par des festons en bois découpé, la partie supérieure étant ornée d'une petite arcature.

Des inscriptions figurent parfois au rez-de-chaussée, sur des panneaux en marbre blanc [6] (Pl. XXXV, B et XLIX, B) encadrés dans certains cas de carreaux de faïence.

Le linteau en bois de la porte d'entrée peut aussi être pourvu d'une inscription en relief [7].

[1] Exemple : maison Thabet.
[2] Une porte de la maison Marzouni.
[3] Exemples : maison Bakrawali.
[4] Exemples : maisons Arab Killy, Kanadili, Fahrat.
[5] Exemple unique : maison Kanadili.
[6] Maison Bakrawali.
[7] Porte de la maison Amasyali.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les portes sont quelquefois en bois sculpté; d'autres plus simples, sont garnies de clous forgés à large tête plate. Les grandes portes sont souvent pourvues d'un portillon à arc surbaissé, en plein cintre ou en accolade.

Décoration intérieure La plupart du temps, le solivage des plafonds est laissé apparent, sans aucun décor. Dans d'autres exemples, les sous-faces des solives sont revêtues d'un habillage en planches qui peuvent alors recevoir une décoration peinte.

Dans la maison Mandili, ce décor est composé de médaillons sur un champ orné de vases d'où sortent des fleurs (Pl. XL, A). Sur l'un des médaillons, un bateau à deux mâts est représenté toutes voiles dehors. Sur un autre, on voit un monument d'architecture.

Ces grands médaillons sont entourés d'autres, plus petits et dont la décoration primitive est devenue difficile à discerner.

Les plafonds les plus luxueux sont décorés de demi-baguettes clouées sur un revêtement de planches. Ces baguettes dessinent des polygones étoilés sur le plafond d'une salle dans la maison d'Ahmed Pacha. La partie centrale du plafond est en défoncé sur le restant. Courant sur les quatre côtés de ce défoncement rectangulaire on remarque une grande inscription réalisée avec des demi-baguettes (Pl. XLV, A).

Sur une frise en bois placée sous le plafond, une autre inscription, cette fois peinte, fait le tour de la salle.

Le plafond de la salle de réception de la maison Amasyali, située exceptionnellement au rez-de-chaussée, est du même type quoique moins riche.

Le défoncement central est octogonal, ses parois sont ornées de *mouqarnas*. On note au centre, l'élément saillant où était attaché la chaînette d'un lustre.

Les voûtes que l'on trouve au premier étage, dans les maisons Mandili et Ahmed Pacha sont décorées de nervures plissées en plâtre, à section de dents de scie, comme on peut en voir dans plusieurs mosquées de la ville [1].

Celle de la demeure d'Ahmed Pacha prennent naissance sur une ligne de mouqarnas simplifiés (Pl. LI, A). Les voûtes de la maison Mandili comportent

[1] Et notamment sur les dômes à bulbe de certains minarets.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

un tore à l'intersection des quartiers assez semblables à ceux de certaines voûtes à croisée d'ogives (Pl. XL, B).

En général, les parois intérieures des chambres sont simplement enduites de plâtre.

Dans deux maisons pourtant, celles d'Alwan Bey et de Maharem, on peut voir une pièce à revêtements muraux de carreaux de faïence, à dessins tunisiens ou turcs. Elles se trouvent toutes deux au premier étage, dans la plus belle salle de la maison (Pl. XLIII, B et XLIV, B).

Ailleurs, la faïence n'est utilisée que pour des détails, la décoration par exemple, dans la maison Kanadili, du pourtour d'une niche plate aménagée dans l'épaisseur du mur entre deux placards (Pl. XLV, B).

Dans la salle de la maison Alwan Bey, le décor de faïence occupe toutes les parois disponibles. Il s'ordonne suivant deux registres, séparés par une corniche en bois. Ce sont des panneaux composés de carreaux à fleurs, encadrés par des bandes de carrés reposant sur la pointe.

Chaque panneau du registre inférieur comporte un motif qui rappelle la forme d'un arc de tête de mihrab, soit brisé, soit trilobé ou encore en « pignon ».

Dans la salle à revêtement de la maison Maharem, on trouve une même division en deux registres, à cela près que le registre inférieur est ici plus élevé que dans le cas précédent et qu'il n'y a pas de corniche séparative. Sur le registre supérieur, de grands médaillons de marbre découpé figurent dans le revêtement, entourés de carreaux de faïence. Ce sont des cercles ou des losanges aux contours festonnés et aussi des étoiles à huit branches.

Les revêtements du registre inférieur ont sans doute été assez fortement remaniés depuis leur état primitif.

Nous avons vu que les salles centrales de la plupart des maisons de Rosette contenaient une estrade faisant face à l'entrée et adossée à un mur souvent percé d'une baie géminée.

Ces estrades sont généralement hautes de 65 à 70 cm. Elles reposent sur un soubassement plein en maçonnerie ou en bois dans lequel s'ouvrent une ou plusieurs portes carrées. Au-dessus s'élève une arcade en bois composée de poteaux et de trois arcs découpés de différentes formes.

Ainsi, dans la maison Tokatli et Mandili, dont les estrades sont identiques, ces arcs sont : au centre, rectangulaires à angles arrondis et aux deux côtés, recticurvilinéaires (Pl. XXXVII, B).

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'arc central est libre pour permettre l'accès à l'estrade; les arcs latéraux sont fermés par une balustrade composée de balustres tournés alternant par paires avec des montants rectangulaires.

Parfois, l'estrade ne comporte pas de balustrade. C'est le cas dans la maison Ramadan où les arcs sont latéralement brisés et outrepassés et en anse de panier au centre.

Dans la maison Bakrawali, la balustrade se compose de balustres tournés, alternant avec des panneaux en moucharabiehs. Les trois arcs sont ici en accolade (Pl. XLII, A).

Parfois, ces estrades ne comportent pas d'arcade décorative mais seulement des garde-corps à balustres tournés (Pl. XLIII, A).

Après ces estrades, on mentionnera des banquettes fixes en menuiserie que l'on trouve parfois au-dessous des grandes fenêtres des salles donnant sur la rue (Pl. XLIV, B).

Elles ont quelquefois des retours d'équerre le long des parois latérales de la chambre. Ceux-ci sont alors limités par des accoudoirs [1]. Ces banquettes reposent sur des pieds de bois surmontés d'arcs en double doucine.

Dans les grandes salles en bordure de rue, on trouve fréquemment le long d'une paroi, généralement celle qui est opposée aux fenêtres, une suite de placards profonds qui en occupent toute la longueur [2].

Dans la maison Amasyali, la façade de ce placard est une véritable marquetterie d'une grande variété de dessins géométriques : polygones, polygones étoilés, entrelacs etc... A l'emplacement de l'entrée se trouve un arc en plein cintre festonné (Pl. XLI, B).

Les différentes divisions du placard sont pourvues de portes simples ou à deux battants. Elles sont encadrées de petites cases libres s'ouvrant sur la salle par des arcs découpés aux formes souvent compliquées : aucun d'eux n'est exactement pareil à l'autre.

Le placard est couronné d'une corniche en bois au-dessus de laquelle se trouve une galerie [3]. La façade de celle-ci se divise en deux parties : un garde-corps en

[1] Par exemple dans la maison Maharem.

[2] Ce sont les « armoires » de la *Description*, p. 531.

[3] *Description de l'Egypte*, texte, t. XVIII, p. 531 : « au-dessus des armoires, espèces de loges grillagées où il paraît que les femmes

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

moucharabiehs en bas et, montant jusqu'au plafond, une arcade aux larges montants en moucharabiehs et aux arcs en bois découpé.

Les grands placards de la maison Bakrawali (Pl. XLII, B) ressemblent aux précédents pour ce qui concerne la partie inférieure. Mais il n'y a pas ici de corniche. A la place, on trouve une large tablette saillante, supportée par les abouts débordants des solives du plancher de la galerie. Elle fait tout le tour de la salle.

La galerie est plus basse que celle de la maison Amasyali. Elle est protégée par une balustrade aux éléments en bois tourné qui monte jusqu'au plafond [1].

Dans la maison d'Alwan Bey, la décoration des panneaux du registre inférieur est plus simple que dans les deux exemples précédents (Pl. XLIII, B). La galerie est ici beaucoup plus haute qu'ailleurs, sa façade est divisée en trois registres : des panneaux pleins dans le bas, un grand moucharabieh et une petite arcature au sommet. Là aussi une tablette sépare la galerie de la partie basse, mais elle se limite au placard et ne fait pas ici le tour de la salle. A l'emplacement qui correspond au passage de la porte d'accès à la salle, on trouve un arc en anse de panier outrepassé.

Au grand placard de la maison Kanadili, les dessins des panneaux inférieurs sont assez simples également. Une corniche les sépare de la galerie. La façade de celle-ci se compose d'un soubassement plein et au-dessus, montant jusqu'au plafond, de panneaux de moucharabiehs, alternant avec des balustres par paires.

se tiennent habituellement ». D'après ce texte on trouverait ces loges dans les « chambres des femmes » exclusivement. Cette dernière information est inexacte. Il y a des placards surmontés de « loges grillagées » à Rosette aussi bien dans des salles du sélamlik que du harem. De même, dans les palais du Caire, il existe des « loges grillagées » (autrement disposées qu'à Rosette) qui donnent des vues sur la *mandara* ou le *maqʿad*, pièces de réception officielles dépendant du sélamlik aussi bien que sur la *qaʿa* qui dépend théoriquement du haremlik. Si l'utilisation de ces loges est aisément identifiable au Caire, où leurs ouvertures sont garnies de moucharabiehs à mailles serrées, impénétrables aux regards, elle l'est moins à Rosette où la protection est parfois assurée par de simples barreaux en bois tourné qui ne protègent nullement l'intérieur des loges des regards indiscrets. Nos enquêtes sur ce problème — demeurées très succintes — tant au Caire qu'en Turquie et ailleurs ne nous ont apporté que des opinions, parfois contradictoires et dont aucune ne paraît satisfaisante (emplacement pour musiciens, lieu pour dormir, etc.). Ce problème reste à résoudre.

[1] Il est impossible de se tenir debout dans ces galeries.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les différentes salles des maisons de Rosette sont pourvues de nombreux autres placards. Ils sont peu profonds. Ce sont de simples niches aménagées dans l'épaisseur d'un mur.

Ils ne descendent jamais jusqu'au sol. Les panneaux de menuiserie qui en constituent les façades sont généralement composés de deux parties : en bas, des panneaux pleins avec portes à un ou deux vantaux et au-dessus des rangées d'alvéoles, de une à trois sur la hauteur, à ouvertures libres encadrées par des arcs en bois découpé, le plus souvent recticurvilinéaires [1] (Pl. XLV, B).

Origines des formes et du décor Nous avons vu que la ville avait été probablement reconstruite en entier au XVI[e] siècle [2]. Les voyageurs européens des deux siècles suivants l'ont trouvée principalement peuplée de Turcs [3]. Ses relations commerciales avec l'Asie Mineure sont par ailleurs bien connues [4].

Les noms de deux maisons, celles de Tokatli et Amasyali indiquent que leurs propriétaires étaient originaires de Tokat et Amasya : deux villes d'Anatolie, situées à une centaine de kilomètres de la Mer Noire [5].

Aussi n'est-il pas surprenant de retrouver dans la conformation et la décoration des maisons de Rosette plus d'un trait emprunté à la Turquie.

Il est intéressant d'essayer de délimiter l'importance de cette influence. Il était assez généralement admis jusqu'ici que la conquête ottomane avait apporté peu de choses dans le domaine de l'architecture aux pays arabes qui en ont fait l'objet [6].

[1] Les fermetures sont de simples taquets pivotants, fixés sur les bâtis dormants des portes.

[2] cf. *supra.*

[3] cf. *supra,* p. 153 n. 4.

[4] cf. *supra,* p. 152 n. 7-8 et p. 153 n. 2.

[5] Sur Amasya, cf. E.I., N[elle] éd. : W.J. Childs, *Across Asia Minor on foot,* 1918, p. 71 sq.; Ibn Battoutah, *Voyages,* trad. t. II, p. 292. Sur Tokat, E.I., 1[re] éd.; W.J. Childs, *o.c.,* p. 110 sq.; Mahmud Akok, *Tokat Sehrinin eski evleri,* dans *Yillik, arastirmalar dergisti,* II, 1957; Guide Nagel, *Turquie,* 1969, p. 681 et 685. Ces deux villes ont beaucoup souffert de tremblements de terre en 1734, 1825 et 1939.

[6] La plupart des auteurs limitent ces apports à « quelques détails » cf. G. Marçais, *L'archit. musul. d'Occident,* 1954, p. 454, à propos d'Alger. C'est pourquoi M. Herz, *Les Maisons de Rosette,* 1899 a trouvé aux maisons de cette ville du delta un « aspect curieux et inattendu ».

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

S'il est bien vrai que des habitudes antérieures se sont maintenues après la conquête, dans les réalisations de l'architecture monumentale et notamment l'architecture religieuse, en Algérie, en Tunisie ou en Egypte, l'étude des maisons de Rosette prouve, en revanche que l'architecture domestique a, dans certains cas, subi l'influence de la Turquie d'une façon très marquée.

Mais s'il est aisé de la reconnaître à prime abord dans notre ville du Delta, il est plus difficile d'en discerner les limites exactes.

Une comparaison directe avec les anciennes maisons de l'Asie Mineure n'apporte pas tous les enseignements qu'on aurait pu en attendre.

En effet, si Rosette a conservé des maisons qui datent parfois de la fin du XVI[e] siècle et le plus souvent du XVII[e] ou du XVIII[e], il n'en est pas de même en Turquie où elles sont généralement plus récentes. Ainsi les plus vieilles maisons de Brousse, par exemple, ne sont pas antérieures au XIX[e] siècle [1].

Il en est de même dans les autres villes turques. Le professeur S. Eldem estimait, il y a deux ans, que les plus anciennes maisons du pays étaient vieilles de 150 ans. Et ces dernières disparaissent rapidement [2].

Cependant la documentation qu'on peut recueillir en visitant ces maisons reste en partie valable pour des comparaisons avec celles de Rosette, en raison de la période de stagnation que l'Empire turc a connue dans la dernière phase de son histoire [3].

Une autre source d'information, très utile, est constituée par les descriptions laissées par les voyageurs qui visitèrent la Turquie au temps de Soliman le Magnifique ou dans les deux siècles suivants [4].

[1] Nous avons visité Brousse en mai 1970. Sur cette ville, cf. Ch. Texier, *Description de l'Asie Mineure*, 1839, t. I, p. 67; H. Wilde, *Bursa*, 1909; A. Gabriel, *Une capitale turque, Brousse, Bursa*, 1958, p. 199-203 : les maisons ont été « pour la plupart reconstruites après le séisme de 1855 ». Eyüp Asim Kömürcüoglu, *Das altturkischen Wohnhaus*, 1966, p. 41-43, fig. 49-56, sur l'unique maison de Brousse qui daterait encore du XVII[e] siècle (aujourd'hui musée ethnographique).

[2] Sedat Hakki Eldem, *Rölöve*, I, 1968, p. 9.

[3] R. Mantran, *La vie quotidienne à Constantinople*, 1965, p. 294.

[4] Pour les XVI-XVII[e] siècles, bibliographie sommaire dans R. Mantran, *o.c.*, p. 296-297; *Voyage de J.B. Tavernier*, Rouen, MDCCXIII, t. VI; J. Griffiths, *Nouveau voyage en Turquie d'Europe*, trad. 1812, t. I, p. 87-88; Th. Gautier, *Constantinople*, 1853, p. 202; G.A. Olivier, *Voyage dans l'Empire Othman*, t. I, an 9, p. 136; G. Postel, *De la république des Turcs*,

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

On ne pouvait pas s'attendre normalement à retrouver en Egypte des habitations tout à fait semblables à celle d'Anatolie, en raison de la grande différence existant entre les climats de ces deux pays [1]. Les maisons de Rosette peuvent être comparées à celles de Turquie pour l'aspect général de leurs façades, leur mode de construction, certaines dispositions de leurs plans, dérivées d'un mode de vie analogue et encore par les répercussions que le type d'habitat a eues sur l'environnement urbanistique.

Les maisons égyptiennes du Delta ont en commun avec celles de la Turquie la multiplication des ouvertures d'éclairage et de ventilation sur les rues [2] ce qui les oppose aux maisons musulmanes à plan dit « arabe » [3], caractérisé par des façades aveugles, toutes les pièces habitables étant ouvertes sur une cour centrale.

Elles ont encore en commun avec les maisons turques les surplombs successifs des étages les uns par rapport aux autres [4]. On les a, du reste, rapprochées pour cela des maisons médiévales européennes dans lesquelles on retrouve les mêmes décrochements [5].

Il convient d'ouvrir ici une parenthèse pour examiner rapidement les interprétations qui ont été données de ces étages en porte-à-faux à Rosette et en Turquie.

Les architectes qui ont examiné cette question [6] se sont contentés de reprendre à leur compte la théorie émise par Viollet-le-Duc [7] sur le même sujet : la place étant rare dans les villes encloses de murs, des étages en encorbellements

1560, p. 15; Grelot, *Relation nouvelle d'un voyage à Constantinople*, 1681, p. 369; *Lettres de Milady Montague*, trad., MDCCXCV (éd. anglaise, 1763), p. 239-254; E. Boré, *Correspondance et mémoires d'un voyageur en Orient*, 1840, p. 93.

(1) Et d'autres circonstances (ressources locales en matériaux de construction etc...).

(2) C.E. Arseven, *L'Art turc*, 1939, p. 96; B.Y. Berry, *The development of the bracket support in Turkish domestic architecture*, dans *Ars Islamica*, V, 1938, p. 272.

(3) S.M. Eldem, *Turk eviplan tipleri*, Istambul, 1954, résumé anglais « *Basic plan of the turkish house* », p. 215. Ce plan « arabe » qui dominait en Syrie, a influencé l'architecture domestique des régions les plus orientales de l'Asie mineure.

(4) H. de Vaujany, *Alexandrie et la Basse Egypte*, 1885, p. 211; M. Herz, *Les maisons de Rosette*, p. 89; C.E. Arseven, *o.c.*, p. 93-94.

(5) *Ibid.*, p. 93 : « qui les font ressembler aux maisons gothiques d'Europe ».

(6) *Ibid., loc. cit.*, et B.Y. Burton, *The development...* p. 281.

(7) « Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e^ au XVI^e^ siècles ». art. *charpente*.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

successifs auraient permis d'augmenter la surface utilisable des habitations. D'autre part les saillants des façades auraient en outre assuré la protection des passants contre la pluie ou le soleil.

En réalité, les porte-à-faux successifs des maisons médiévales européennes dérivent surtout du mode de construction utilisé : le pan de bois ou colombage.

En Europe, comme en Turquie, les maisons étaient constituées par une ossature portante en bois composée de pièces horizontales, verticales ou obliques, les vides étaient garnis d'un remplissage quelconque. A chaque étage la paroi comportait une série de poteaux venant s'assembler haut et bas, à tenons et mortaises, dans une poutre horizontale. Si la façade de l'immeuble avait été au même aplomb du haut en bas, le nombre de mortaises aurait été doublé dans chaque poutre et sa résistance affaiblie. C'est pour éviter cet inconvénient que les façades des différents étages ont été décalées. Ainsi les poutres horizontales ont été dédoublées et chacune d'elle a été entaillée d'une seule rangée de mortaises.

L'augmentation de superficie aux étages n'aurait été qu'un avantage accessoirement dérivé de l'adoption d'un procédé logique de construction [1].

On remarque que les maisons à étages décalés n'existent pas seulement en Turquie dans les villes qui furent fortifiées autrefois, mais aussi dans de petits villages et même dans des habitations campagnardes totalement isolées [2].

Or les maisons de Rosette ne comportent pas d'ossature portante en bois mais seulement des chaînages horizontaux échelonnés sur la hauteur de chaque étage. On aurait peut-être là une hybridation de deux modes de construction, tous les deux originaires de Turquie.

En effet, dans la région du littoral méditerranéen qui est bordée par la chaîne du Taurus, on trouve des maisons anciennes comportant des chaînages en bois multiples, noyés dans les murs. Ce mode de construction est notamment attesté dans les villes d'Analya, d'Antalya et dans les villages environnants [3]. La différence avec Rosette réside dans les matéraiux intercalés entre les chaînes : en

[1] Ce raisonnement ne s'applique pas aux divers saillants partiels que l'on trouve dans l'architecture domestique de Tunis, par exemple et qui dérivent sans doute des *maeniana* de l'Antiquité romaine.

[2] On en voit des exemples le long de la route qui mène de Yalova à Brousse (notre voyage en mai 1970).

[3] S.M. Eldem, *Rölöve*, I, fig. 81, 83, 95, 120.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Turquie c'est une maçonnerie de moellons ou de caillasse qui remplace la brique apparente des maisons de Rosette.

La double fenêtre sur la hauteur d'un même étage, grande en bas, petite au-dessus, que nous trouvons dans toutes les maisons égyptiennes figure également dans de nombreuses maisons de Turquie.

L'une des rares maisons de ce pays qui daterait du XVI[e] siècle, celle dite de Murat, à Brousse, est sous ce rapport l'habitation turque qui se rapprocherait le plus des maisons de Rosette [1]. Notons encore, dans l'architecture des façades, l'emploi systématique, pour les portes d'entrée, de l'arc surbaissé si fréquent dans l'architecture monumentale ottomane et aussi quelques grilles en fer à pointe de diamant, à la jonction de deux barreaux et qu'il faut attribuer à la même influence [2].

Pour en finir avec les façades, nous mentionnerons le décor sculpté turc des encadrements de marbre qui accompagnent certaines inscriptions [3]. A propos de ces dernières, on rappellera que L. Massignon avait depuis longtemps attiré l'attention sur la grande quantité de textes gravés en turc que l'on trouvait dans cette ville du Delta [4].

A l'intérieur des habitations, notons d'abord la spécialisation des appartements : *sélamlik* au premier étage, caractérisé par des grilles de fenêtres à larges mailles, *haremlik* aux étages, dont les grilles ont des mailles serrées, avec cette différence qu'en Turquie ces deux parties de la maison sont souvent sur un même plan [5] tandis qu'à Rosette elles occupent des étages différents.

A Rosette, comme en Turquie, le rez-de-chaussée n'est jamais utilisé comme habitation [6].

[1] C.E. Arseven, *o.c.*, fig. 186; autres exemples fig. 188, 194, 196, 205.

[2] U. Vogt. Goknil, *Turquie ottomane*, 1965, p. 32, 35, 39, 75, 76.

[3] Maisons Marzouni et Bakrawali, par exemple.

[4] L. Massignon, *Note sur l'avancement des études archéologiques arabes en Egypte, hors du Caire, BIFAO*, t. VI, p. 18.

[5] *Lettres de Lady Montague*, p. 240; R. Mantran, *La vie quotidienne...*, p. 204.

[6] S.H. Eldem, *Basic plans...*, p. 217; mais J. Griffiths, *Nouveau voyage...*, p. 88 signale à Istambul une ou deux pièces de réception au rez-de-chaussée. C'est exceptionnellement le cas à Rosette dans la maison Amasyali.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Une autre analogie est constituée par une utilisation des étages suivant les saisons. En Asie Mineure «un entre-sol bas» est utilisé en hiver[1]. A Rosette, c'est le deuxième étage, plus bas de plafond que les autres[2].

L'estrade que l'on trouve dans toutes les salles centrales des maisons du Delta et qui porte ici le nom de *dekka* n'est autre que le *sofa* turc, tel que les voyageurs européens l'ont décrit en visitant Istambul : « la partie, la plus noble de la chambre est occupée sur toute sa largeur d'une grande estrade faite de bois »[3], ou encore : « du côté des fenestres, ils élèvent une estrade qu'ils appellent sofa »[4]; « lieu fait de tables ou ais qui est communément plus haut que le reste du logis et qu'ils nomment sopha »[5]; « estrade élevée d'environ deux pieds, parfois deux vis à vis l'une de l'autre »[6].

On trouve aussi en Turquie de nombreux exemples de banquettes en bois fixes, placées sous les fenêtres, avec des retours d'équerre, comme celles que l'on voit si souvent aux mêmes endroits à Rosette[7].

Il en est de même des grands placards en menuiserie qui occupent toute la largeur de la pièce[8]. Mais nous ne connaissons en Asie Mineure, rien d'exactement comparable aux galeries accessibles par des escaliers ou des échelles surmontant ces placards en Egypte. Ce qui s'en rapproche le plus en Asie Mineure se trouve à Brousse dans la maison « de Murat » déjà mentionnée plus haut. On y voit, au-dessus des placards, un emplacement fermé par des panneaux de treillis. Mais il n'a guère plus de 0 m. 50 en profondeur, est inaccessible et ne peut donc avoir rempli les mêmes fonctions que les galeries de Rosette[9].

Les chambres turques aux parois entièrement lambrissées[10] sont représentées

[1] B.Y. Berry, *o.c.*, p. 272. Eyüp Asim Kömürcüoglu, *o.c.*, p. 14, fig. 15 : « chambre d'hiver à l'entresol ». M. Patrice Goulet, architecte français rencontré à Istambul a vu des « pièces d'hiver » dans cette ville, si basses qu'on en pouvait toucher le plafond avec la main.

[2] Cf. *supra*, p. 177.

[3] R. Mantran, *o.c.*, p. 205.

[4] *Ibid.*

[5] G. Postel, *De la république des Turcs*, p. 15.

[6] Lady Montague, *o.c.*, p. 242.

[7] C.E. Arseven, *o.c.*, fig. 206.

[8] *Ibid.*, fig. 184, 187, 223, 224, 229; S.H. Eldem, *Rölöve*, p. 47, fig. 85; G. Gabriel, *Une capitale* . . . , pl. LXXXIX; E.A. Kömürcüoglu, *o.c.*, fig. 50-51.

[9] C.E. Arseven, *o.c.*, fig. 181, E.A. Kömürcüoglu, *loc. cit.*

[10] Grelot, *Relation nouvelle*. . . , p. 369 : «chambres boisées, lambrissées et dorées». Lady

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

ici par la salle provenant de Rosette qui a été reconstituée au musée d'art islamique du Caire.

On trouve également dans toutes les maisons égyptiennes ces niches dont l'encadrement dessine un arc en bois découpé et dont Lady Montague a signalé la présence dans la maison qu'elle occupait à Andrinople au XVIII[e] siècle [1]. Elles étaient destinées à recevoir des « vases de parfums ou des pots de fleurs ». Des alvéoles de cette espèce — mais sans doute destinées à une utilisation moins frivole — figuraient déjà au XV[e] siècle, à Brousse, dans la célèbre Mosquée Verte (Yesil Cami), où on les trouve dans les deux salles qui servaient, dans cet édifice, de collège religieux d'hiver [2]. Signalons encore parmi les points communs avec les maisons de Turquie, les tablettes saillantes en bois qui font tout le tour de la pièce [3] et l'armoire tournante de la maison Bakrawali qui n'est autre que le *deumne dolap* des habitations d'Asie Mineure [4].

Le traitement de certains plafonds est directement influencé par les plafonds de Turquie, ceux dont des baguettes divisent la surface en polygones et dont la partie centrale est plus soignée que le restant [5].

Enfin il ne faut pas oublier les carreaux de faïence à dessins turcs qui ornent quelques parois intérieures des maisons de Rosette [6].

Montague, *o.c.*, p. 242 : « dans toutes les chambres lambris de bois ornés de marquetteries ».

[1] p. 242. Autres exemples turcs : C.E. Arseven, *o.c.*, fig. 181, 184, 187, 377; S.M. Eldem, *o.c.*, fig. 137. Ce type de niche aux formes très variées remonte au moins à l'époque seljoukide.

[2] Notre visite à Brousse en Mai 1970. Sur cette mosquée : A. Gabriel, *Une capitale...*; Léon Parvillée, *Architecture et décoration turques au XV[e] siècle*; H. Wilde, *Brusa;* Sedat Çetintas, *Türk mimari anitlari, Osmanli devri Bursada ilk eserler*, 1946-1947; U. Vogt Göknil, *Turquie ottomane.*

[3] C.E. Arseven, *o.c.*, fig. 181, 226; S.H. Eldem, *Rölöve*, fig. 81, 85, 88, 90, 93.

[4] *Ibid.*, p. 96.

[5] A. Rosette : Plafonds d'Ahmed Pacha et d'Amasyali (*mandara*) à comparer avec A. Gabriel, *Une capitale...* pl. LXXXIX, 4; C.E. Arseven, *o.c.*, p. 99; C. Texier, *Description de l'Asie Mineure*, t. II, 1958-1959. On trouve également en Syrie des plafonds de ce type à l'époque ottomane, cf. H. Wittmer-Ferri, *La maison bourgeoise arabe des 17[e] et 18[e] siècles en Syrie*, dans *Les Annales archéologiques de Syrie*, t. VIII-IX, 1958-59, pl. V, 10.

[6] Sur les faïences turques, Tashin Oz, *Turkish ceramics*, s.d. A. Lane, *Late Islamic pottery*, p. 37-67; Id., *The Ottoman pottery of Iznik*, dans *Istambuler Forschungen*, n° 13, 1941; B. Unsal, *Iznik çinici liğine dair*, dans *Mesleki teknin oğretim dergisi*, 1956.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Après avoir marqué l'importance des apports anatoliens dans l'architecture domestique de la ville égyptienne, il convient d'examiner les différences que cette architecture présente avec celle de l'Asie Mineure, et dont une notable partie doit être attribuée au climat égyptien, tout autre que celui de l'Anatolie, en hiver surtout.

Parmi ces différences, notons tout d'abord la grande hauteur des maisons égyptiennes qui s'oppose à celle généralement très inférieure des maisons turques.

Ainsi, à Istambul, un règlement limitait à 9 m. la hauteur des maisons musulmanes au début du XVIII[e] siècle [1]. Or la maison Mandili, de Rosette par exemple, se dresse à plus de 17 mètres au-dessus du sol de la rue.

Les maisons égyptiennes sont toujours couvertes en terrasse, contrairement à celles de Turquie dont l'un des traits les plus caractéristiques est le toît largement débordant, à deux pentes, « en dos de chameau » [2].

Les dispositions du plan des maisons de Rosette sont sans équivalent en Turquie. On ne trouve jamais à Rosette ces « espaces couverts, ouverts sur un ou deux côtés » (*serguah*) qui sont si fréquents en Anatolie [3]. En revanche la Turquie ne connait pas la salle à « *impluvium* » qui constitue la principale originalité de nos maisons.

La protection des fenêtres est assurée à Rosette par des moucharabiehs semblables à ceux du Caire, tandis que les constructeurs turcs utilisent exclusivement les treillis de lattes, connus dans leur pays sous le nom de *Kafès* [4].

En Turquie, les fenêtres sont très souvent munies de volets extérieurs en bois, à deux battants [5]. On n'en rencontre jamais de semblables à Rosette où les très rares volets existants sont intérieurs et coulissent dans des glissières horizontales [6]. Bien entendu, les maisons égyptiennes ne comportent pas de cheminées intérieures

[1] R. Mantran, *o.c.*, p. 46.

[2] En Turc « djema lunat », cf. A. Gabriel, *Une capitale...*, p. 199; C.E. Arseven, *o.c.*, p. 100; G.A. Olivier, *Voyage dans l'empire othman*, p. 136; H. Wilde, *Brussa*, fig. 146-147.

[3] C.E. Arseven, *o.c.*, p. 97; Ch. Texier, *Description de l'Asie Mineure*, p. 67 : à Brousse c'est le *Kaïak* : « grand vestibule qui s'ouvre sur la campagne »; S.H. Eldem, *Rölöve*, fig. 94, 111, 112, 116, 117.

[4] A. Gabriel, *Une capitale...*, pl. LXXXVIII, 5; C.E. Arseven, *o.c.*, p. 96; S.H. Eldem, *Rölöve*, fig. 94, 111, 112, 116, 117.

[5] C.E. Arseven, *o.c.*, fig. 194, 205.

[6] En outre, ils semblent bien avoir été installés aprés coup.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans les salles habitables, contrairement aux demeures turques où elles sont nombreuses [1].

Toutefois c'est encore à la Turquie qu'ont été empruntées les souches de cheminées prismatiques [2] qui desservent à Rosette, cuisines et hammams.

Nous venons de montrer que l'influence de la Turquie était extrêmement importante dans l'architecture domestique de Rosette. On a pu se demander autrefois si les maisons de cette ville lui étaient propres ou au contraire s'il fallait les attribuer à une « architecture du Delta » dont elles constitueraient les seuls témoignages subsistants.

On remarquera, à l'appui de la seconde hypothèse, qu'il existe une unité de style certaine dans les réalisations de l'architecture religieuse échelonnées d'Alexandrie à Damiette.

Dans les quartiers les plus anciens d'Alexandrie — entre les deux ports — on trouve encore quelques maisons d'habitations qui présentent certaines analogies avec celles de Rosette [3]. Il semble bien, du reste, que le style particulier de cette région ne se limite pas au Delta du Nil car il présente des analogies avec celui de certaines réalisations des bords de la Mer Rouge et notamment celles que l'on peut voir dans la ville de Suakin [4]. Celle-ci a subi, de même que Rosette, de grands changements au XVI[e] siècle.

Les mosquées de Suakin ressemblent à celles de Damiette et de Rosette, ayant notamment comme elles la grande niche plate à sommet trilobé qui encadre la porte d'entrée.

On trouve encore à Suakin ces « espaces couverts, ouverts d'un ou deux côtés » qui marquent les constructions de cette agglomération d'un cachet turc, encore

[1] C.E. Arseven, *o.c.*, fig. 192, 206, 223, 224, 229; U. Vogt-Göknil, *o.c.*, p. 141, 171. Et pourtant certains voyageurs ont écrit qu'en Turquie « les cheminées étaient choses inconnues », cf. E. Boré, *Correspondance et mémoires d'un voyageur en Orient*, 1840, p. 94. C.E. Arseven, *o.c.*, mentionne le *mangal*, « brasero que l'on place au milieu de la pièce ».

[2] Id., *ibid.*, p. 100. Il en subsiste de semblables dans la maison Amasyali, cf. *supra*.

[3] Observations de l'auteur en Mars 1969. Au début du siècle dernier, on voyait encore à Alexandrie des maisons dont les éléments saillants étaient en brique apparente, cf. P. Coste, *Architecture arabe ou monuments du Kaire*, Paris, 1839, pl. LXVI.

[4] Derek Matthews, *The Red sea style*, dans *Kush* I, 1953. Nous devons cette référence à M. Garcin.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

plus accusé que dans le Delta [1]. On notera que l'unité de mesure utilisée à Suakin, à Rosette et au Caire est la même à l'époque ottomane : une coudée de 0 m. 58 [2].

Dans ces provinces égyptiennes où l'influence ottomane est évidente dans l'architecture domestique locale, on peut déjà délimiter en gros deux zones où cette influence est marquée à des degrés différents. Elle est plus forte dans le Delta oriental qu'à l'Ouest, ce qui est du reste normal. En effet, à Damiette ou Mansourah la protection des fenêtres est assurée par des treillis de lattes comme en Turquie tandis qu'à Rosette les moucharabiehs sont exclusivement utilisés.

Il apparaît ainsi que les différences que présentent les maisons de Rosette avec celles de la Turquie ne sont pas exclusivement attribuables à des raisons d'ordre climatique. Les emprunts faits à la Turquie sont venus se greffer sur des habitudes pré-ottomanes locales dont nous ne savons pas encore discerner les origines.

En étudiant les palais du Caire nous retrouverons certains traits qui existaient déjà dans l'architecture domestique égyptienne à l'époque pharaonique [3], mais rien ne nous autorise à faire remonter les traits originaux de Rosette à une si lointaine origine.

Des recherches qui restent à effectuer dans le domaine, encore si peu connu, de l'architecture civile copte permettront peut-être un jour d'apporter une solution à ce problème [4].

* * *

Malgré la modernisation de la ville, on trouve encore des groupes de maisons anciennes ou de vieilles maisons isolées à Rosette, grâce aux mesures de

[1] Id., *Ibid.*, p. 63. On les y appelle «Sala».

[2] *Ibid.*, p. 65.

[3] A paraître sous le titre de « *Trois palais du Caire d'époque ottomane* » dans les *MIFAO*.

[4] On pourrait peut-être rapprocher les maisons de Rosette, pour une de leurs particularités, des demeures à étages, bâties à Fostat et que Muqaddasi a décrites au X^e^ siècle, en ces termes : « leurs maisons comptent quatre ou cinq étages, la lumière y pénètre par le centre... » (cité par R. Blachère, *L'agglomération du Caire vue par quatre voyageurs arabes du Moyen-Age*, dans *Annales Islamologiques*, VIII, 1969, p. 8). S'il s'était agi d'une simple cour centrale, Muqaddasi aurait-il pris la peine de le préciser, tant ça allait de soi à l'époque? On pourrait donc penser que les maisons à étages de Fostat comportaient déjà un dispositif comparable à celui des maisons de Rosette à « atrium ».

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

protection prises par le Service des Antiquités, que ces demeures aient été ou non acquises par l'Etat.

D'intéressants ensembles subsistent notamment dans la rue Dahliz el Melek (devenue aujourd'hui rue Port Saïd).

On voyait encore, il n'y a pas longtemps, cinq vieilles maisons dans la seule rue du Cheikh Youssef : celles de Khalil Dara, El Mandili, El Naccache, Moursy Mohamed et El Sokary. Mais ces trois dernières ont été déclassées par la suite.

On ne trouve pas d'équivalent ailleurs de ce type de maison et c'est pourquoi de nombreux travaux de consolidation et de restauration y ont été réalisés par le Service des Antiquités.

Les habitants de la ville donnent aux différentes parties de ces demeures des appellations particulières.

Ils nomment le rez-de-chaussée *al shader*, le même mot servant à désigner les magasins ou dépôts qu'on y trouve généralement. Le plus souvent voûté, on y accède par une grande porte pourvue d'un portillon (*khokha*) lorsqu'il ne comporte pas deux entrées séparées : une petite porte et une autre beaucoup plus grande. Le rez-de-chaussée est utilisé aussi comme écurie.

Le premier étage est le *wasat al dar* (le milieu de la maison) le second est le *dahliz :* c'est la partie la plus ornée de l'habitation. Le troisième étage est appelé *al hadir* (l'endroit où l'on couche).

Les chambres s'ordonnent autour d'une salle centrale qui est le *liwan.*

Dans certaines maisons, on voit dans la pièce principale le dessin d'un mihrab en direction de la Mekke, réalisé avec du marbre ou des carreaux de faïence.

Certaines fenêtres sont pourvues de volets intérieurs coulissants. A l'origine, toutes les barres de fermeture et serrures des portes étaient faites de bois.

Les façades sont ornées de boiseries variées. A Rosette, on appelle *bourouzat* les éléments saillants des moucharabiehs où l'on met à rafraîchir des gargoulettes. Le moucharabieh lui-même porte parfois le nom de *el raoucham.*

Les techniques de menuiserie sont variées et ses différentes formes portent des noms particuliers : *al mahfur* (creusée ou gravée) *al daqiq* (finement détaillée) *al sahrîji, al kanaîsi* (emprunté aux églises).

L'arc surbaissé qui couronne les portes extérieures est désigné par le terme *al kantara* (le pont).

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

On distingue plusieurs procédés de décoration mettant en œuvre la terre cuite.

La coloration naturelle de la brique peut être modifiée par l'action du feu : c'est le procédé le plus ancien. Plus récemment on a utilisé la peinture. En d'autres cas les briques reçoivent une couche de plâtre qui est coloré ensuite.

Le procédé le plus apprécié est celui dans lequel la terre cuite est découpée en lamelles que l'on dispose suivant des dessins imitant la marquetterie de marbre ou encore que l'on utilise pour des inscriptions en coufique carré.

Maison Arab Killy (ou Kirli), (fig. 7, Pl. XL, C-D et LIII, A).

Cette maison s'élève dans la rue El Gueich (rue de l'armée). Elle est occupée par les bureaux du Service des Antiquités et un musée militaire. Elle comporte actuellement trois façades sur des rues. Une annexe où logeait des serviteurs étaient adossée au quatrième côté : elle n'existe plus aujourd'hui. Cette maison compte un rez-de-chaussée, deux étages complets et un troisième étage partiel (ce dernier ne figure pas sur la fig. 7).

L'ensemble constitué par les corbeaux revêtus de planches qui supportent le saillant du premier étage s'appelle *'uod el kharg*. Les abouts de solives portant les saillies des autres étages sont les *taroufiehs*. La façade du Sud est percée d'une porte; la façade latérale en compte deux. Du côté du Nord, l'immeuble n'a que deux étages.

Les sols sont généralement dallés de calcaire *masarani*.

Maison Amasyali (fig. 2, 9, Pl. XLI, A-B).

Elle est située à l'angle de deux rues. Son entrée principale est au Nord sur la ruelle El Amasyali. Elle se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Le saillant du second repose sur une console en bois limitée en bas par trois rangées de *muqarnas*. Le plafond du saillant en planches est décoré de trois rosaces étoilées.

L'entrée est flanquée de deux banquettes dont les angles sont ornés de colonnettes en bois. La porte, munie d'un portillon (*khokha*) est décoré de clous à grosse tête. Elle est surmontée par un linteau en bois sur lequel une citation coranique est gravée : « Nous t'avons donné une victoire éclatante; dimanche 25 Chawal de l'an 1223 de l'Hégire ».

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La façade de l'Ouest est percée d'une porte conduisant à l'écurie de la maison.

Au rez-de-chaussée, on remarque une grande salle. Une banquette de bois est adossée au côté Sud-Ouest et supportée par un piètement composé de colonnettes sommées d'arcs découpés (*khawarnaq*). Aux extrémités se trouvent des accoudoirs en bois tourné. Le dossier est divisé en quinze panneaux représentant chacun un arc brisé.

Cette salle s'ouvre au Nord sur un hall dont la paroi est une grille de bois tourné, remplissant l'espace délimité par trois arcs sur colonnes. Ces deux salles sont dallées de calcaire. Dans les parois du hall sont aménagées deux armoires en bois aux portes faites de petits éléments (*hashwat*) et ayant chacune deux rangées de *khawarnaq*.

Le plafond est en planches et orné de rosaces étoilées, chacune ayant une boule au centre. Un motif octogonal garni de *muqarnas* se trouve au centre du plafond, muni d'un anneau de suspension. On monte au premier étage par un escalier de 19 marches. La salle centrale est dallée à ce niveau en calcaire avec un panneau central en marbre blanc cerné de bandes de marbre rouge.

Face à l'entrée, une banquette de bois (*dekka*) est séparée de la salle par une balustrade en bois tourné. Son soubassement constitue une armoire avec porte à deux battants. Une niche surmontée d'un arc persan fait de briques peintes est destinée à recevoir la vaisselle dans laquelle on offrait des boissons.

De la salle centrale, on pénètre, au Nord, dans la plus grande pièce de la maison, percée de nombreuses fenêtres au Nord et à l'Ouest. Deux petites armoires se trouvent dans la paroi Sud. L'une d'elles contient une cachette secrète.

A l'Est on voit une grande armoire en bois surmontée d'une galerie (*doulab el aghani*) destinée aux chanteuses. Les parois extérieures sont incrustées d'ivoire et de nacre. Dans le corps de l'armoire, un petit escalier en maçonnerie conduit à cette galerie. Sur cette armoire on peut lire une inscription en ivoire, tracée en coufique carré : « Mahomet est le Prophète de Dieu ».

Des pièces secondaires et des latrines complètent cet étage.

Le deuxième étage comporte un hall central au plafond percé d'une ouverture octogonale. En façade, on trouve deux pièces d'égales dimensions. Pour le restant, les dispositions sont analogues à celles de l'étage inférieur.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La Maison Hassiba Ghazal (fig. 8, Pl. XLVI, B).

Mitoyenne d'un côté avec la maison Amasyali, cette maison est voisine de l'autre avec le moulin « Abou Chahin » appelé aussi « Waqf el Mahalli ». Ce dernier a été construit en même temps que la maison.

A droite de l'entrée se trouve une fontaine publique (*sebil*) incorporée à la maison. Il en existe plusieurs autres du même genre à Rosette. On notera qu'on n'en compte pas plus de deux au Caire, appartenant au même type : celles de la maison Kredliya et celle de l'okelle de Gamal ed din adh-Dhahabi. Cette fontaine est constitué par un bassin en brique au-dessus duquel s'ouvre sur la rue une baie protégée par une grille de fer.

Maison Foz.

Cette maison est située rue Port Saïd en face de la mosquée El Orabi. Elle comprend un rez-de-chaussée et deux étages. On note au deuxième étage, entre les fenêtres de la façade, une niche en marbre sommée d'un arc brisé et sur laquelle on peut lire : « Entrez en paix ». Au-dessus se trouve une baie à vitraux enchassés dans le plâtre.

Construite en 1139 de l'Hégire (1726 J.C.) la maison Foz est aujourd'hui rayée de la liste des monuments classés.

Maison Basiouni (Pl. LII, B).

Elle se trouve dans la rue Port Saïd, à côté de la maison Kohia. Elle comporte un rez-de-chaussée et un seul étage. Autrefois cette maison était réunie à celle de Ramadan par la maison Qasem aujourd'hui détruite.

Maison Abouhoum (Pl. XXXIV, A).

Elle appartient comme la précédente au groupe de la rue Port Saïd. Elle comprend un rez-de-chaussée et deux étages. La façade seule est classée.

Maison Maharem (Pl. XLVII, A).

Elle est située en face de la précédente, étant mitoyenne d'un côté avec la maison Gammal et de l'autre avec la demeure de Hajj Ismail Ramadan.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

A gauche de la porte unique à portillon, une ouverture permettait de remplir d'eau du Nil la citerne qui se trouve au rez-de-chaussée, à cet endroit. Cette maison de deux étages sur rez-de-chaussée comporte une cour à l'arrière. Elle a conservé plusieurs pièces de son mobilier ancien.

Au-dessus d'une armoire à galerie, on lit une inscription coufique : « il n'y a que Dieu seul ». On y remarque également des revêtements en faïence accompagnés de médaillons en marbre.

MAISON ALWAN (fig. 2, 5, Pl. XLIII, B, XLIV, A et XLVII, C).

Elle se trouve aussi dans la rue Port Saïd. Le rez-de-chaussée en est percé de deux portes. La plus grande conduit à la cour de la maison sur laquelle s'ouvrent des magasins. Avant d'arriver à la cour, on franchit un vestibule dont les voûtes d'arêtes sont plâtrées. De la cour, un escalier conduit au premier étage. La grande salle du premier étage est en partie revêtue de carreaux de faïence carrés mesurant 10 cm. de côté. On note que les latrines de cet étage sont voûtées d'arêtes.

MAISON RAMADAN (El Hajj Ismaïl) (Pl. XLVII, A-D, LII, A-B et LIV).

Contiguë à la maison Maharem, elle a une deuxième façade sur la ruelle Al Mo'izz lidin Allah. Elle se distingue des autres maisons de Rosette par une hauteur exceptionnelle. Seule, la maison Maizouni peut lui être comparée sous ce rapport. C'est aussi l'une des maisons de la ville dont la superficie est la plus importante.

MAISON KHALIL DARA.

Elle est située dans la ruelle El Cheikh Youssef et comporte un rez-de-chaussée et trois étages comme la maison Mandili dont elle est voisine.

MAISON EL MANDILI (El Cheikh Youssef) (fig. 2, Pl. XL, B et XLVIII, D).

Elle a une façade sur la ruelle Cheikh Youssef et une autre sur la rue Tawahin el Talayet. Une fontaine publique incorporée se trouve à gauche de la porte. Elle a conservé son robinet fixé à une plaque de marbre. A l'angle des deux façades, deux colonnes supportent les saillants des étages. Les salles du rez-de-chaussée sont voûtées d'arêtes de même qu'une salle de l'étage et les latrines. Certains

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

plafonds sont ornés de peintures représentant des bateaux et des mosquées. Cette maison comporte un hammam bien conservé au dernier étage.

MAISON ZAKI SABET (Pl. XXXIX, B, XLV, B et LIII, B).

Elle s'élève dans la rue Qandil sur un rez-de-chaussée et trois étages, avec deux entrées distinctes.

MAISON QANADILI (Pl. XXXIX, B, XLV, B et LIII, B).

Située sur Qandil elle est mitoyenne avec la maison Tabaq. Son rez-de-chaussée est percé de deux portes.

Au premier étage, la grande salle donnant sur la rue est pourvue d'un placard surmonté d'une galerie et, sur une autre paroi, de deux armoires encadrant une niche plate de mirhab dont l'arc est couronné d'un revêtement en carreaux de faïence.

MAISON TABAQ (Pl. LIII, B).

La façade de cette maison de petite taille est seule classée. Elle ne comporte qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

MAISON AHMED PACHA AL DAÏ (ou Mekki) (fig. 4, Pl. XXXV, A, XLV, A et LI, A).

Elle est sise dans la rue Tahounet el Talayet, en face de la façade Ouest de la mosquée Taqa qui a son entrée dans la ruelle du Cheikh Taqa. Elle est mitoyenne avec la maison El Masri (déclassée).

Des deux côtés de la porte figurent des panneaux de plâtre à inscriptions. Sur celui de droite on lisait : « Il n'y a que Dieu seul » et sur l'autre : « Que la volonté de Dieu soit faite ». Elles étaient écrites en noir sur fond rouge (le panneau de droite est détruit). A cette maison est incorporée une fontaine publique. Une voûte d'arêtes semblables à celle de la maison Mandili couvre l'une des salles du premier étage.

Le plafond de la plus grande salle est revêtu de planches décorées de baguettes. Sur la frise qui court en dessous, un poème est écrit, dont le dernier vers se lit ainsi : « Que Dieu garde vos biens, que votre maison soit louée et qu'elle reste solidement bâtie; Hégire 1121 ».

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

MAISON FARAHAT (Pl. XLVI, C).

Elle s'élève dans la rue El Guindi sur un rez-de-chaussée et trois étages. On y accède au moyen de trois portes.

MAISON EL BEDA.

La façade est contiguë à celle de la mosquée El Guindi. Une deuxième façade se trouve sur la ruelle étroite à côté de la salle d'ablution de la mosquée.

MAISON BAKRAWALI (ou Waqf el Atrak) (fig. 10, Pl. XXXV, B, XLII, B et XLIX, B).

Elle est située dans la rue Aly Bey El Garem, en face de la mosquée Domiqsis. La fenêtre de sa fontaine publique est encadrée de plaques de marbre décorées. On y lit une inscription en langue turque indiquant l'année 1131 de l'Hégire et la phrase suivante : « Le pauvre Hassan Qarimi ». La grille de bronze qui fermait autrefois cette fenêtre a disparu.

La maison a une autre façade dans la ruelle Marawhy. On y voit une deuxième fenêtre appartenant à la même fontaine. On note, dans cette maison, une armoire pivotante permettant d'assurer le service du 1er étage sans se faire voir. Les menuiseries intérieures sont ici particulièrement soignées.

MAISON MAIZOUNI (fig. 12).

Avec la maison Galal qui lui fait suite, cette maison a l'une des plus belles façades de Rosette. Ces deux habitations constituaient sans doute à l'origine une seule propriété car il y a une seule citerne commune aux deux maisons et les lits de brique ininterrompus sur les façades montrent qu'elles ont été construites en même temps.

Une fontaine publique est encore incorporée à l'immeuble. Elle porte une inscription sur plaque de marbre : « Cette fontaine bénie a été construite par son Excellence le Hajj Abdel Rahman El Bawab el Maizouni au mois de Ramadan en l'an 1153 de l'Hégire ». Le tout est surmonté d'un décor de carreaux de faïence.

MAISON GALAL (fig. 12).

Elle ressemble à la précédente mais n'a pas de citerne. On y trouve une plaque de marbre décorée et datée de 1176 de l'Hégire.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

MAISON IBRAHIM BALTICHE (ou Asfour) (Pl. XXXV, B).

Cette maison a deux façades dont l'une — celle du Nord — donne sur la rue El Mahalli. A droite de l'entrée, une *sebil* comporte une fenêtre à grille de bronze dont les barreaux sont réunis par des nœuds polygonaux. Elle est encadrée de marbre. Sur le linteau on voit des motifs représentant trois assiettes contenant des fruits, une au milieu et deux aux extrémités. Une plaque de marbre porte une inscription de trois lignes « Feu le pardonné et désireux d'obtenir la miséricorde de son Dieu Clément, le Hajj Ibrahim Baltiche... l'ouverture en l'an 1168 de l'Hégire ».

MAISON TOQATLI (fig. 3, Pl. XXXIV, B, XXXVI, A-B et XXXVII, A).

La façade principale de cette maison donne sur la rue Mohamed Kourayem. A l'intérieur se trouve une cour latérale sur laquelle s'ouvrent les magasins ou écuries, couvertes de voûtes d'arêtes. Au troisième étage, le plafond en plâtre ajouré du hammam est bien conservé.

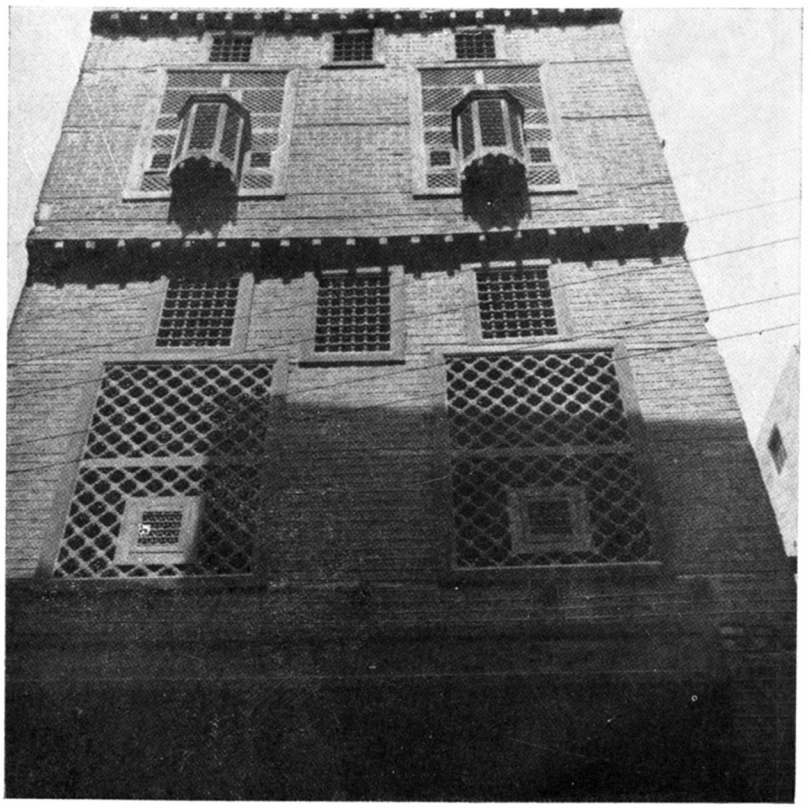
MAISON GABRI.

Cette maison qui a été déclassée comportait une fontaine publique de grandes dimensions à encadrement de marbre décoré avec l'inscription suivante : « Cette fontaine a été fondée par son Excellence le Hajj Mohamed Gabri, le 10 du mois de Moharram en l'an 1154 de l'Hégire ».

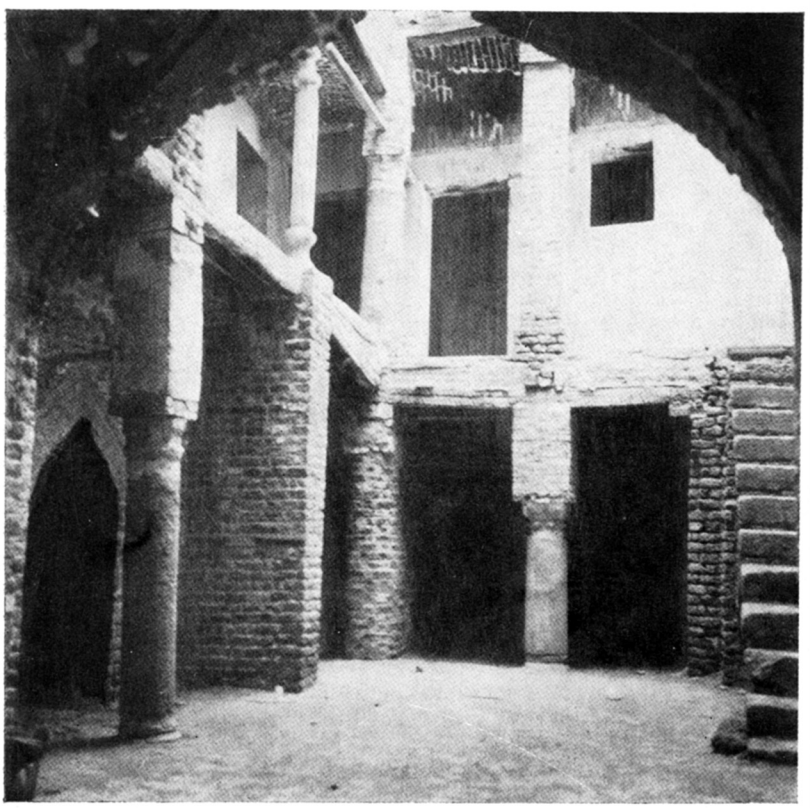
La fenêtre de la fontaine comportait une grille de bronze. Le tout était surmonté d'une inscription en langue turque se terminant par : « son Excellence le Hajj Selim... 1178 de l'Hégire ».

Cette maison comportait un monte-plats permettant de desservir le premier étage à partir du rez-de-chaussée.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

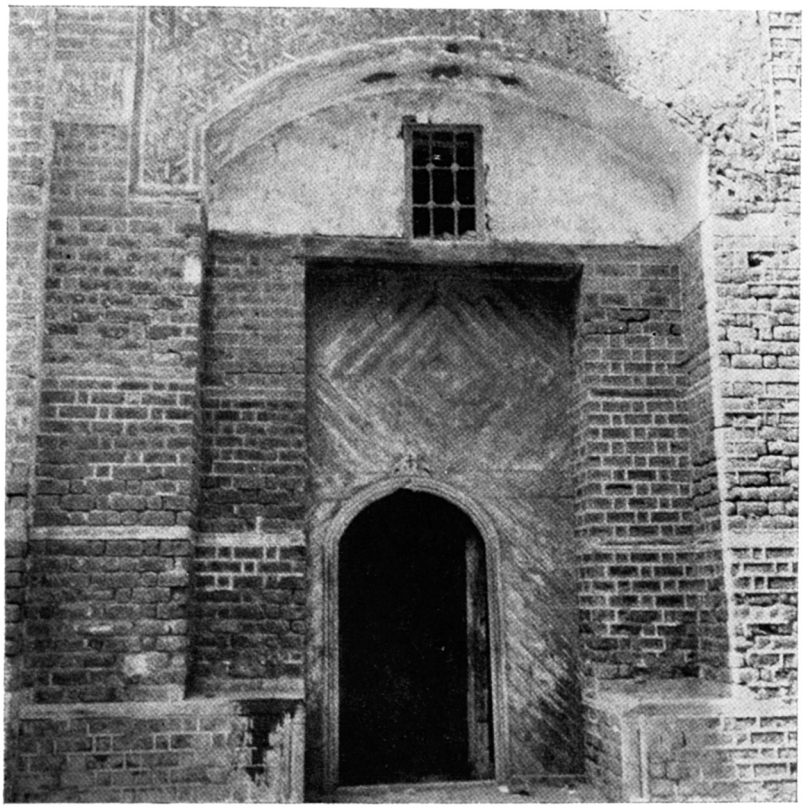


A. — Façade de la maison Abouhoum.

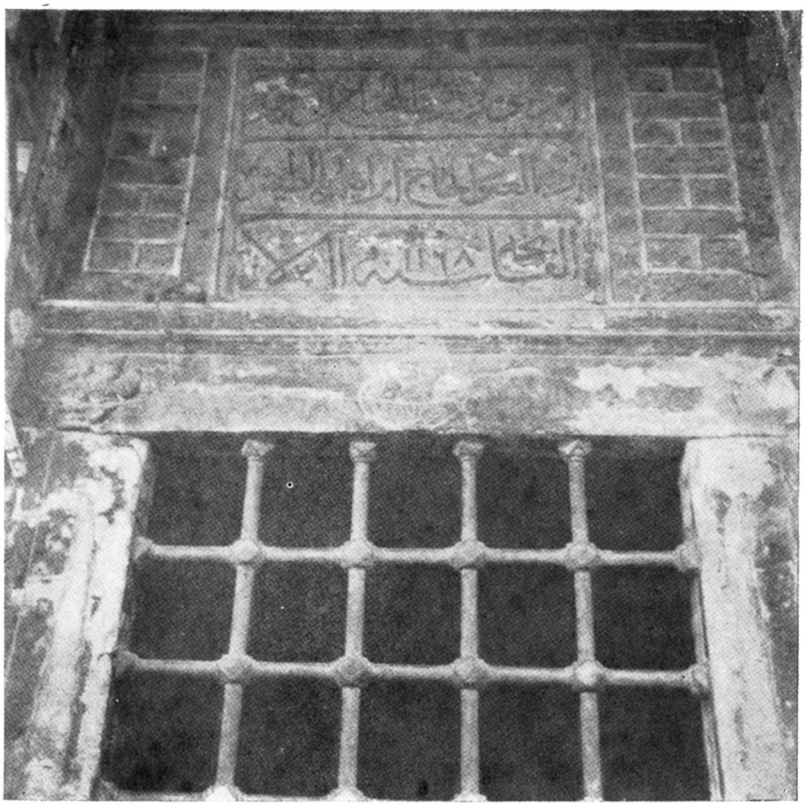


B. — Cour de la maison Tokatli.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

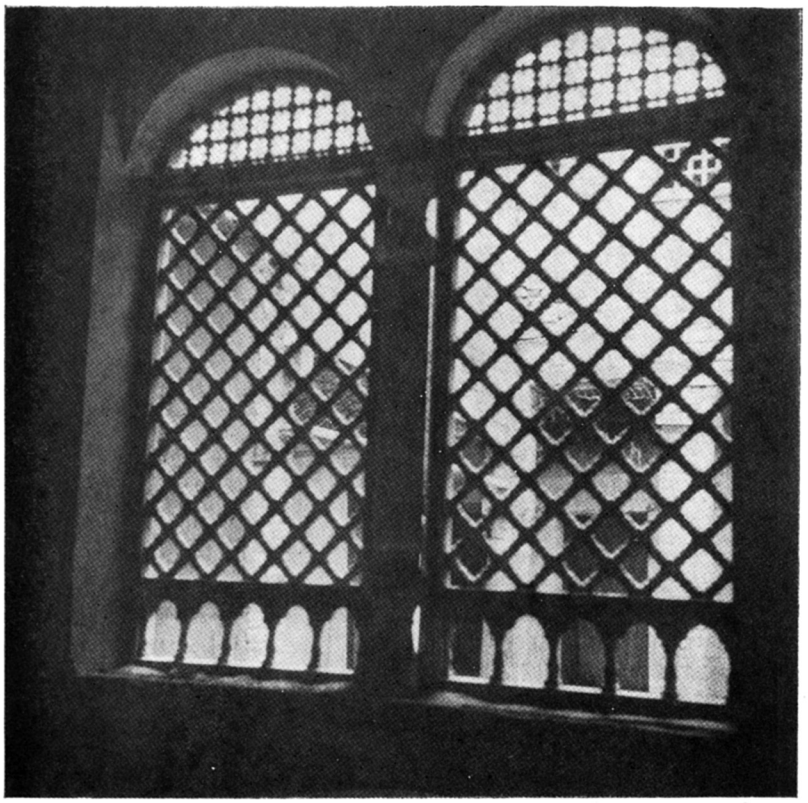


A. — Grande porte
de la maison Ahmed Pacha.

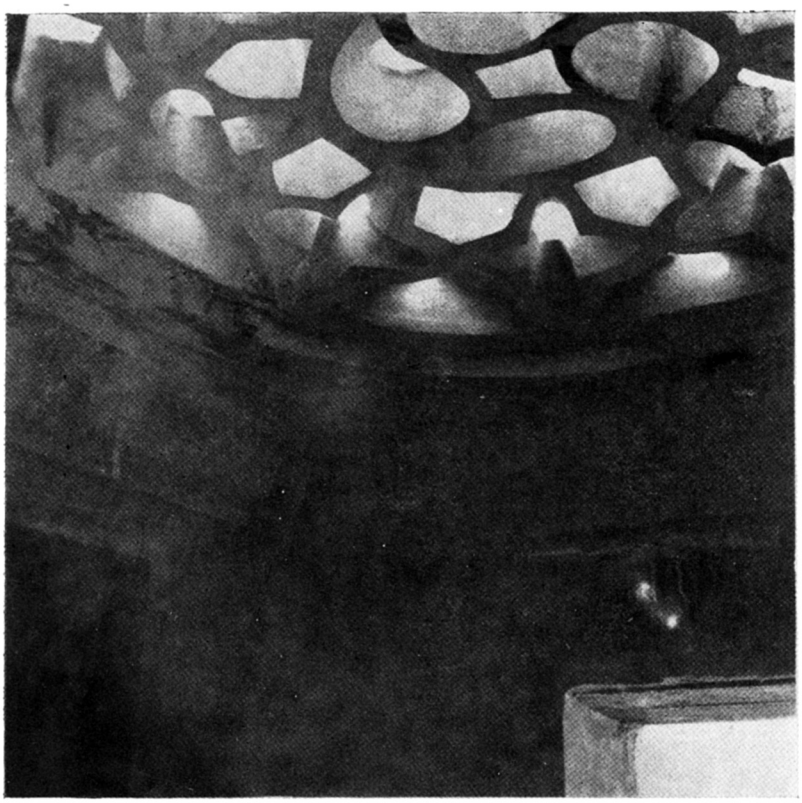


B. — Inscription sur la façade
de la maison Asfour.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



A. — Maison Tokatli : baie géminée.

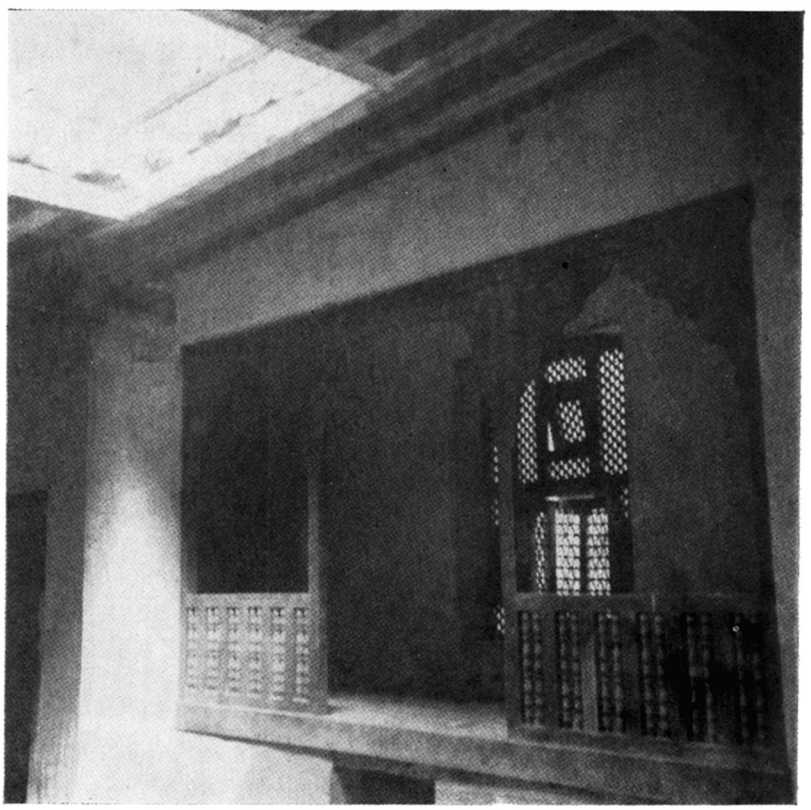


B. — Maison Tokatli : voûte du hammam.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

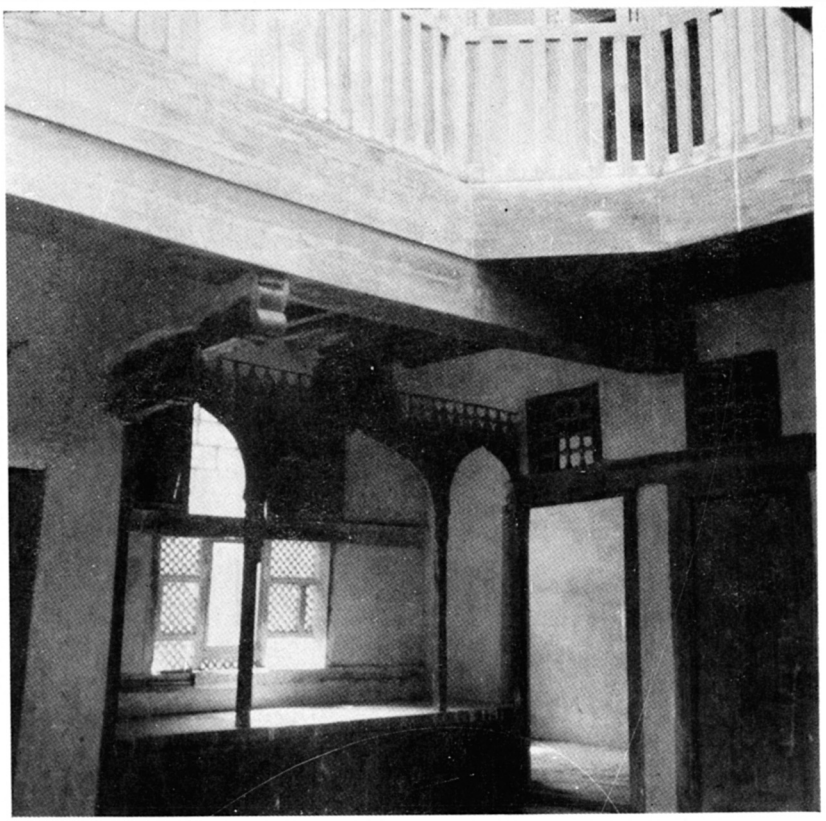


A. — Maison Tokatli : rez-de-chaussée.

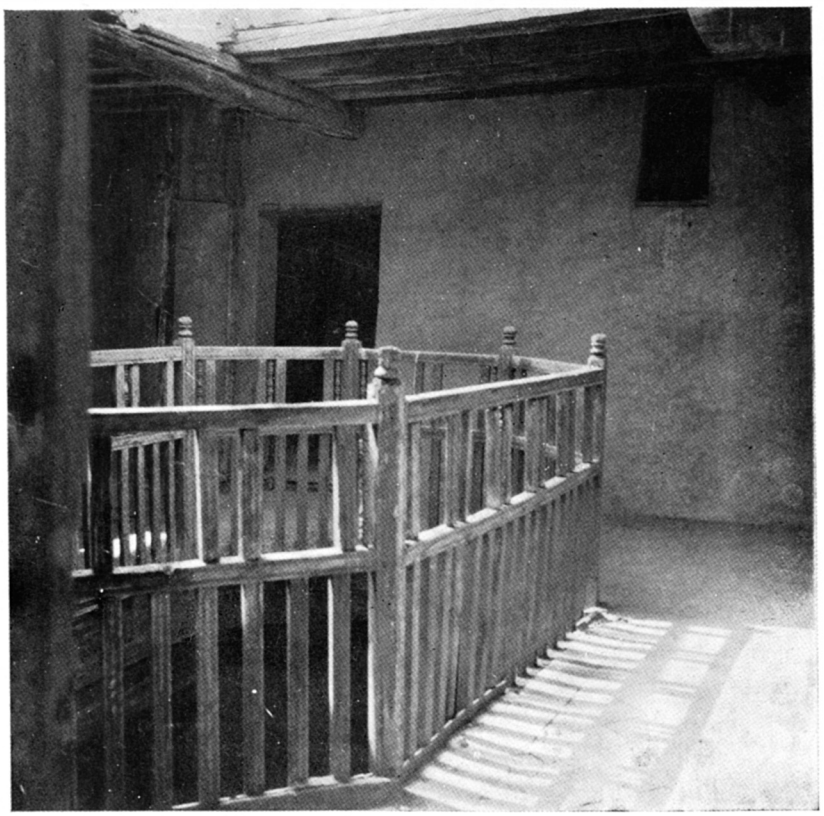


B. — Maison Tokatli : salle centrale du 2e étage.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



A. — Maison Ramadan : salle centrale du 2e étage.

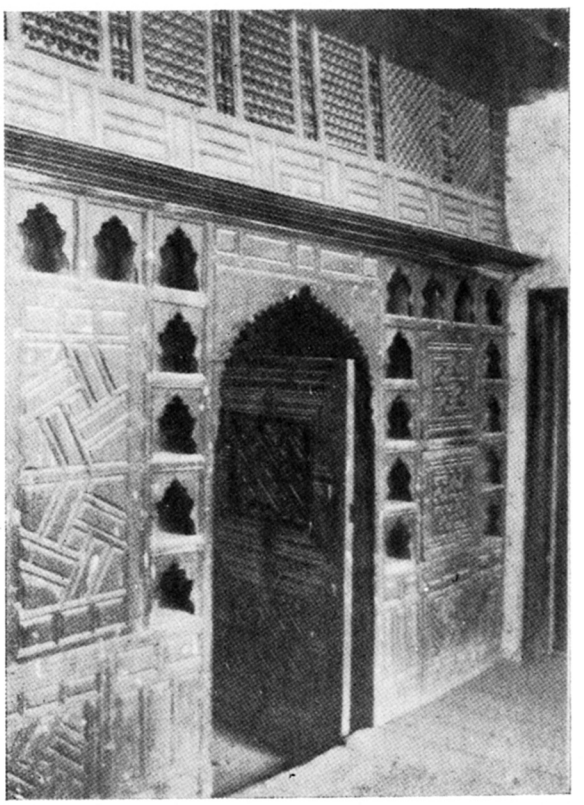


B. — Maison Ramadan : garde-corps du 3e étage.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

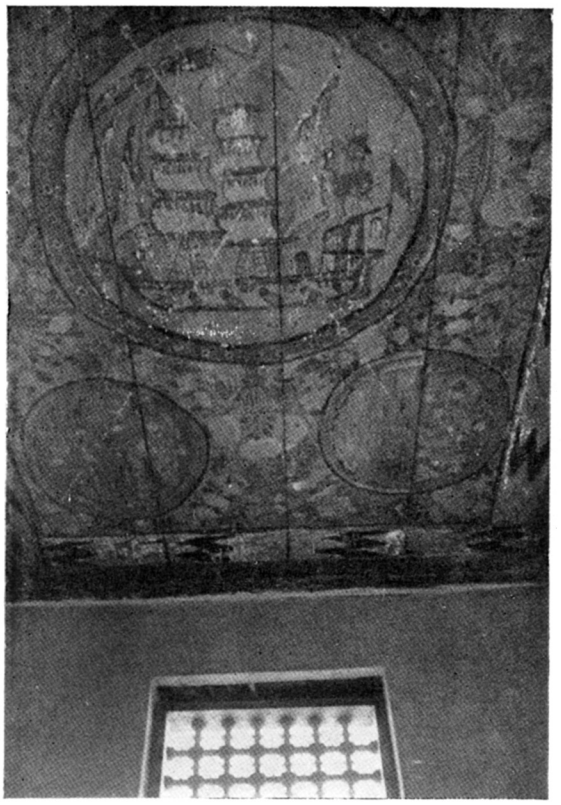


A. — Maison Ramadan : baie géminée et banquette.

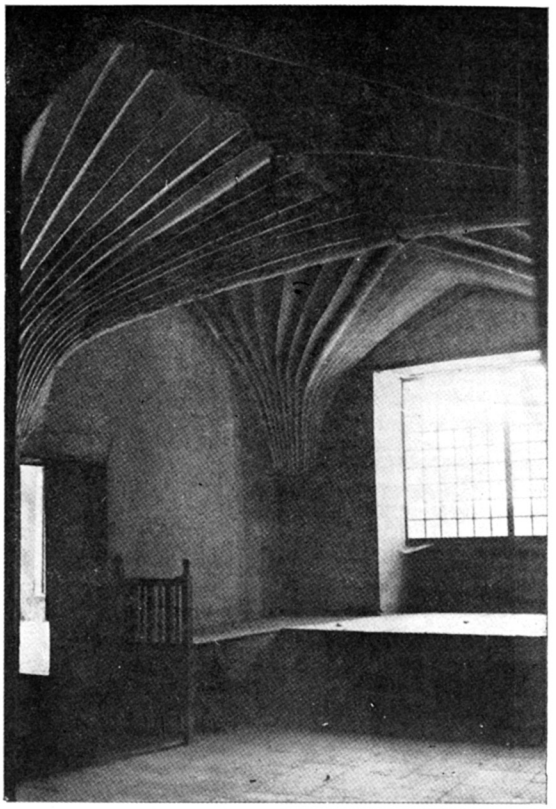


B. — Maison Kandili : placard et galerie.

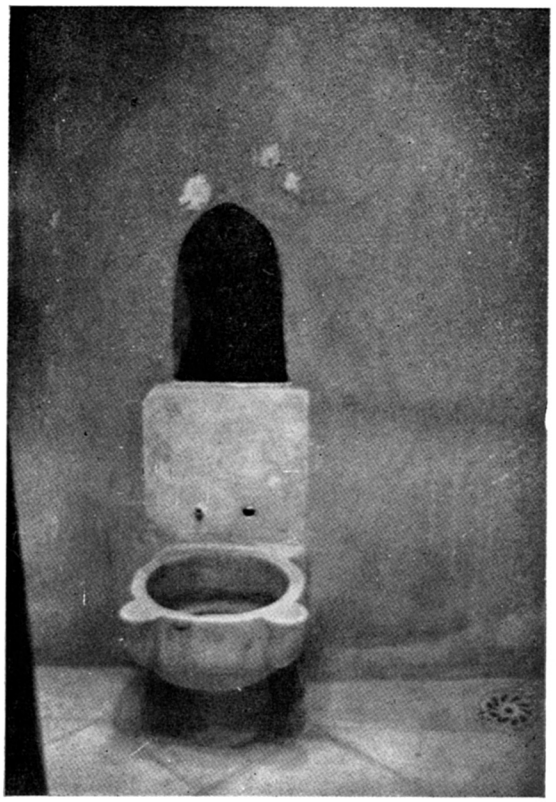
AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



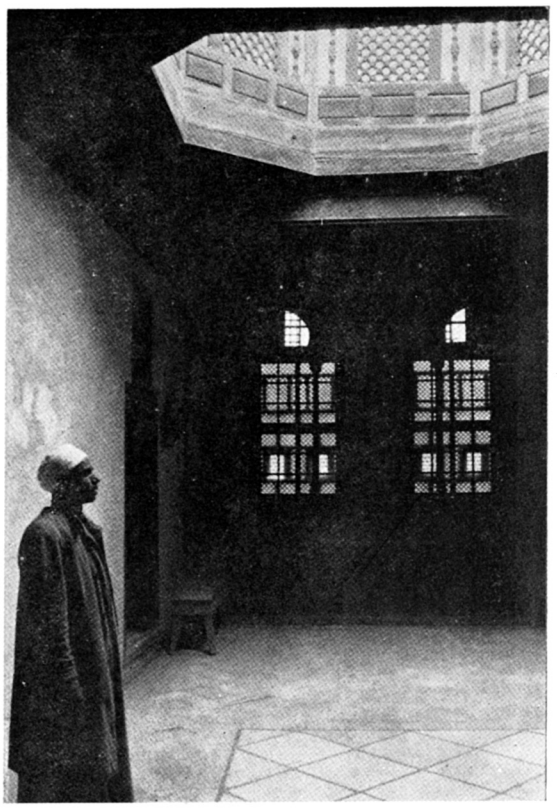
A. — Maison Mandili : plafond peint.



B. — Maison Mandili : voûte striée.

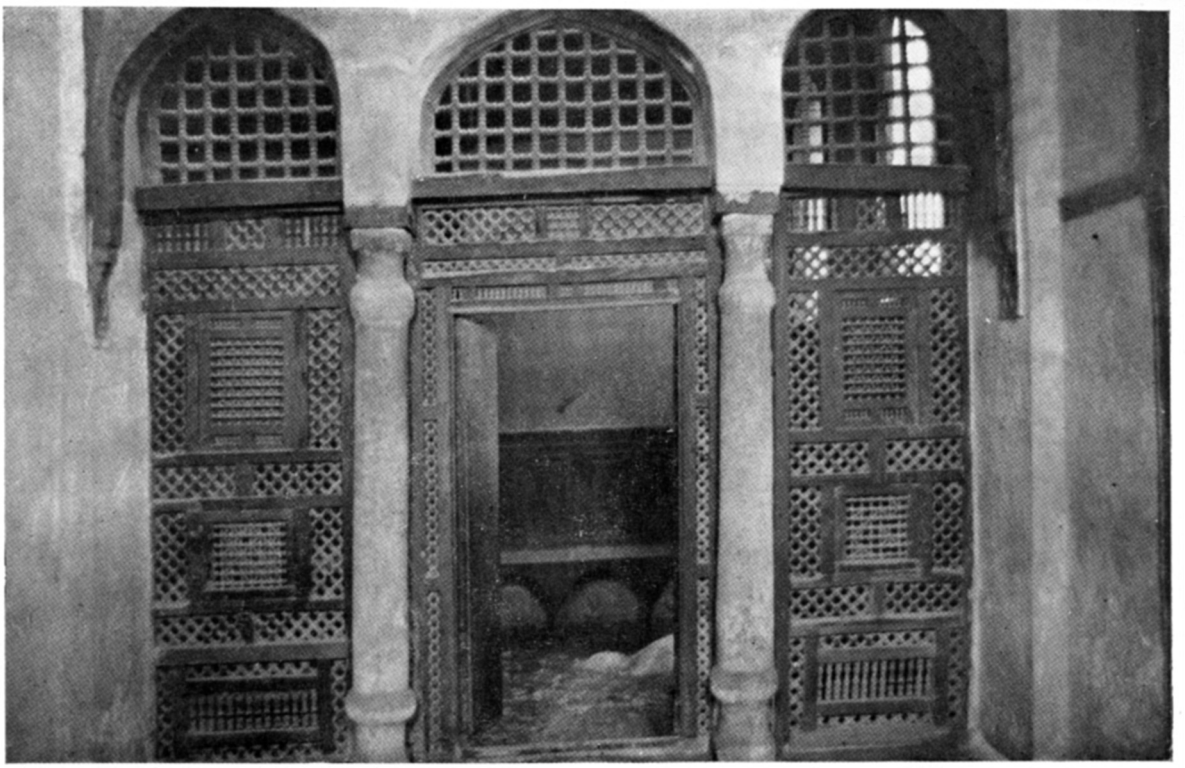


C. — Maison Arab Killy : hammam.

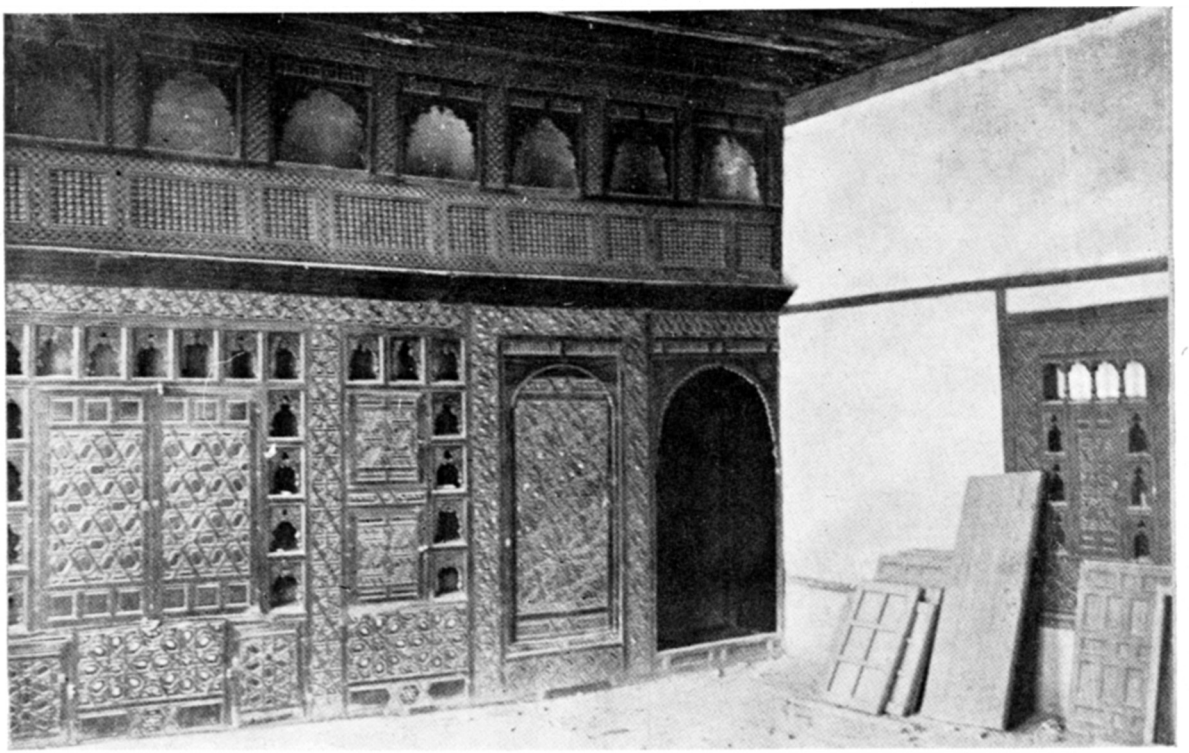


D. — Maison Arab Killy : salle centrale du 2e étage.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

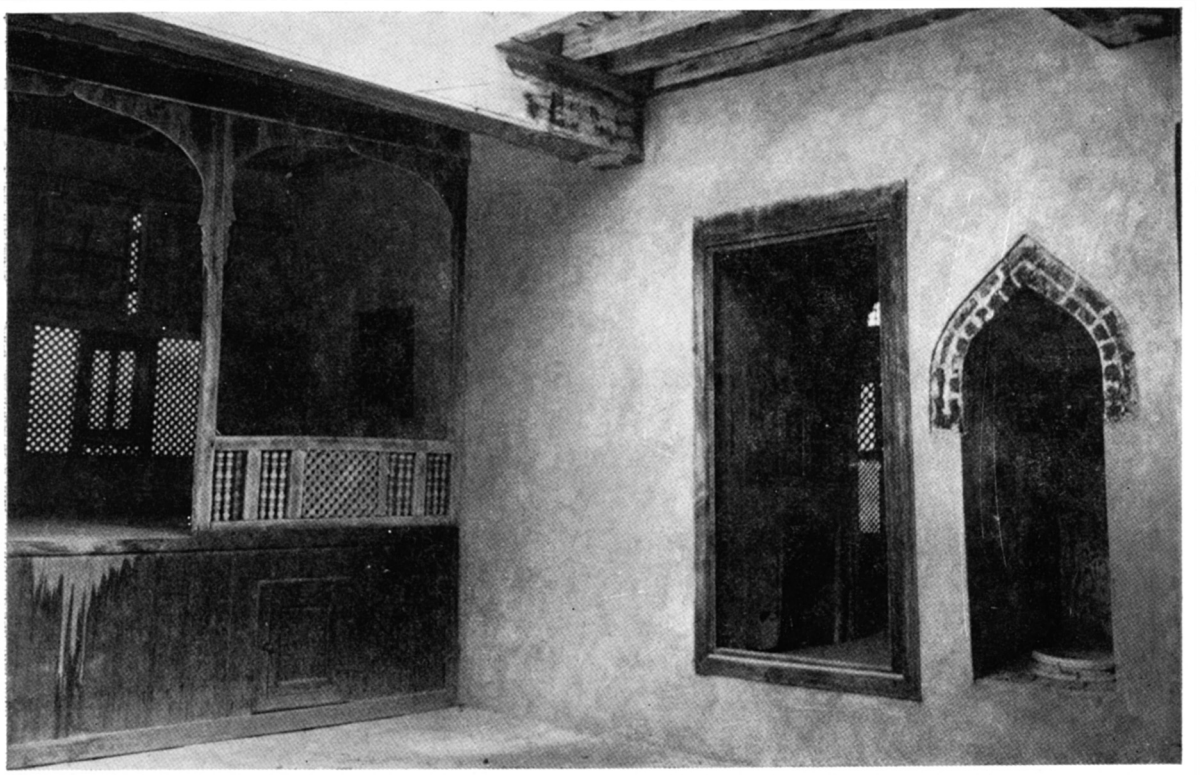


A. — Maison Amasyali : détail du *mandara*.

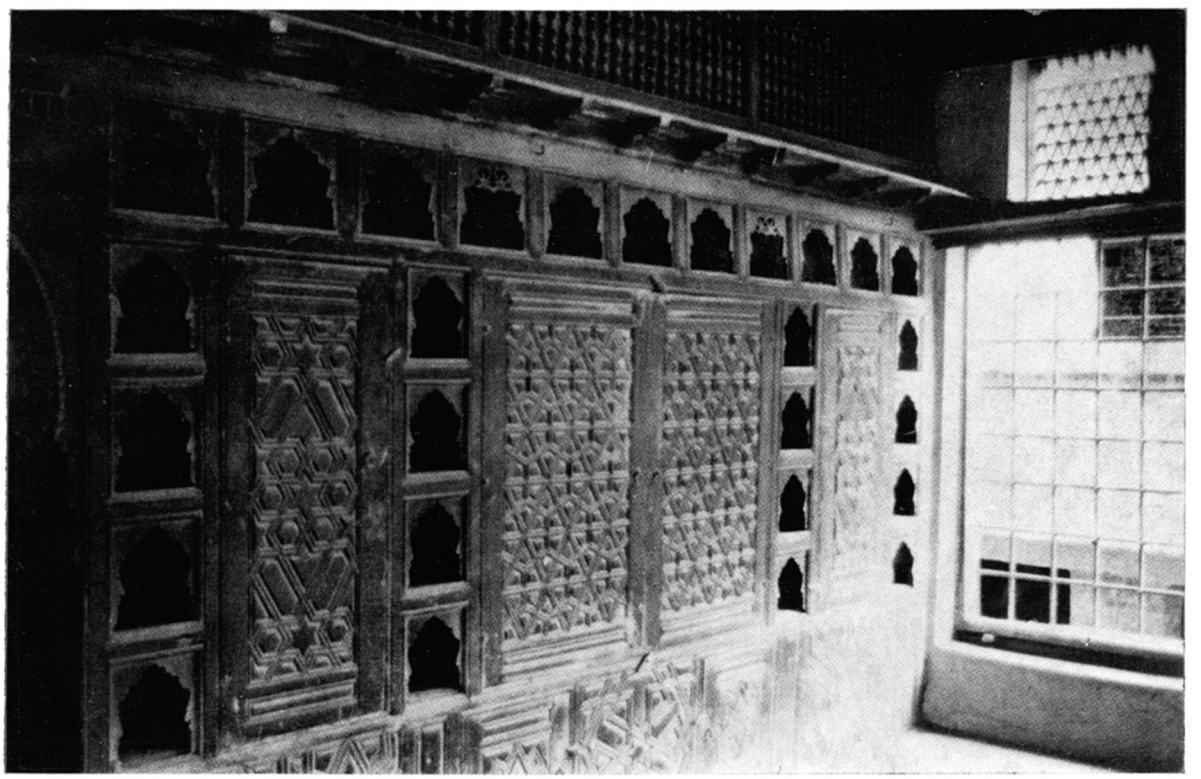


B. — Maison Amasyali : placard et galerie.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

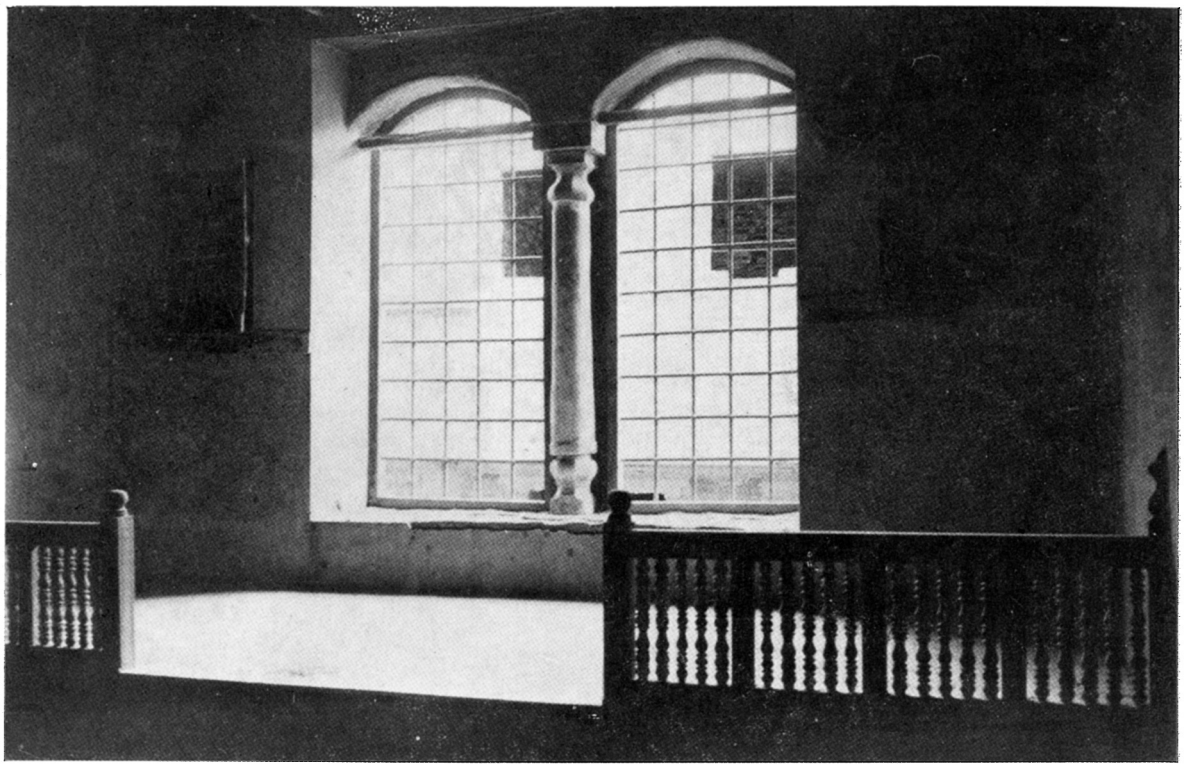


A. — Maison Bakrawali : *dekka* et niche de puits.

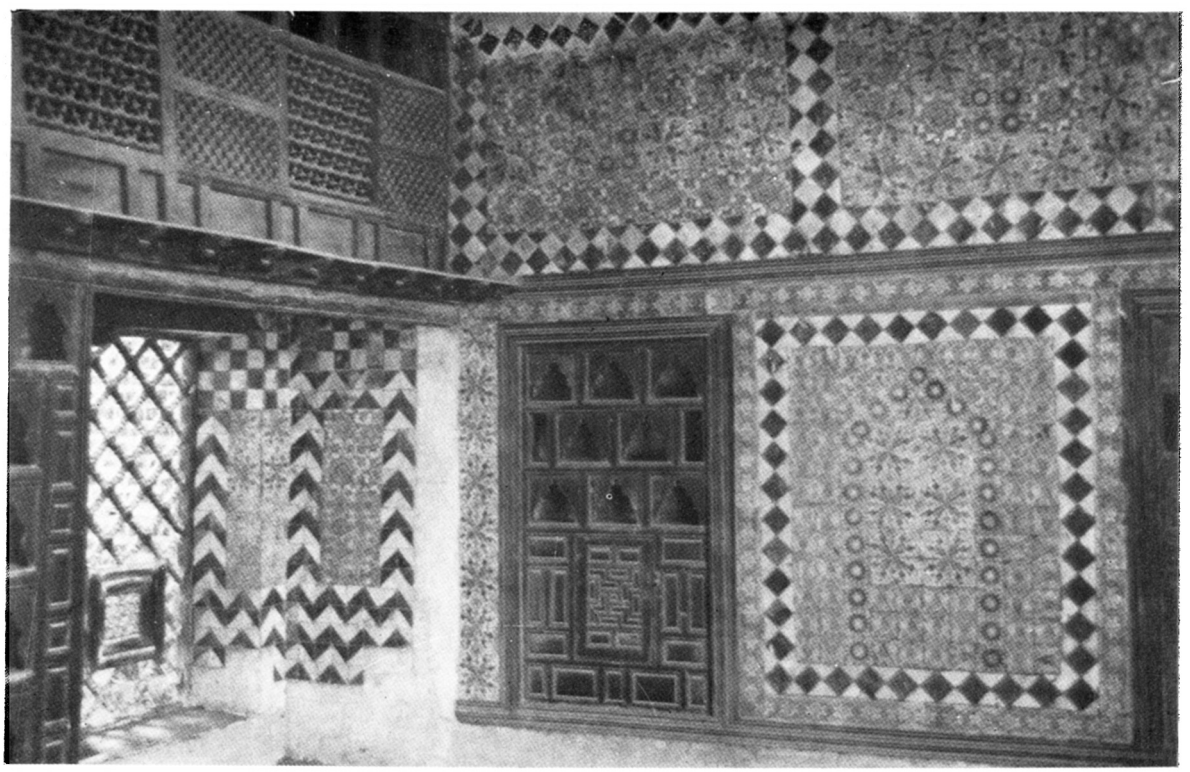


B. — Maison Bakrawali : placard et galerie.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

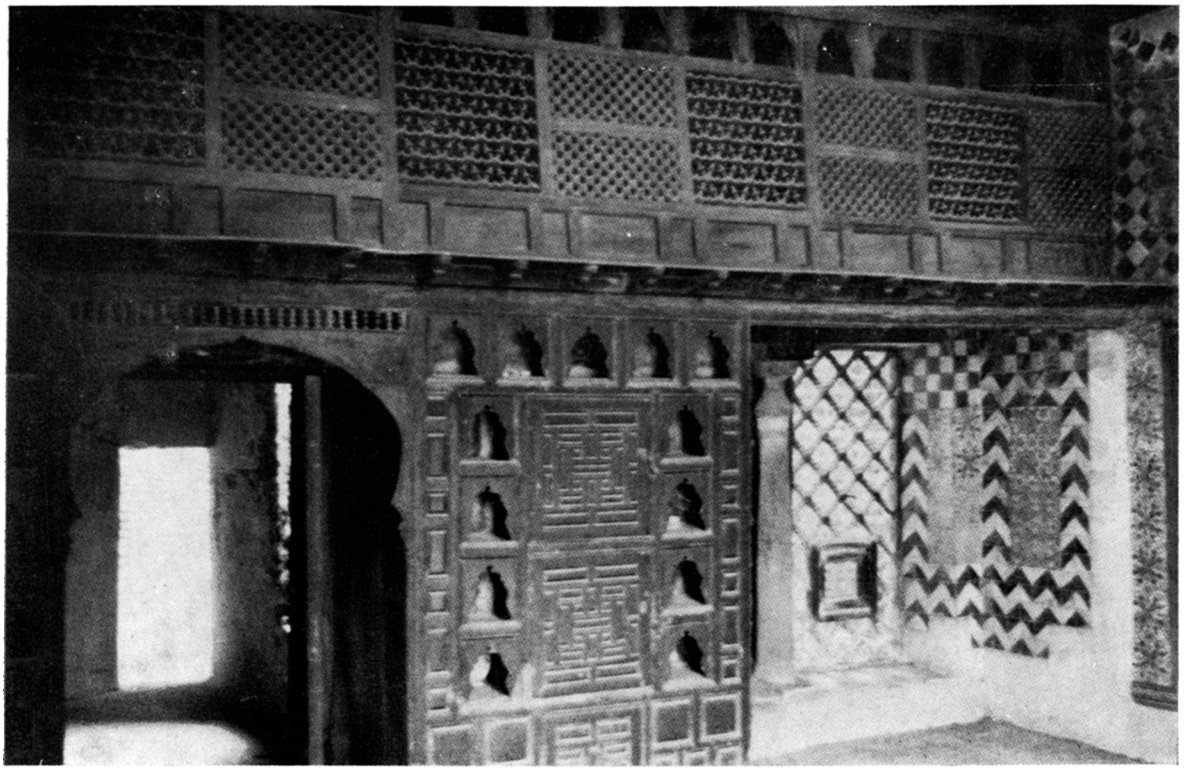


A. — Maison Bakrawali : *dekka* et baie géminée.

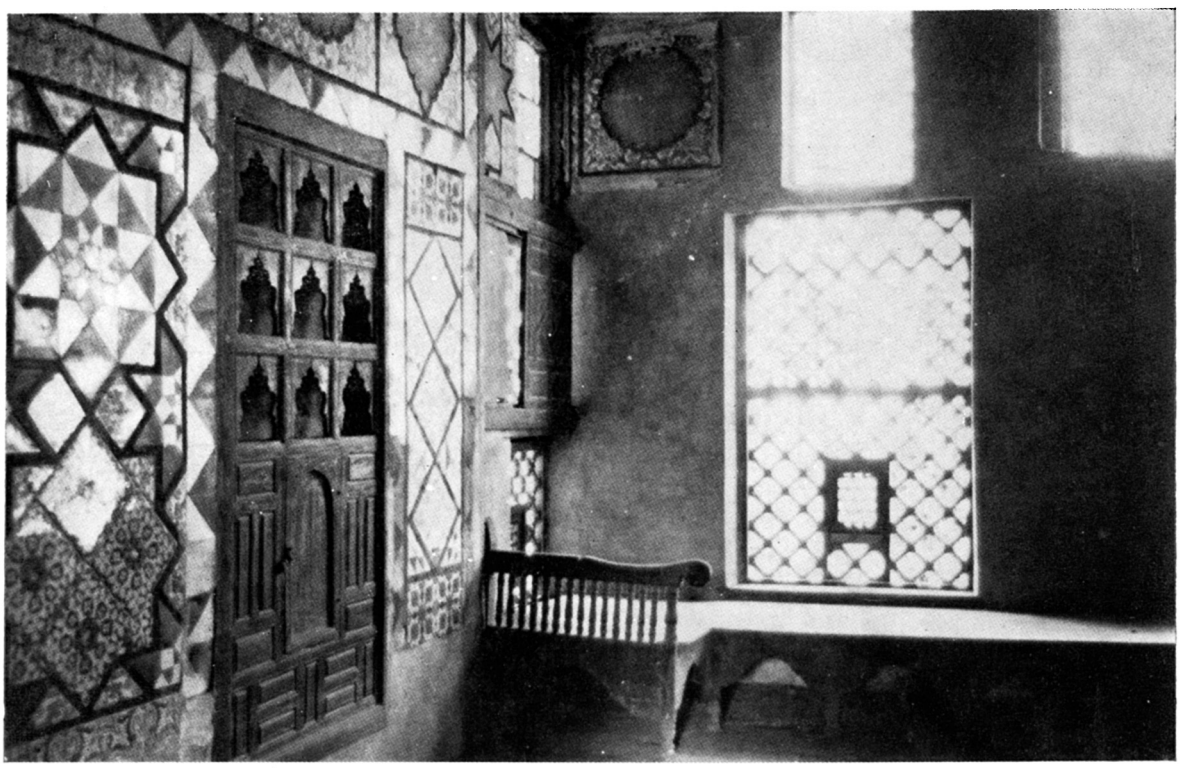


B. — Maison Alwan Bey : faïences murales.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



A. — Maison Alwan Bey : placard et galerie.

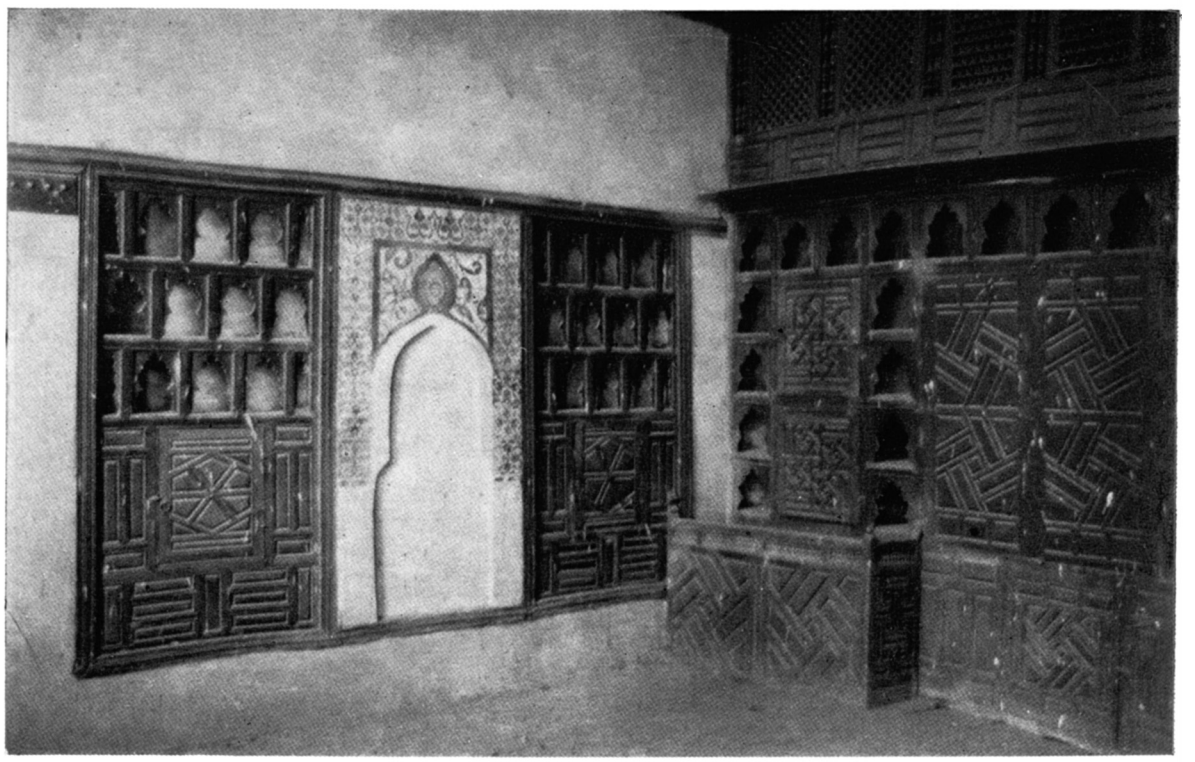


B. — Maison Maharem : banquette de fenêtre et faïences.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

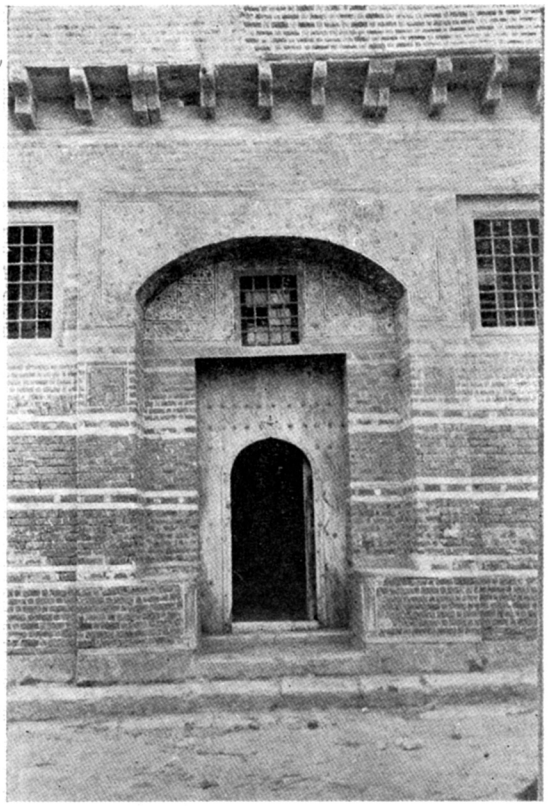


A. — Maison Ahmed Pacha : plafond décoré.

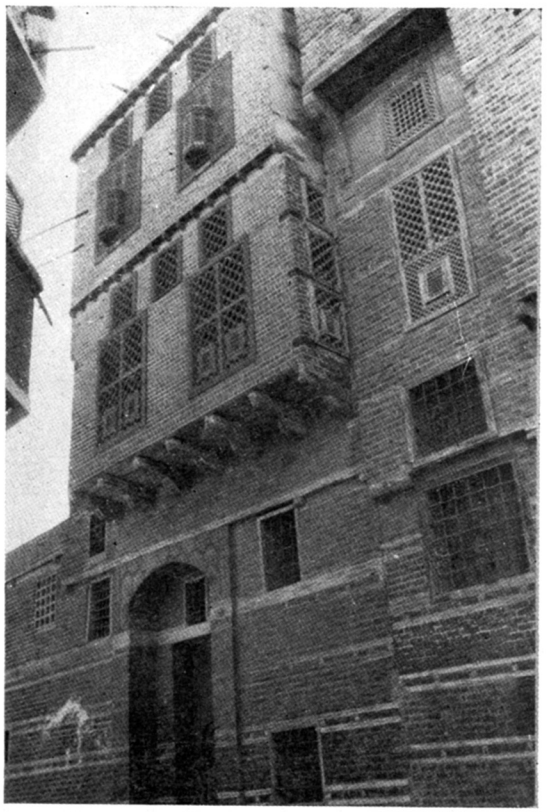


B. — Maison Kandili : placards.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



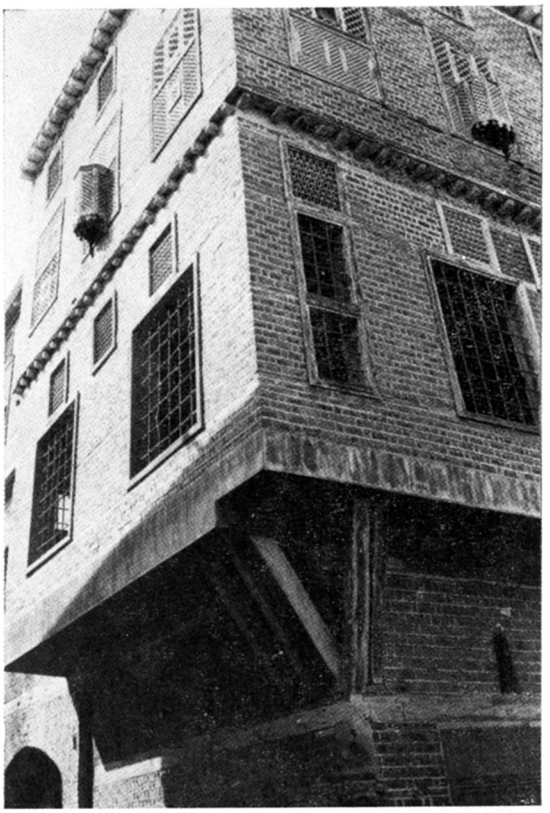
A. — Maison Amasyali : porche.



B. — Maison Hassiba Ghazal : façade.

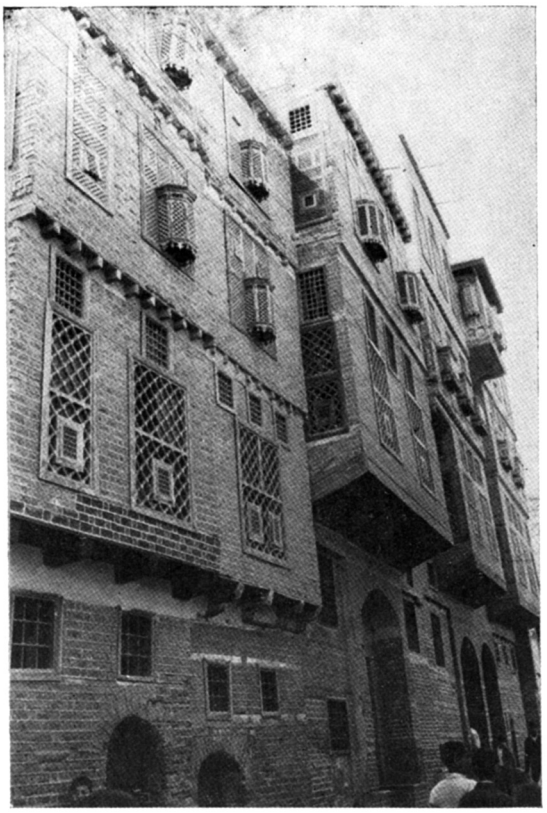


C. — Maison Farahat : façade.

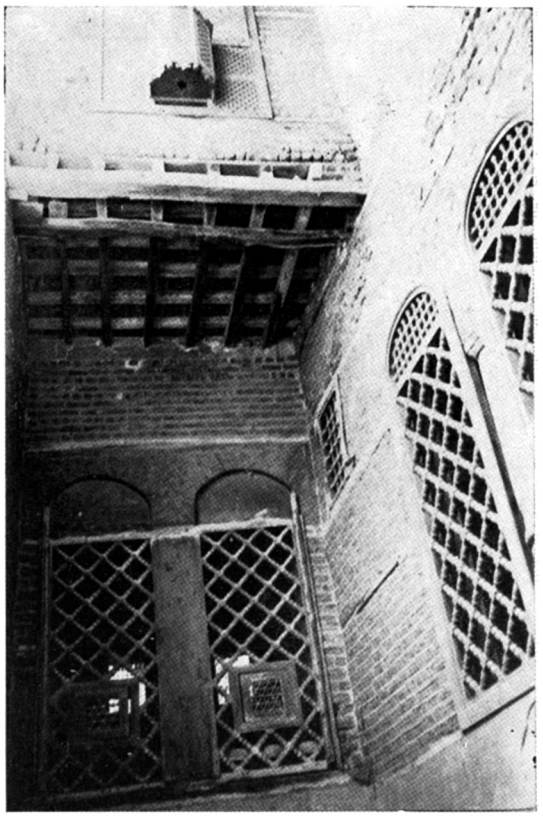


D. — Maison Bakrawali : façade.

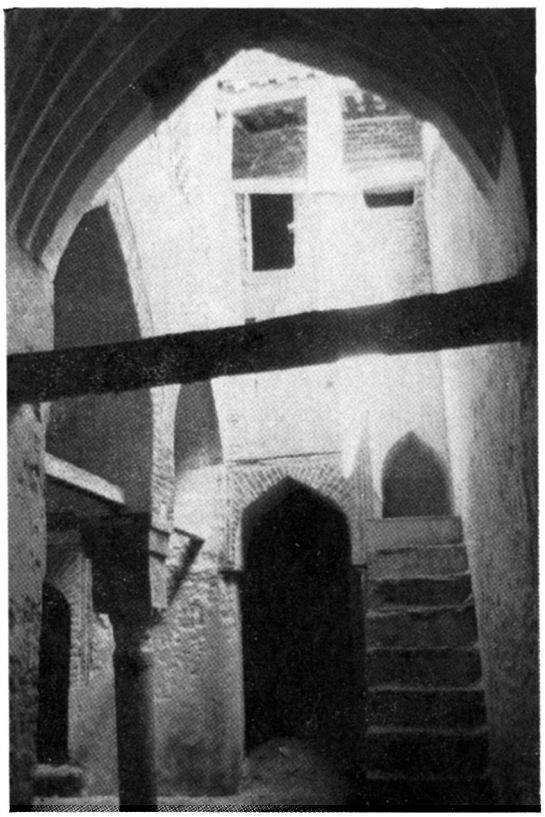
AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



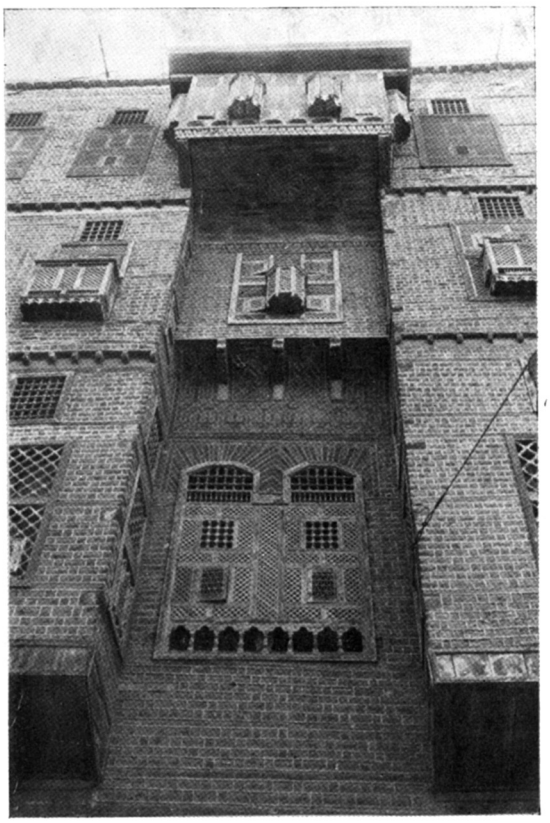
A. — Maisons Gammal, Maharem, Ramadan.



B. — Maison Alwan Bey : la cour.

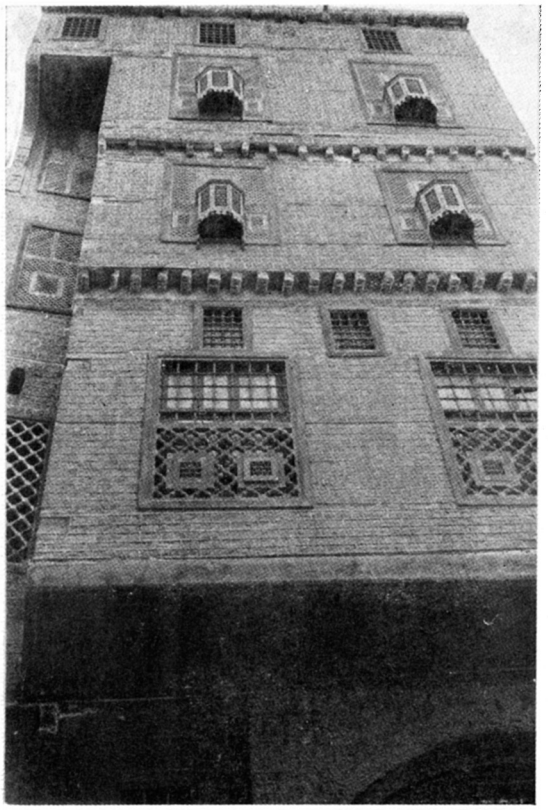


C. — Maison Alwan Bey : la cour.

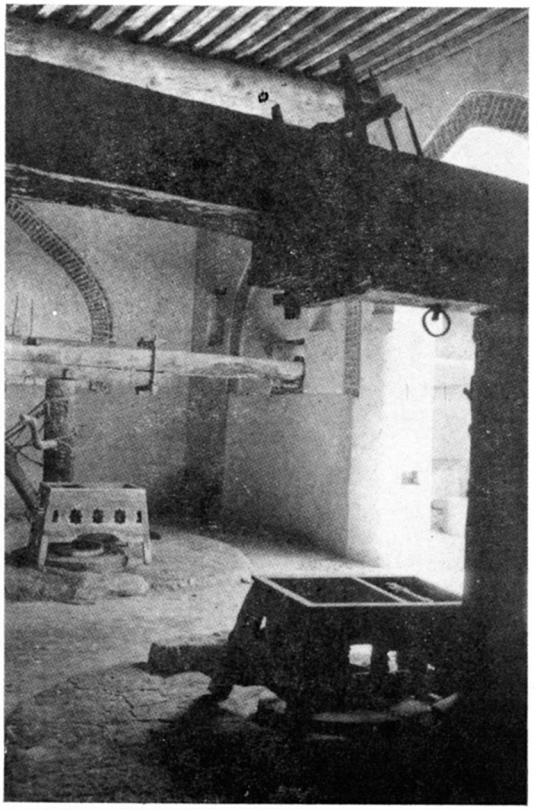


D. — Maison Ramadan : détail de la façade.

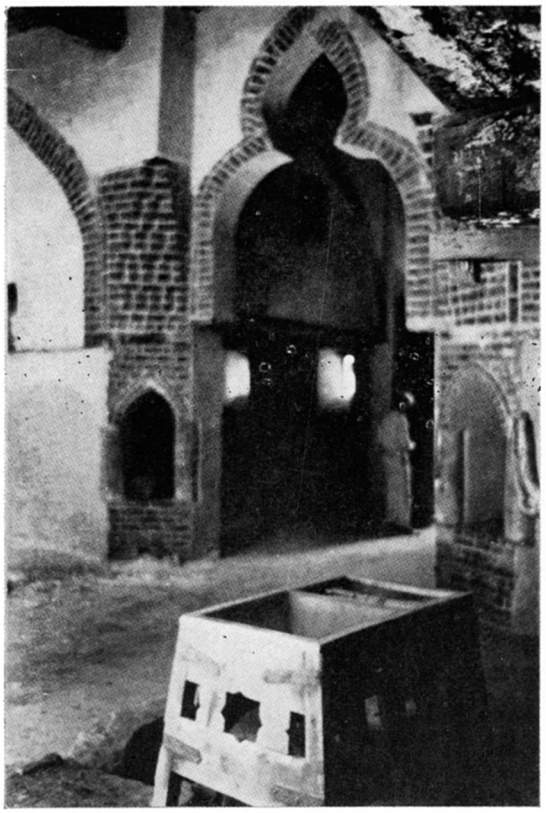
AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



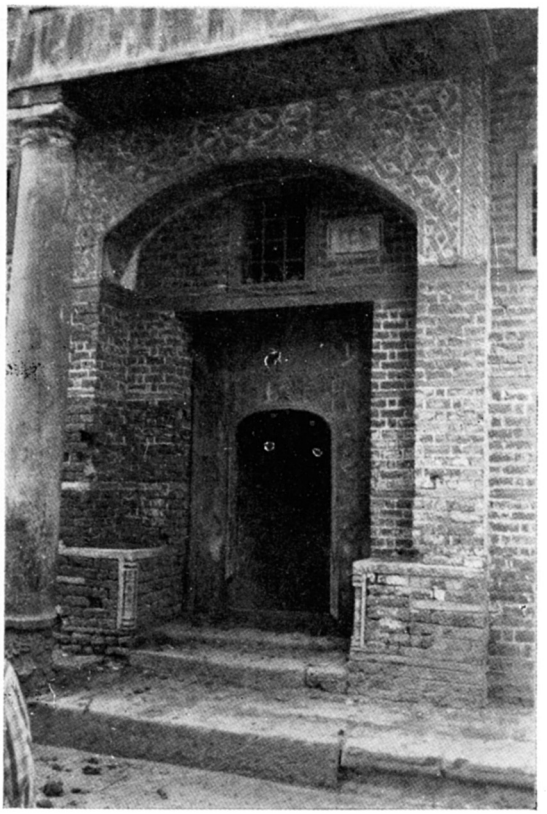
A. — Maison Thabet : façade.



B. — Moulin de la maison Hassiba Ghazal.



C. — Arc trilobé du moulin.

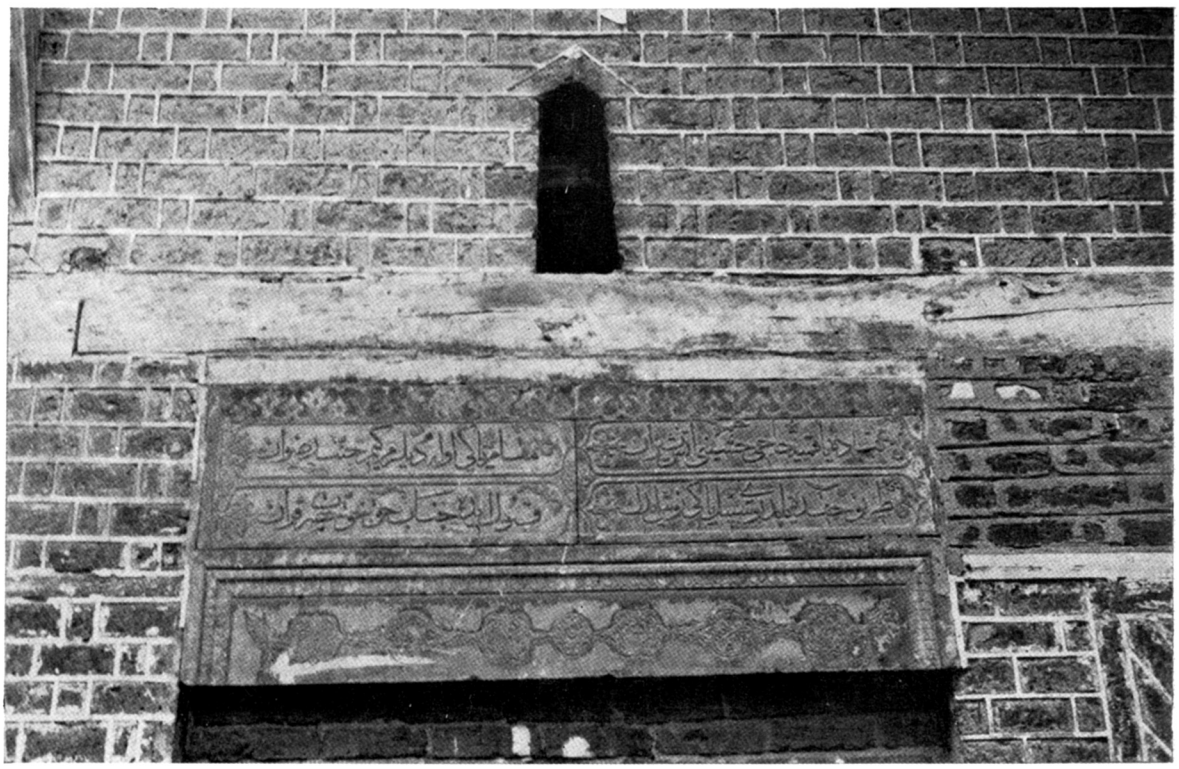


D. — Maison Mandili : porche.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

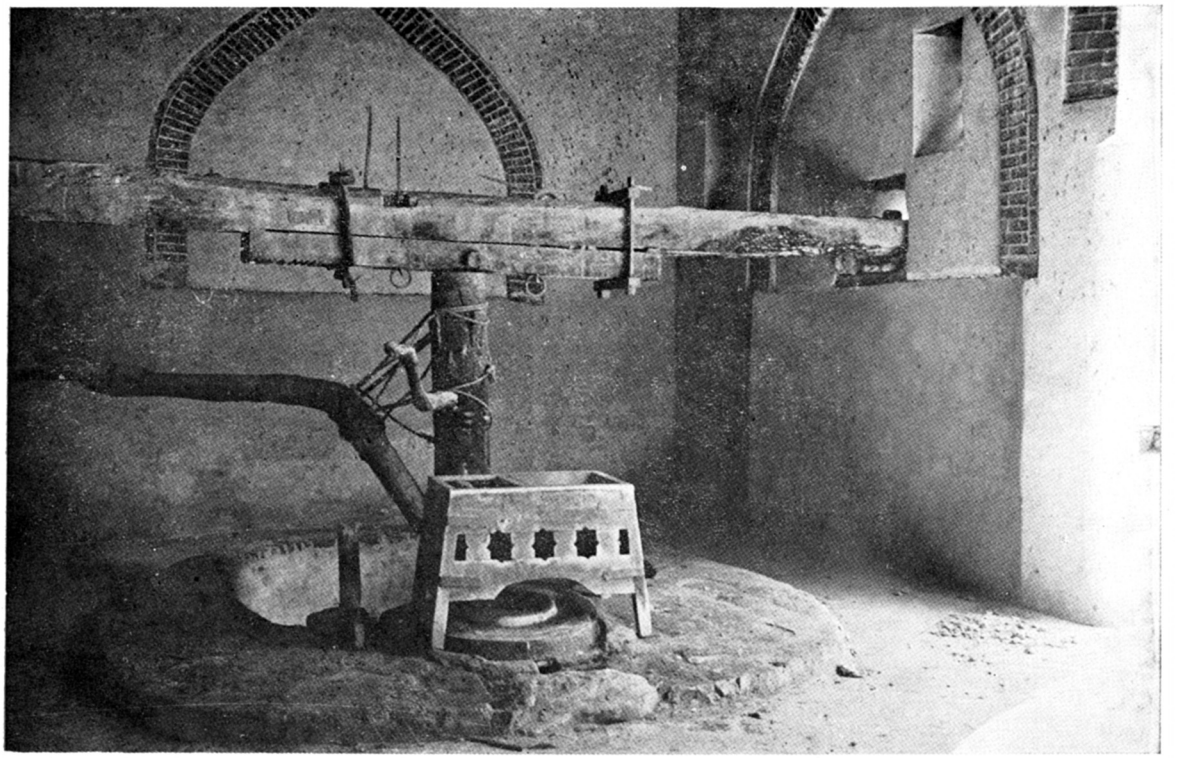


A. — Minaret à coupole striée.

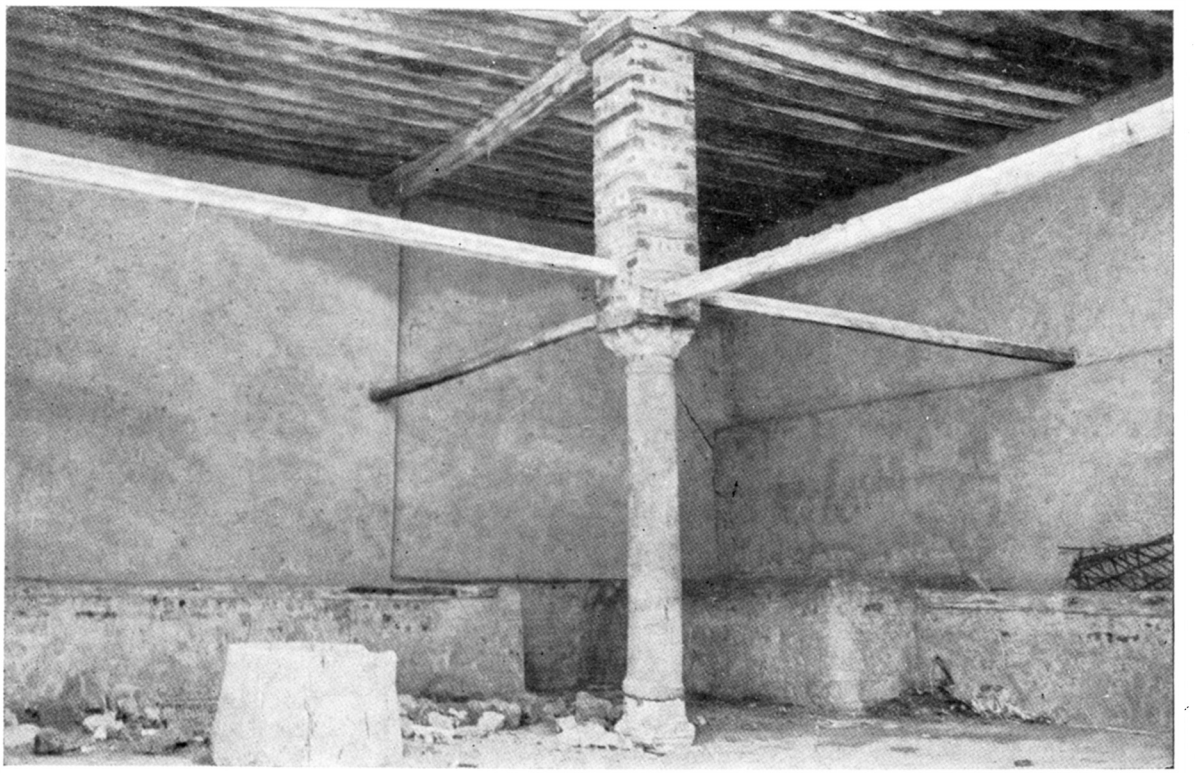


B. — Maison Bakrawali : inscription.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

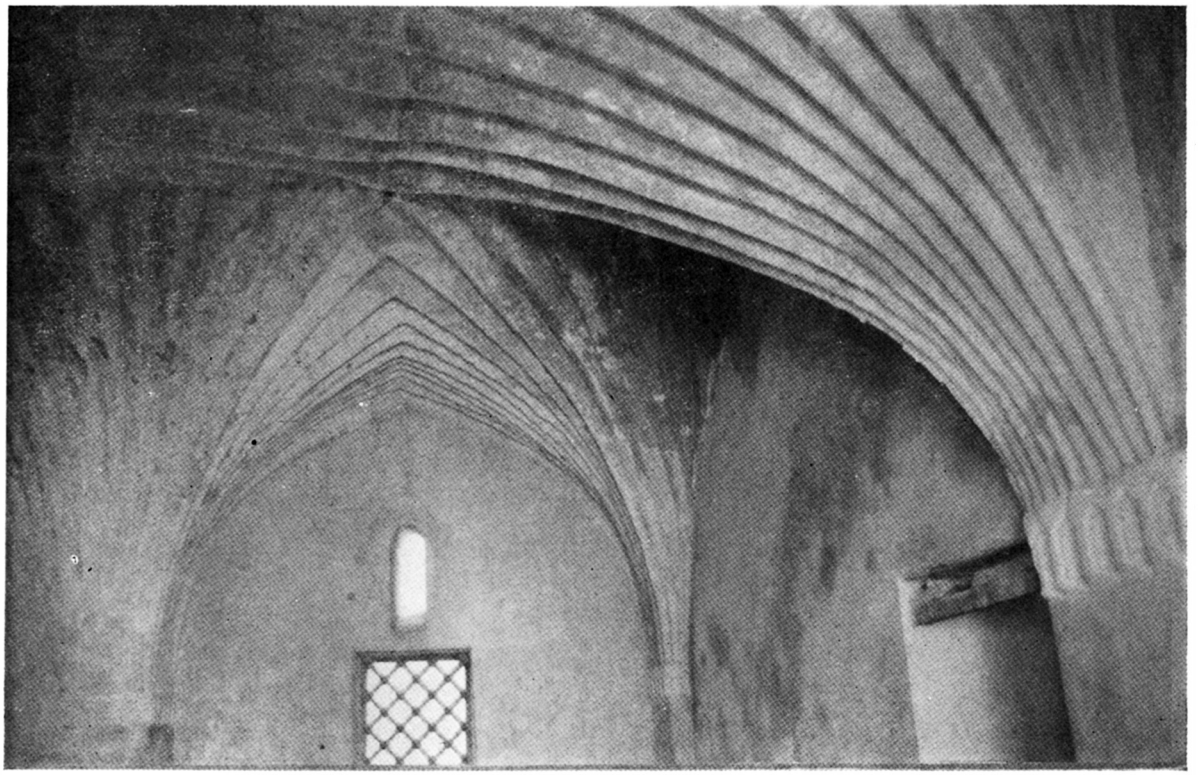


A. — Moulin.

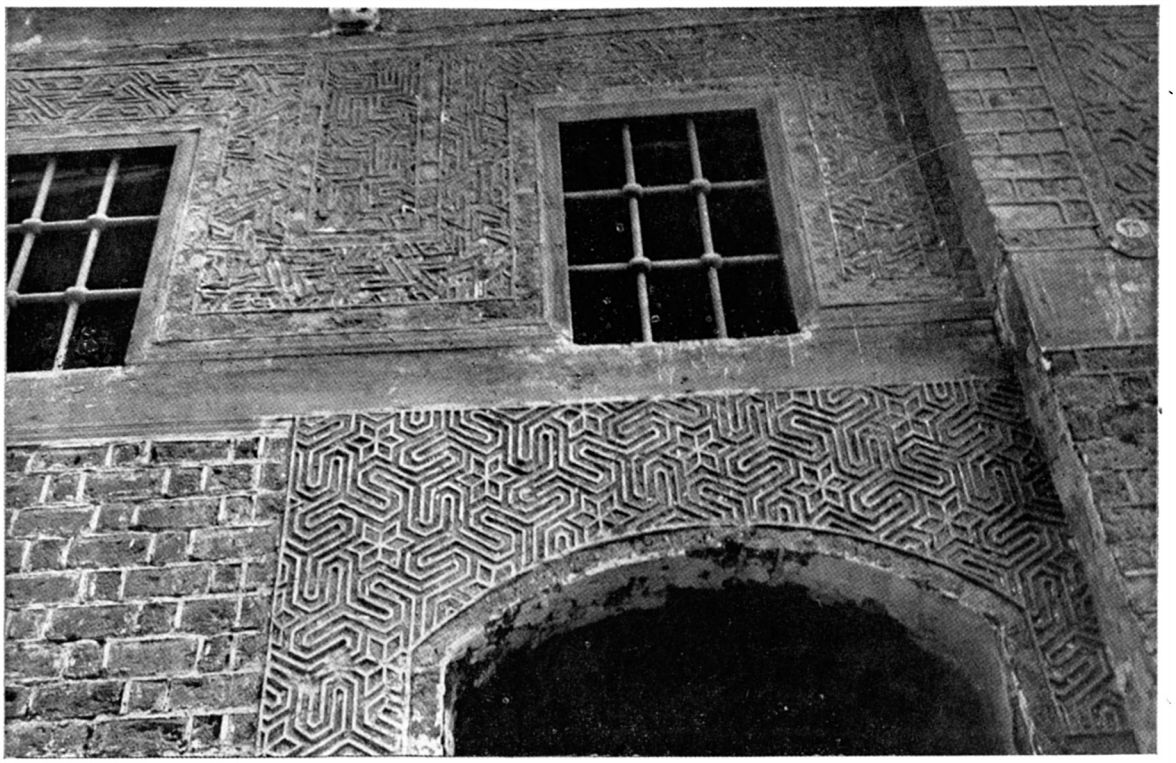


B. — Ecurie du moulin.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

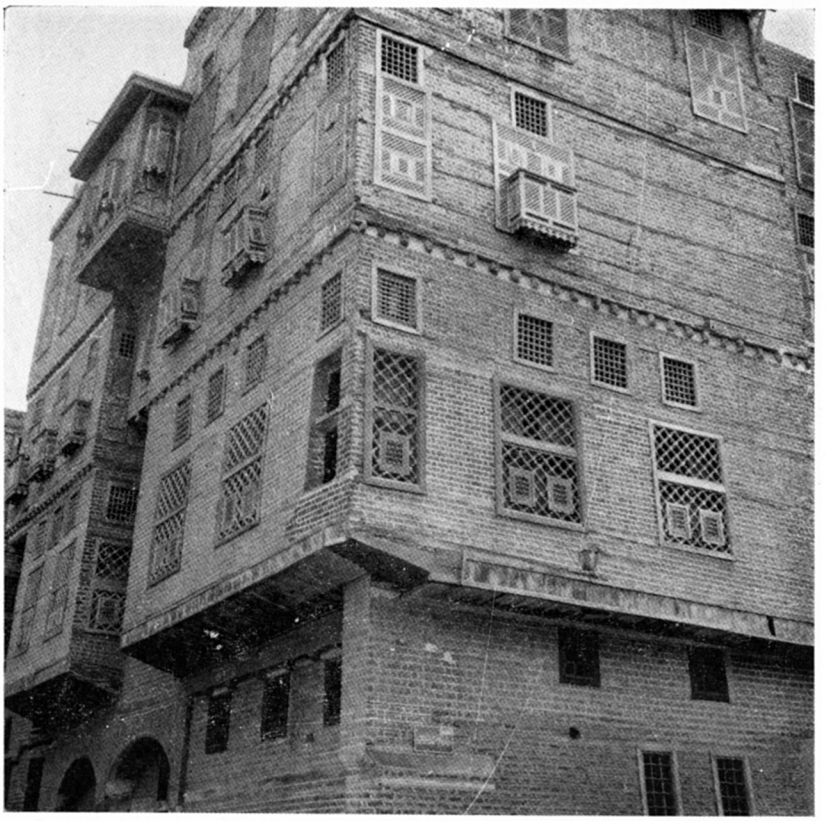


A. — Maison Ahmed Pacha : voûte striée.

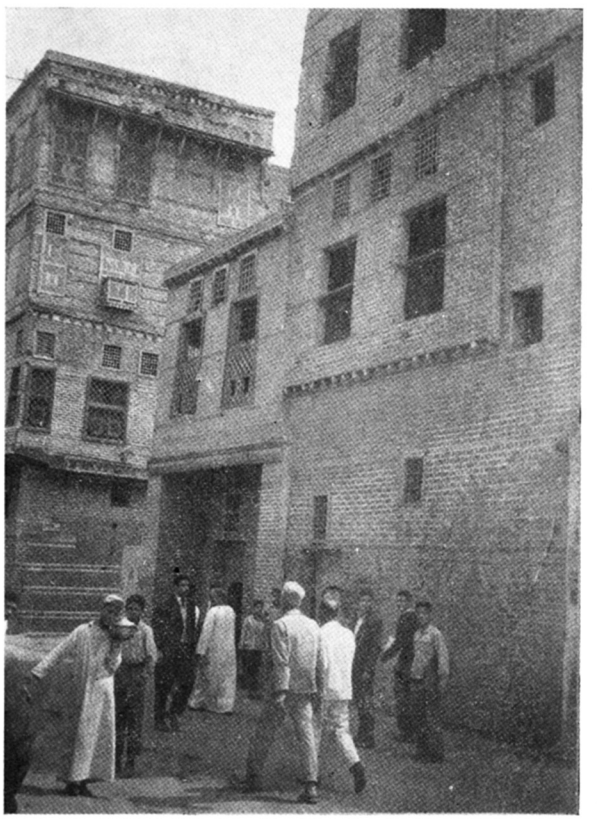


B. — Maison Thabet : décor de façade.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

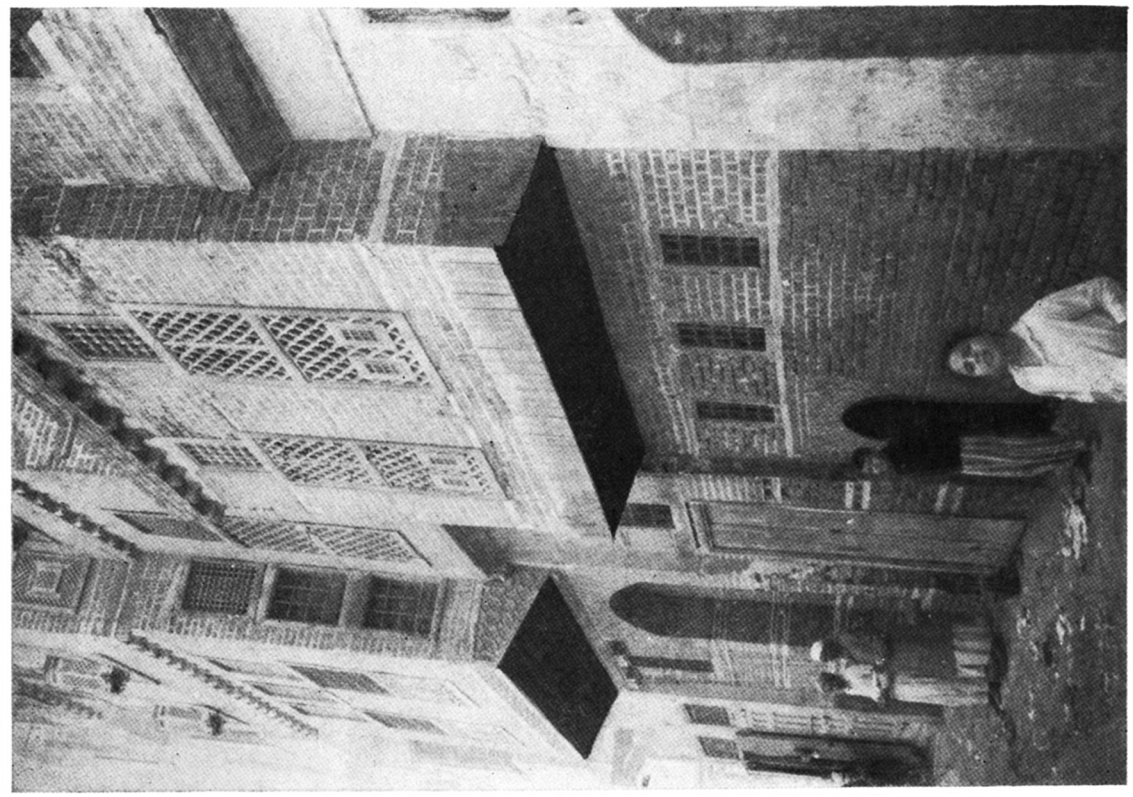


A. — Maison Ramadan : façade.

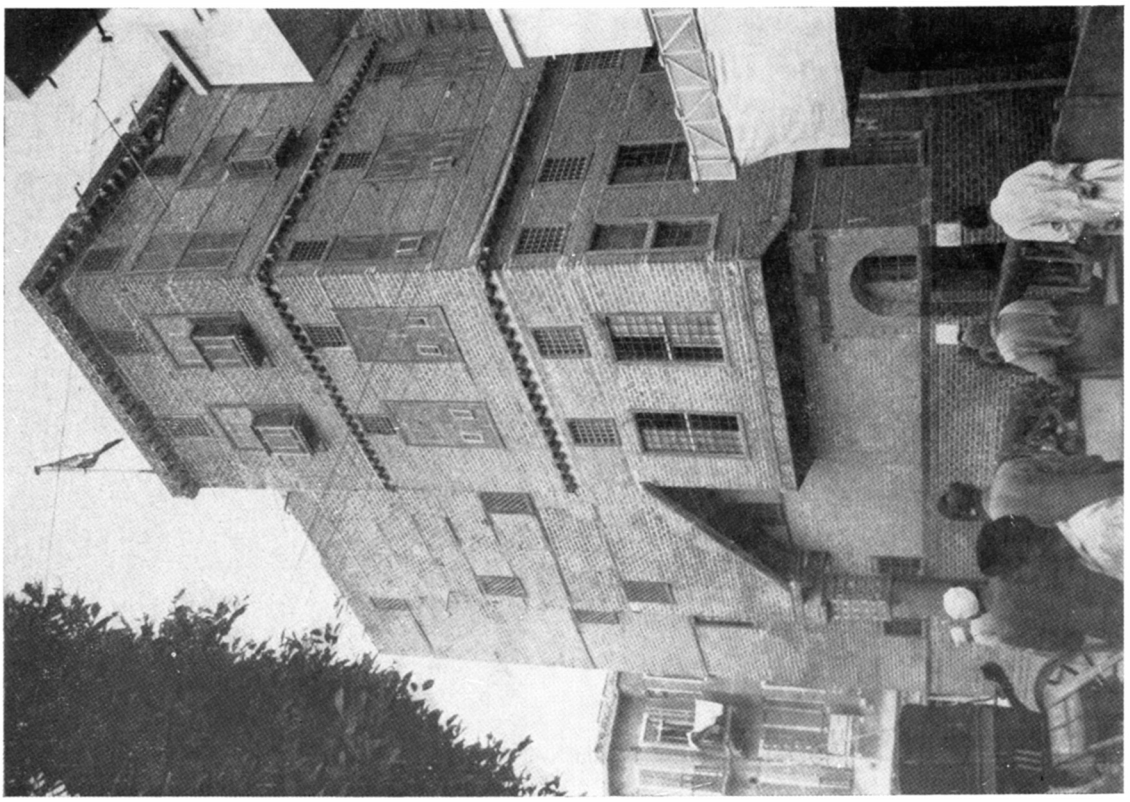


B. — Maisons Basiouni et Kohia.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

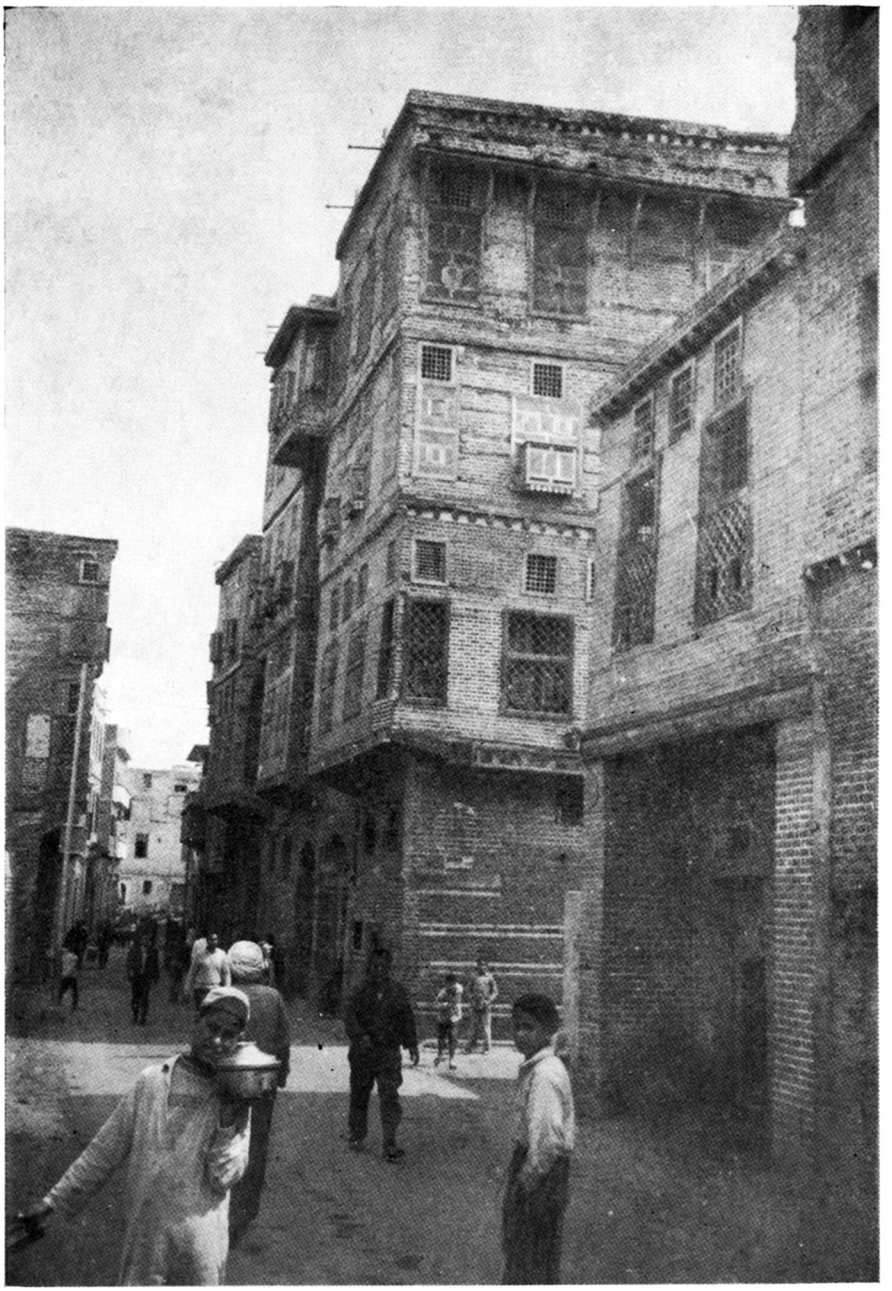


B. — Maisons Tabak et Kandili.



A. — Maison Arab Killy : façade.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



Rue de Port Saïd.

AnIsl 10 (1972), p. 149-205 Alexandre Lézine, ʿAbd al-Raḥmān ʿAbd Al-Ṭawāb
Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette [avec 21 planches].
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net